



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLEE TERRITORIALE DE GUYANE

Assemblée Plénière du 23/06/2026

Délibération n° AP-2026-48 – Soutien à la continuité territoriale - Modification des exonérations d'octroi de mer accordées aux personnes exerçant une activité économique (Annexe 2).

L'an deux mil vingt six et le mardi 23 juin à 09h00, la Collectivité Territoriale de Guyane s'est réunie en séance plénière à la Cité Administrative Territoriale : «Salle des Délibérations», sous la présidence de Monsieur Gabriel SERVILE, Président.

Etaient présents :

M. Jean-Paul FEREIRA, Mme Patricia SAID, M. Roger ARON, Mme Karine CRESSON-IBRIS, M. Jessi AMERICAIN, Mme Sherly ALCIN, M. Julnor BELIZAIRE, M. Lucien ALEXANDER, Mme Christiane BARBE, M. Patrick COSSET, M. Pierre DESERT, M. Christian NOKO, M. Zadkiel SAINT-ORICE, Mme Isabelle VERNET, Mme Keena Annick LEONCE, M. Rodolphe ALEXANDRE

Etaient représentés :

Monsieur Gabriel SERVILE a donné procuration à Madame Patricia SAID, Madame Annie ROBINSON CHOCHO a donné procuration à Monsieur Lucien ALEXANDER, Monsieur Thibault LECHAT VEGA a donné procuration à Madame Sherly ALCIN, Monsieur Philippe BOUBA a donné procuration à Madame Isabelle VERNET, Madame Aïssatou CHAMBAUD a donné procuration à Madame Keena Annick LEONCE, Monsieur Chester LEONCE a donné procuration à Monsieur Patrick COSSET, Madame Tiarrah STEENWINKEL a donné procuration à Monsieur Roger ARON, Madame Muriel BRIQUET a donné procuration à Monsieur Jessi AMERICAIN, Madame Catherine LÉO a donné procuration à Monsieur Pierre DESERT, Monsieur François BAGADI a donné procuration à Monsieur Christian NOKO, Madame Audrey MARIE a donné procuration à Monsieur Julnor BELIZAIRE, Monsieur Jean-Claude LABRADOR a donné procuration à Monsieur Rodolphe ALEXANDRE, Monsieur Serge LONG HIM NAM a donné procuration à Monsieur Jean-Paul FEREIRA, Madame Marie-Lucienne RATTIER a donné procuration à Madame Christiane BARBE, Monsieur Jocelyn Roger THERESE a donné procuration à Madame Karine CRESSON-IBRIS

Etaient absents :

Mme Samantha CYRIAQUE, Mme Bernadette DUCLONA CONSTANT, M. Emmanuel PRINCE, M. Jean-Luk LEWEST, M. Raymond DEYE, M. Albéric BENTH, Mme Isabelle PATIENT, M. Denis GALIMOT, Mme Magda SOESANNA, M. Félix DADA, Mme Nelly DESMANGLES, M. Boris CHONG-SIT, Mme Léda GEORGES MATHURIN, M. Crépin KEZZA, M. Gilles LE GALL, Mme Violaine MACHICHI PROST, M. René MONERVILLE, M. Claude PLENET, M. François RINGUET, Mme Mirta TANI, Mme Sergina TELON, M. Benféline WAARHEID, M. Enrico WILLIAM, M. Akama OPOYA

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Vu la loi n° 2004-639 du 02 juillet 2004 relative à l'octroi de mer, telle que modifiée notamment par la loi n°2015-762 du 29 juin 2015, la loi 2015-1786 du 29 décembre 2015, la loi n°2016-1918 du 29 décembre 2016, la loi n°2017-256 du 28 février 2017, la loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019, l'ordonnance n°2021-1843 du 22 décembre 2021, la loi n°2021-1900 du 30 décembre 2021, la loi n°2022-1726 du 30 décembre 2022, l'ordonnance 2023-1210 du 20 décembre 2023, la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 et la loi n°2026-103 du 19 février 2026 ;

Vu la loi n°2011-884 du 27 juillet 2011 relative aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.7111-1 ;

Vu le décret n° 2015-1077 du 26 août 2015 pris pour l'application de la loi n° 2004-639 du 02 juillet 2004 relative à l'octroi de mer, tel que modifiée par le décret n°2021-300 du 18 mars 2021, le décret n°2021-632 du 21 mai 2021 et le décret n°2023-1042 du 16 novembre 2023 ;

Vu la délibération n°AP-2023-33 du 20 avril 2023 relative à la mise à jour des exonérations d'octroi de mer externe destinées aux activités économiques locales telle que modifiée par les délibérations n°AP-2023-60 du 22 juin 2023, n°AP-2023-137 du 21 décembre 2023, n°AP-2024-1 du 29 février 2024, n°AP-2024-12 du 09 avril 2024, n°AP-2024-110 du 02 décembre 2024, n° AP-2025-45 du 27 juin 2025 et n°AP-2026-4 du 29 janvier 2026 ;

Vu le rapport n° AP-2026-69-1 du Président de la Collectivité Territoriale de Guyane ;

Entendu l'avis de la commission Développement local, Finances, Fiscalité, Affaires économiques, Agriculture, Pêche, Mines, Forêt, Tourisme, Recherche, Innovation et Numérique du

Vu le PV de carence du 19/06/2026 ;

Considérant que, par délibération distincte en date du même jour, l'Assemblée de Guyane a procédé à une modification du Tarif général des taxes d'octroi de mer et d'octroi de mer régional, consistant à supprimer le taux d'octroi de mer applicable aux avions civils ;

Considérant que cette évolution tarifaire conduit à exclure ces biens du champ des dispositifs d'exonérations sectorielles prévus au titre des activités économiques, dès lors que leur imposition est désormais nulle ;

Considérant que la présente délibération a ainsi pour seul objet de tirer les conséquences de la réforme du tarif général adoptée par l'Assemblée de Guyane ;

Considérant que cette mise en cohérence participe d'un objectif de sécurité juridique, de bonne administration et de lisibilité des normes applicables aux opérateurs économiques ;

DELIBERE

DONNE ACTE à Monsieur le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane du présent rapport n°AP-2026-69-1

ARTICLE 1 : L'annexes 2 de la délibération n°AP-2023-33 du 20 avril 2023 telle que modifiée par la délibération n°AP-2026-4 du 29 janvier 2026 est abrogée et remplacée par le document joint à la présente.

ARTICLE 2 : Les autres dispositions de la délibération n° AP-2023-33 demeurent inchangées.

ARTICLE 3 : En cas modification de l'annexe 1 du règlement (CEE) n°2658/87 du Conseil relatif à la nomenclature tarifaire et statistique et au tarif douanier commun, et en l'absence de transposition adoptée par l'Assemblée de Guyane avant l'entrée en vigueur de cette modification, les exonérations d'octroi de mer bénéficiant aux produits repris aux positions tarifaires figurant dans les annexes à la présente délibération demeurent applicables aux nouvelles positions tarifaires correspond aux mêmes produits.

Cette adaptation automatique s'applique dès la date d'entrée en vigueur de la nouvelle nomenclature combinée et jusqu'à l'adoption d'une nouvelle délibération par l'Assemblée de Guyane. Les nouvelles

positions tarifaires doivent résulter d'une simple actualisation de la nomenclature et non d'une modification de la nature ou de la destination des produits concernés.

ARTICLE 4 : La présente délibération entrera en vigueur le 1er juillet 2026.

ARTICLE 5 : Le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane, le Directeur Général des Services et le Directeur Régional des Douanes et des Droits Indirects sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente délibération.

30 POUR	M. Gabriel SERVILE, M. Jean-Paul FEREIRA, Mme Annie ROBINSON CHOCHO, M. Thibault LECHAT VEGA, Mme Patricia SAID, M. Philippe BOUBA, Mme Aïssatou CHAMBAUD, M. Roger ARON, M. Chester LEONCE, Mme Karine CRESSON-IBRIS, Mme Tiarrah STEENWINKEL, Mme Muriel BRIQUET, M. Jessi AMERICAÏN, Mme Sherly ALCIN, M. François BAGADI, Mme Audrey MARIE, M. Julnor BELIZAIRE, M. Lucien ALEXANDER, Mme Christiane BARBE, M. Patrick COSSET, M. Pierre DESERT, M. Jean-Claude LABRADOR, M. Serge LONG HIM NAM, M. Christian NOKO, Mme Marie-Lucienne RATTIER, M. Zadkiel SAINT-ORICE, M. Jocelyn Roger THERESE, Mme Isabelle VERNET, Mme Keena Annick LEONCE, M. Rodolphe ALEXANDRE
0 CONTRE	
0 ABSTENTION	
1 ne prend pas part au vote	Mme Catherine LÉO
NUL(S)	

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Cayenne.

Fait et délibéré à Cayenne, le 23 juin 2026.

* Le Président

Publiée le 01/07/2026



Gabriel SERVILE

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	39162000	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en polymères du chlorure de vinyle
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	40091100	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	63072000	Ceintures et gilets de sauvetage en tous types de matières textiles
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	70199000	Fibres de verre, y.c. la laine de verre, et ouvrages en ces matières (sauf fibres discontinues; stratifils [rovings], mèches et fils; laine de verre coupée; tissus, y.c. les rubans; voiles, mats, nappes, panneaux et produits simil. non tissés; laines minérales et ouvrages en ces laines; pièces isolantes électriques; fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres; brosses et pinceaux en fibres de verre; perruques pour poupées)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	72109080	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	72163299	Profilés en l, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur >= 220 mm (autres qu'à ailes à faces parallèles)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	72199080	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines opérations plus poussées, non perforés
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	72221990	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. des produits de section circulaire)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73023982	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, en fer ou en acier non allié, d'un diamètre externe de <= 168,3 mm (à l'exclusion de ceux étirés ou laminés à froid, de fonte, Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz- et des tubes et des tuyaux de gaz de la sous-position 7304 39 50)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73043982	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, en fer ou en acier non allié, d'un diamètre externe de <= 168,3 mm (à l'exclusion de ceux étirés ou laminés à froid, de fonte, Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz- et des tubes et des tuyaux de gaz de la sous-position 7304 39 50)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73053900	Tubes et tuyaux, de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en fer ou en acier, soudés (sauf soudés longitudinalement et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73065080	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxidables (autres que tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ainsi que les tubes de précision)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73069000	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73071990	Accessoires de tuyauterie moulés en acier
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73072100	Brides en aciers inoxydables (non moulés)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73072290	Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73079100	Brides en fer ou aciers (autres que moulés ou en acier inoxydable)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73079210	Manchons, en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73079319	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur <= 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73079399	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur > 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73081000	Ponts et éléments de ponts, en fer ou en acier
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73084000	Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73090030	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, avec revêtement intérieur ou calorifuge, d'une contenance > 300 l (sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73145000	Tôles et bandes déployées en fer ou en acier
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73181535	Vis et boulons, en acier inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», sans tête (à l'exclusion des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73181542	Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, «même avec leurs écrous et rondelles», sans tête, d'une résistance à la traction < 800 MPa (à l'exclusion des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73181552	Vis et boulons, en acier inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'exclusion des vis à bois et des vis autotaraudeuses)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73181558	Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'exclusion des vis à bois et des vis autotaraudeuses)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73181568	Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête à six pans creux (à l'exclusion des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73181575	Vis et boulons, en acier inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête hexagonale (à l'exclusion des vis à tête creuse, des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73181582	Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête hexagonale, d'une résistance à la traction < 800 MPa (à l'exclusion des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73181595	Vis et boulons, en fonte, fer ou acier, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête (à l'exclusion des vis avec tête fendue, à empreinte cruciforme ou hexagonale; des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées, des crochets et pitons à pas de vis)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	73269098	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	74111090	Tubes et tuyaux en cuivre affiné, enroulés ou autrement recourbés
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	76041090	Profilés en aluminium non allié, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	76042100	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	76042990	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	76061193	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	76061292	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées et bandes pour corps, couvercles et anneaux de boîtes boisson)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	76061293	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	76061299	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	76082020	Tubes et tuyaux en alliages d'aluminium, soudés (sauf profilés creux)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	76090000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p. ex), en aluminium
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	76109010	Ponts et éléments de ponts, tours et pylônes, en aluminium
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	83071000	Tuyaux flexibles en fer ou en acier, même avec accessoires
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm³, d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84081039	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 50 kW mais <= 100 kW (à l'excl. des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84081049	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 100 kW mais <= 200 kW (à l'excl. des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84089027	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), usagés (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84089061	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84089065	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 200 kW mais <= 300 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84089067	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 300 kW mais <= 500 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84089081	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 500 kW mais <= 1000 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84089085	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 1000 kW mais <= 5000 kW (autres que moteurs pour la propulsion de véhicules ferroviaires ou de bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84131100	Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, avec un dispositif mesureur de liquide ou conçues pour en comporter, des types utilisés dans les stations-service ou les garages
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84132000	Pompes à bras pour liquides (sauf les pompes avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84133020	Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84137035	Pompes pour liquides, centrifuges, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal <= 15 mm (sauf pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression et sauf pompes immergées)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84137059	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à simple flux, non monobloc (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84142080	Pompes à air, à main ou à pied (sauf pompes à main pour cycles)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84147000	Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84148019	Turbocompresseurs multicellulaires (sauf compresseurs des types utilisés pour les équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84148059	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h > 120 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-446
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84195020	Échangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 3 cm
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84195080	Échangeurs de chaleur (à l'exclusion des chaudières et de ceux composés de fluoropolymères, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 3 cm)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84211970	Centrifugeuses, y.c. les essoreuses centrifuges (à l'excl. des appareils pour la séparation isotopique, des écrémeuses, des essoreuses à linge ainsi que des centrifugeuses des types utilisés dans les laboratoires et dans la fabrication des disques [wafers] à semi-conducteur)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84212920	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides, composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau et les reins artificiels)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau, les huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, les reins artificiels ainsi que de ceux composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84213200	Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, autres que l'air (à l'exclusion des appareils pour la séparation isotopique, de ceux par procédé catalytique et de ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84219910	Parties des appareils relevant des sous-positions 84212920 ou 84213915, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84219990	Parties des appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84244100	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture, portables
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'exclusion des pulvérisateurs portables et de ceux conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84248290	Appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'exclusion des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84248970	Appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84261900	Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et portiques roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84262000	Grues à tour
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84269190	Grues conçues pour être montées sur un véhicule routier (à l'excl. des grues hydrauliques pour le chargement ou le déchargement du véhicule)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84269900	Bigues; grues à câbles et blondins et autres grues (sauf ponts roulants, grues portiques, grues sur portiques, portiques de déchargement, ponts-grues, chariots-cavaliers, grues à tour, chariot-grues, grues autopropulsées et grues conçues pour être montées sur un véhicule routier)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84271090	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m

Accusé de réception en préfecture de la C.T. de Guyane le 01/07/2026
973-200052678-20260623-Annexe 2-48-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herse, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84331151	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal, autopropulsées, avec siège
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84331190	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal (non autopropulsées)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84335100	Moissonneuses-batteuses
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84401010	Plieuses pour reliures
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84532000	Machines et appareils pour la fabrication ou la réparation des chaussures en cuir ou en peau (autres que les machines à coudre)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84601900	Machines à rectifier les surfaces planes, autres qu'à commande numérique, pour le finissage des métaux
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84615090	Machines à tronçonner, pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scier)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84619000	Machines à raboter et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84622290	Machines de formage des profilés, pour produits plats, non commandés numériquement
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84622900	Machines à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour produits plats (sauf à commande numérique et machines de formage des profilés)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84625900	Machines pour travailler les tubes, tuyaux, profilés creux, profilés, et barres (à l'exclusion des presses et à l'exclusion de celles à commande numérique)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84626190	Presses de travail du métal à froid hydraulique, non commandé numériquement

Accusé de réception en Préfecture
973-200052678-20260620-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84626290	Presse de travail du métal à froid, mécanique, non commandées numériquement
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84626390	Servo-presse de travail du métal à froid, non commandées numériquement
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84626990	Presse de travail du métal à froid (à l'exclusion des presses hydrauliques, mécaniques et servo-presse commandées numériquement)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84629090	Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presse, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, aplatissage, cisaillement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'excl. de bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, non commandées numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires, qui peuvent effectuer différents types d'opérations d'usinage par changement automatique des outils au départ d'un magasin conformément à un programme d'usinage
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main, des machines des sous-positions 8465.10 et 8465.20, des machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser ou à mouler, à meuler, à poncer ou à polir, à cintrer ou à assembler, à percer ou à mortaiser, à fendre, à trancher ou à dérouler)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84669340	Parties et accessoires des machines des sous-positions 4561110, 84561210, 845620, 845630, 845710, 845891, 84592100, 845961 ou 846150, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils de la position 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84669350	Parties et accessoires des machines à découper par jet d'eau, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84669360	Parties et accessoires des machines-outils travaillant par enlèvement de matière des positions 8456 à 8461, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84669400	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du métal avec enlèvement de matière, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84672199	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84672959	Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84672980	Cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84741000	Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (à l'excl. des centrifugeuses et des filtres-presses)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84798300	Presse isostatiques à froid
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84811005	Détendeurs combinés avec filtres ou lubrificateurs

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2026-06-23-AP-2026-446
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84814090	Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84818061	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en fonte (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84818071	Robinets à soupapes, en fonte (à l'excl. des vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, vannes de régulation et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84834021	Engrenages à roues cylindriques pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84841000	Joints métalloplastiques
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84853090	Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84858010	Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84858090	Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84859090	Parties de machines pour la fabrication additive (à l'exclusion des machines de la sous-position 8485.30.10)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	84871090	Hélices pour bateaux et leurs pales (autres qu'en bronze)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85011010	Moteurs synchrones, puissance <= 18 W
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85011093	Moteurs à courant alternatif, puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85014080	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 37,5 W mais <= 750 W
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85016180	Alternateurs, puissance > 7,5 kVA mais <= 75 kVA
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85016200	Alternateurs, puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85016300	Alternateurs, puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85016400	Alternateurs, puissance > 750 kVA
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85018000	Machines génératrices photovoltaïques à courant alternatif

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260620-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85030020	Tôles feuilletées et noyaux de stator et rotor en acier, même empilés, pour moteurs ou groupes électrogènes
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85030091	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques, groupes électrogènes ou convertisseurs rotatifs électriques n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85030098	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques, tôles feuilletées et noyaux de stator et rotor en acier, et parties coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85042100	Transformateurs à diélectrique liquide, puissance <= 650 kVA
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85042210	Transformateurs à diélectrique liquide, puissance > 650 kVA mais <= 1600 kVA
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85043121	Transformateurs de mesure pour la mesure des tensions, puissance <= 1 kVA
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85043180	Transformateurs à sec, puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85043400	Transformateurs à sec, puissance > 500 kVA
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85044060	Chargeurs d'accumulateurs (autres que redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85044084	Onduleurs avec fonctionnalité de recherche du point de puissance maximale
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85044087	Onduleurs sans fonctionnalité de recherche du point de puissance maximale
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85044095	Convertisseurs statiques (autres que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs et onduleurs)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85071080	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85152900	Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, non automatiques
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85153100	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, entièrement ou partiellement automatiques
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85158010	Machines et appareils électriques pour le soudage ou la projection à chaud des métaux (à l'excl. pour le soudage par résistance, pour le soudage à l'arc ou au jet de plasma et les pistolets à braser décrits autre part)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85291069	Antennes (à l'excl. des antennes d'intérieur et d'extérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision, des antennes télescopiques et antennes fouets pour appareils portatifs et appareils à installer dans les véhicules automobiles)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85333900	Résistances électriques variables (y.c. les rhéostats et les potentiomètres), bobinées, pour une puissance > 20 W (non chauffantes)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85352900	Disjoncteurs, pour une tension >= 72,5 kV
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85359000	Appareils électriques pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension > 1000 V (autres que fusibles et coupe-circuit, disjoncteurs, sectionneurs, interrupteurs, parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes ainsi qu'armoires, pupitres, commandes etc. du n° 8537)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85362090	Disjoncteurs, pour une tension <= 1000 V, pour une intensité > 63 A
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85363010	Appareils pour la protection des circuits électriques (sauf fusibles, coupe-circuit à fusibles et disjoncteurs), pour une intensité <= 16 A, pour une tension <= 1000 V
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85363030	Appareils pour la protection des circuits électriques (sauf fusibles, coupe-circuit à fusibles et disjoncteurs), pour une intensité > 16 A mais <= 125 A, pour une tension <= 1000 V
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85363090	Appareils pour la protection des circuits électriques (sauf fusibles, coupe-circuit à fusibles et disjoncteurs), pour une intensité > 125 A, pour une tension <= 1000 V
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85365080	Commutateurs, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V (autres que relais, disjoncteurs, interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique [interrupteurs CA à thyristor isolé], interrupteurs électroniques, y.c. les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique [technologie chip-on-chip], et interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant <= 11 A)

Accusé de réception en Préfecture
973-200052678-20260629-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en Préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85366990	Fiches et prises de courant, pour une tension <= 1000 V (autres que pour câbles coaxiaux et circuits imprimés)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85371095	Écrans tactiles pour la commande électrique, sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils similaires pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1 000 V (à l'exclusion des appareils de commutation pour la téléphonie ou la télégraphie par fil, des armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, des appareils de commande à mémoire programmable et des écrans tactiles)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85381000	Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports pour articles du n° 8537, dépourvus de leurs appareils
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85414200	Cellules photovoltaïques non assemblées en modules ni constituées en panneaux
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85414300	Cellules photovoltaïques assemblées en modules ou constituées en panneaux
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85414900	Dispositifs semi-conducteurs photosensibles (à l'exclusion des générateurs et cellules photovoltaïques)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85444210	Conducteurs électriques des types utilisés pour les télécommunications, pour tension <= 1000 V, avec pièces de connexion, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85444991	Fils et câbles électriques, pour tension <= 1000 V, diamètre de brin > 0,51 mm, sans pièces de connexion, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85446010	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur en cuivre, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	85447000	Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant également des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	87012110	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage, par compression (diesel ou semi-diesel), neufs
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	87012190	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage, par compression (diesel ou semi-diesel), usagés
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	87012210	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, neufs
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	87012290	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, usagés
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	87012310	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, neufs
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	87012390	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, usagés
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	87012410	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion, neufs
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	87012490	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion, usagés
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	87012900	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipé pour la propulsion avec seulement un moteur à piston à combustion interne à allumage par étincelles (ou autre non couvert par des positions précédentes)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	87019110	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice <= 18 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	87019210	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 18 kW mais <= 37 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	87019310	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 37 kW mais <= 75 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	87019410	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 75 kW mais <= 130 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	87019510	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 130 kW (à l'exclusion des motoculteurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260620-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée > 2500 cm³, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	87044139	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm³, usagés (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	89071000	Radeaux gonflables
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	90138040	Séparateurs optiques passifs, ne comportant pas d'éléments électriques ou électroniques, pour les télécommunications
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	90160010	Balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins, avec ou sans poids
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	90261089	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, non électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	90268020	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, électroniques, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	90268080	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	90303320	Instruments pour la mesure de la résistance, sans dispositif enregistreur
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	90303370	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'exclusion des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	90303900	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, avec dispositif enregistreur (à l'excl. des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	90308900	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	90312000	Bancs d'essai pour moteurs, machines génératrices, pompes, etc.
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'exclusion de ceux des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que de ceux des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
Installation, entretien de matériels et équipements	33.11Z à 33.20D - 95.11Z à 95.29Z	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'exclusion de ceux en matières plastiques ou en aluminium, de ceux des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que de ceux des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	32151900	Encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres noires)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	34039900	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démolage, à base de lubrifiants, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelletteries ou d'autres matières)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles similaires, en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	39251000	Réservoirs, foudres, cuves et récipients analogues, en matières plastiques, d'une contenance > 300 l
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	73021040	Rails à ornières, en fer ou acier, pour voies ferrées, neufs
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	73082090	Tours et pylônes, en fer ou en acier (à l'excl. des mâts d'éolienne tubulaires en acier et sections de mât)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	73269040	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	73269098	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	82055100	Outils à main d'économie domestique, non mécaniques, avec partie travaillante en métaux communs, n.d.a.
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	82055980	Outils à main (y.c. les diamants de vitriers) en métaux communs, n.d.a.
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	83022000	Roulettes avec monture en métaux communs

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260629-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84082057	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84145915	Ventilateurs des types utilisés exclusivement ou principalement pour le refroidissement de microprocesseurs, d'appareils de télécommunication, de machines automatiques de traitement de l'information ou d'unités de machines automatiques de traitement de l'information
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84145925	Ventilateurs axiaux (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W et des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84145935	Ventilateurs centrifuges (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W et des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84146000	Hottes aspirantes à extraction ou à recyclage par filtre, à ventilateur incorporé, plus grand côté horizontal <= 120 cm
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84147000	Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84213200	Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, autres que l'air (à l'exclusion des appareils pour la séparation isotopique, de ceux par procédé catalytique et de ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84239010	Parties des appareils et instruments de pesage relevant des sous-positions 84232010, 84233010, 84238121, 84238123, 84238125, 84238129, 84238220 ou 84238920, n.d.a.
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84239090	Poids pour balances de tous genres; parties des appareils et instruments de pesage, n.d.a.
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84243010	Machines et appareils à jet de sable et appareils à jet simil., à air comprimé
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84254100	Élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84261900	Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavalliers et grues sur portiques)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84264100	Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavalliers)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84269110	Grues hydrauliques conçues pour être montées sur un véhicule routier, pour le chargement ou le déchargement du véhicule
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84272011	Chariots-gerbeurs tous terrains, autopropulsés, élevant à une hauteur >= 1 m
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84282020	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques, pour produits en vrac
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84283920	Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozer), à chenilles
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84433100	Machines qui assurent au moins deux des fonctions suivantes: impression, copie ou transmission de télécopie, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84439990	Parties et accessoires d'imprimantes, de machines à copier et de machines à télécopier, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques ainsi que de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84602990	Machines à rectifier, autres qu'à commande numérique, pour le finissage des métaux (à l'exclusion des machines à rectifier les surfaces planes ou cylindriques et des machines à rectifier les engrenages)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84623900	Machines à cisailier, pour produits plats (sauf lignes de refendage, lignes de découpe à longueur, presses, machines combinées à poinçonner et à cisailier, ainsi que machines à commande numérique)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84624900	Machines (à l'exclusion des presses) à poinçonner, à gruger ou à grignoter, pour produits plats, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailier à l'exclusion de celles à commande numérique
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84625900	Machines pour travailler les tubes, tuyaux, profilés creux, profilés, et barres (à l'exclusion des presses et à l'exclusion de celles à commande numérique)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84626190	Presses de travail du métal à froid hydraulique, non commandées numériquement
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84626290	Presses de travail du métal à froid, mécanique, non commandées numériquement
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84626390	Servo-presses de travail du métal à froid, non commandées numériquement
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84626990	Presses de travail du métal à froid (à l'exclusion des presses hydrauliques, mécaniques et servo-presses commandées numériquement)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84629090	Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, aplatissage, cisaillement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'excl. des bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, non commandées numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84649000	Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (autres qu'à scier, à meuler ou à polir et autres que les machines pour emploi à la main et les machines pour le travail des disques (wafers) à semi-conducteur)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84672959	Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84741000	Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (à l'excl. des centrifugeuses et des filtres-presses)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84742000	Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84775910	Presses pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières (sauf machines à mouler par injection, extrudeuses, machines à thermoformer et machines et appareils pour rechaper les pneumatiques)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84791000	Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues, n.d.a.
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84798300	Presses isostatiques à froid
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84814010	Soupapes de trop-plein ou de sûreté en fonte ou en acier
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84832000	Paliers à roulements incorporés, pour machines
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84853090	Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84858010	Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	84858090	Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	85011099	Moteurs à courant continu, puissance <= 37,5 W
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	85051110	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, en métal, contenant néodyme, praséodyme, dysprosium ou samarium (autres que plateaux, mandrins et dispositifs de fixation simil.)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	85051190	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, en métal (autres que contenant néodyme, praséodyme, dysprosium ou samarium, et plateaux, mandrins et dispositifs de fixation simil.)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	85366990	Fiches et prises de courant, pour une tension <= 1000 V (autres que pour câbles coaxiaux et circuits imprimés)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée > 2500 cm³, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	87042199	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée <= 2500 cm³, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	extrait 87042210	Véhicules à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, pour le transport des produits à forte radioactivité [Euratom], véhicules usagés uniquement
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	87043199	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée <= 2800 cm³, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
Accusé de réception en préfecture 973-200052678-20260623-AP-2026-48-DE Date de télétransmission : 04/07/2026 Date de réception en préfecture : 01/07/2026	38.11Z à 39.00Z	87044139	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm³, usagés (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -

ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	87044199	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre <= 2,500 cm³, usagés (à l'exclusion de ceux utilisés 8704.10, Véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	extrait 87044210	Véhicules à moteur, équipés, pour la propulsion, à la fois avec un moteur de piston à combustion interne de compression-allumage «diesel ou semi-diesel» et un moteur électrique, d'un poids en charge maximal> 5 t mais <= 20 t, pour le transport de matières hautement radioactives [Euratom], véhicules usagés uniquement
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	87044299	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique comme moteurs pour la propulsion, d'un poids en charge maximal> 5 t mais <= 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de haut niveau
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	87044399	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec le moteur à piston à combustion interne de compression-allumage «diesel ou semi-diesel» et moteur électrique en tant que moteurs de propulsion, d'un poids en charge maximal> 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	87045199	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec un moteur à piston à combustion interne d'allumage d'étincelles et moteur électrique en tant que moteurs pour la propulsion, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre <= 2,800 cm³, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	87079090	Carrosseries de tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (sauf pour le montage de certains véhicules, cités à la position 8707 90 10)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	87091990	Chariots automobiles non électriques, non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés pour le transport des marchandises sur de courtes distances, y.c. les chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares (à l'excl. des chariots utilisés pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	90279000	Microtomes; parties et accessoires des instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques, p.ex. polarimètres, réfractomètres, spectromètres, des instruments et appareils pour essais de viscosité, de porosité, de dilatation, de tension superficielle ou simil. ou pour mesures calorimétriques, acoustiques ou photométriques, y.c. des indicateurs de temps de pose ainsi que des microtomes, n.d.a.
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
Gestion des déchets	38.11Z à 39.00Z	96200099	Monopodes, bipoies, trépieds et articles similaires (à l'exclusion de ceux en matières plastiques ou en aluminium, de ceux des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que de ceux des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	15180099	Mélanges ou préparations non alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions de différentes graisses ou huiles du présent chapitre, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	23024002	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon <= 35% en poids
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	25051000	Sables siliceux et sables quartzeux, même colorés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	27073000	Xylol 'xylènes' contenant > 50% de xylènes (à l'excl. des produits de constitution chimique définie)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	28061000	Chlorure d'hydrogène [acide chlorhydrique]
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	28365000	Carbonate de calcium

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2028-348
Date de télétransmission : 06/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	29032300	Tétrachloroéthylène [perchloroéthylène]
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	29291000	Isocyanates
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	29420000	Composés organiques de constitution chimique définie présentés isolément, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	31031100	Superphosphates contenant, en poids, 35 % ou plus de pentaoxyde de diphosphore «P2O5» (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	32089091	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux (à l'excl. des produits à base de polyesters ou de polymères acryliques ou vinyliques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	32089099	Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	32091000	Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	32141010	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	32141090	Enduits utilisés en peinture
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	32149000	Enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	34024100	Agents de surface organiques cationiques, conditionnés ou non pour la vente au détail
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	34024900	Agents de surface organiques, conditionnés ou non pour la vente au détail, non cationiques, non ioniques (excl. Savon)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	34031920	Lubrifiants d'une teneur en carbone provenant de matériaux biologiques de 25 % au moins en masse et biodégradables à hauteur d'au moins 60 %
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	34031980	Préparations lubrifiantes, y compris les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, contenant en poids < 70% d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières, ainsi que des lubrifiants d'une teneur en carbone provenant de matériaux biologiques de 25 % au moins en masse et biodégradables à hauteur d'au moins 60 %)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	35061000	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	35069110	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles, à base de polymères des positions 3901 à 3913 ou de caoutchouc
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	35069190	Adhésifs à base de polymères des positions 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'exclusion des produits conditionnés pour la vente au détail d'un poids net <= 1 kg et de ceux utilisés principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	35069900	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38051010	Essence de térébenthine
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38051030	Essence de bois de pin
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38085200	DDT «ISO» «clofénotate (DCI)», conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net <= 300 g

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -

ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38085900	Articles de la position 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordinéforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); de la dieldrine (ISO, DCI); du 4,6-dinitro-o-crésol [DNOC (ISO)] ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; de l'endosulfan (ISO); du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); du fluoroacétamide (ISO); de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane [HCH (ISO)], y compris lindane (ISO, DCI); des composés du mercure; du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxyde d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion) des éthers penta- et octabromodiphényles; du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; des perfluorooctane sulfonamides; du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T (ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxyacétique), ses sels ou ses esters; des composés du tributylétain. Sont également incluses les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38086100	Articles de la position 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine «ISO», du bendiocarbe «ISO», de la bifenthrine «ISO», du chlorfénapyr «ISO», de la cyfluthrine «ISO», de la deltaméthrine «DCI, ISO», de l'étofenprox «DCI», du fénitrothion «ISO», de la lambda-cyhalothrine «ISO», du malathion «ISO», du pirimiphos-méthyle «ISO» ou du propoxur «ISO», conditionnés dans des emballages d'un contenu en poids net <= 300 g
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38086200	Articles de la position 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine «ISO», du bendiocarbe «ISO», de la bifenthrine «ISO», du chlorfénapyr «ISO», de la cyfluthrine «ISO», de la deltaméthrine «DCI, ISO», de l'étofenprox «DCI», du fénitrothion «ISO», de la lambda-cyhalothrine «ISO», du malathion «ISO», du pirimiphos-méthyle «ISO» ou du propoxur «ISO», conditionnés dans des emballages d'un contenu en poids net > 300 g mais <= 7,5 kg
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38086900	Articles de la position 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine «ISO», du bendiocarbe «ISO», de la bifenthrine «ISO», du chlorfénapyr «ISO», de la cyfluthrine «ISO», de la deltaméthrine «DCI, ISO», de l'étofenprox «DCI», du fénitrothion «ISO», de la lambda-cyhalothrine «ISO», du malathion «ISO», du pirimiphos-méthyle «ISO» ou du propoxur «ISO» (autres que conditionnés dans des emballages d'un contenu en poids net <= 7,5 kg)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits des sous-positions 3808.52 à 3808.69)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38089210	Fongicides inorganiques, présentés à l'état de préparations cupriques (à l'exclusion des produits de la sous-position 3808.59)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38089220	Fongicides inorganiques, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits à l'état de préparations cupriques ainsi que des produits de la sous-position 3808.59)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38089230	Fongicides à base de dithiocarbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des fongicides inorganiques ainsi que des produits de la sous-position 3808.59)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38089240	Fongicides à base de benzimidazoles, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des fongicides inorganiques ainsi que des produits de la sous-position 3808.59)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38089250	Fongicides à base de diazoles ou de triazoles, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des fongicides inorganiques ainsi que des produits de la sous-position 3808.59)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38089260	Fongicides à base de diazines ou de morpholines, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des fongicides inorganiques ainsi que des produits de la sous-position 3808.59)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des fongicides inorganiques et des fongicides à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des produits de la sous-position 3808.59)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38089910	Rodenticides, conditionnés pour la vente au détail ou présentés à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits de la sous-position 3808.59)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des produits de la sous-position 3808.59)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38140010	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38140090	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	38245090	Mortiers et bétons, non réfractaires (à l'excl. du béton prêt à la coulée)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39019080	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'exclusion du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94 ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, d'une teneur en poids de styrène <= 35 %, en blocs irréguliers, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39039090	Polymères du styrène, sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène, des copolymères de styrène-acrylonitrile [SAN], d'acrylonitrile-butadiène-styrène [ABS], d'un copolymère uniquement de styrène et d'alcool allylique, ayant un indice d'acétyle >= 175 et du polystyrène bromé, contenant en poids >= 58% mais <= 71% de brome, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39069090	Polymères acryliques sous formes primaires (à l'excl. du poly[méthacrylate de méthyle], du poly[N-"3-hydroxyimino-1,1-diméthylbutyl"acrylamide], d'un copolymère de 2-diisopropylaminoéthylméthacrylate et de décylméthacrylate sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids >= 55% de copolymère, d'un copolymère d'acide acrylique et d'acrylate de 2-éthylhexyle contenant en poids >= 10% mais <= 11% d'acrylate de 2-éthylhexyle, d'un copolymère d'acrylonitrile et d'acrylate de méthyle modifié au moyen de polybutadiène-acrylonitrile [NBR], des produits de polymérisation d'acide acrylique, méthacrylate d'alkyle et de petites quantités d'autres monomères destinés à être utilisés comme épaississants dans la production des pâtes pour l'impression des textiles et d'un copolymère d'acrylate de méthyle, d'éthylène et d'un monomère contenant un groupe carboxyle non terminal présent en tant que substituant, contenant en poids >= 50% d'acrylate de méthyle, même mélangé avec de la silice)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39072999	Autres polyéthers, sous formes primaires (à l'excl. Des alcools polyéther, des polyacétals et du copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane avec oxyde d'éthylène)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39073000	Résines époxydes, sous formes primaires
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39089000	Polyamides, sous formes primaires (à l'excl. du polyamide-6, -11, -12, -6,6, -6,9, -6,10 ou -6,12)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39091000	Résines uréiques et résines de thiourée, sous formes primaires
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39095010	Polyuréthannes obtenus à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids >= 50% de polymère
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39095090	Polyuréthannes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39172110	Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouverts en surface mais non autrement travaillés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39172190	Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39172210	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du propylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouverts en surface mais non autrement travaillés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39172290	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du propylène (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39172310	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouverts en surface mais non autrement travaillés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39172390	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39172900	Tubes et tuyaux rigides, en matières plastiques (à l'excl. des tubes et tuyaux en polymères de l'éthylène, du propylène ou du chlorure de vinyle)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39173100	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39173200	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39173300	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, munis d'accessoires
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39173900	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39174000	Accessoires pour tubes ou tuyaux [joints, coudes, raccords, p.ex.], en matières plastiques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39181090	Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles, en polymères du chlorure de vinyle (à l'excl. des revêtements consistant en un support imprégné, enduit ou recouvert de poly[chlorure de vinyle])
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs des types utilisés pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur, en matières plastiques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, autoadhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm (à l'exclusion des revêtements de sols, de murs ou de plafonds de la position 3918 ainsi que des tampons circulaires à polir utilisés pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39201023	Feuilles en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur >= 20 micromètres mais <= 40 micromètres, destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39202021	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, biaxialement orientés, d'une épaisseur <= 0,1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 04/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39202029	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a. (à l'excl. des produits en polymères biaxialement orientés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39203000	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du styrène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39204910	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids < 6% de plastifiants, d'une épaisseur <= 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, murs ou plafonds du n° 3918)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39204990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids < 6% de plastifiants, d'une épaisseur > 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, murs ou plafonds du n° 3918)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39205910	Copolymère d'esters acryliques et méthacryliques non alvéolaires, sous forme de film de pellicule d'une épaisseur <= 150 micromètres
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39205990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères acryliques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, produits en poly[méthacrylate de méthyle], revêtements de sols, de murs ou de plafonds et d'un copolymère d'esters acryliques et méthacryliques sous forme de film de pellicule d'une épaisseur <= 150 micromètres)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39206100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polycarbonates non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39206212	Pellicule en poly[éthylène téréphtalate], d'une épaisseur de 72 micromètres ou plus mais n'excédant pas 79 micromètres, destinée à la fabrication de disques magnétiques souples, et feuilles en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire d'une épaisseur >= 100 micromètres mais <= 150 micromètres, destinées à la fabrication de plaques d'impression photopolymères
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39206219	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,35 mm (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, des pellicules en poly[éthylène téréphtalate] d'une épaisseur >= 72 mais <= 79 micromètres destinées à la fabrication de disques magnétiques souples et des feuilles en poly[éthylène téréphtalate] d'une épaisseur >= 100 mais <= 150 micromètres destinées à la fabrication de plaques d'impression photopolymères)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39206290	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur > 0,35 mm (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39206300	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non saturés, non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39206900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs; produits en polycarbonates, en poly[éthylène téréphtalate] ou non saturés; revêtements de sols, de murs ou de plafonds)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39207100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en cellulose régénérée non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39207380	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en acétate de cellulose non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs; pellicules en rouleaux ou en bandes; revêtements de sols, de murs ou de plafonds)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39207910	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en fibre vulcanisée, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39207990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en dérivés non alvéolaires de la cellulose, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits en acétate de cellulose, en fibre vulcanisée, produits auto-adhésifs et revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39209100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[butyral de vinyle] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39209200	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyamides non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

* : Rajout ou modification par rapport à la précédente version
Extrait : Seule la sous-catégorie identifiée dans la cellule "libellé" est concernée par l'exonération
Créat. : Position tarifaire créée en 2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39209300	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39209400	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines phénoliques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39209921	Feuilles et lames en polyimide non alvéolaire, non enduites, ou seulement enduites ou recouvertes de matières plastiques, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39209928	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des feuilles et lames en polyimide, non enduites, ou seulement enduites ou recouvertes de matières plastiques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39209952	Feuilles en poly(fluorure de vinyle), et feuilles en poly(alcool vinylique) non alvéolaire, biaxialement orientées, non enduites, d'une épaisseur <= 1 mm et contenant en poids >= 97% de poly(alcool vinylique), non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39209959	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, des feuilles en poly(fluorure de vinyle), des membranes échangeuses d'ions en matière plastique fluorée destinées à être utilisées dans des cellules d'électrolyse chlore-soude et des feuilles en poly(alcool vinylique), biaxialement orientées, non enduites, d'une épaisseur >= 1 mm et contenant en poids >= 97% de poly(alcool vinylique))
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39209990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des articles en produits de polymérisation d'addition, de polymérisation de réorganisation ou de condensation, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39259010	Accessoires et garnitures destinés à être fixés à demeure aux portes, fenêtres, escaliers, murs ou autres parties de bâtiment, en matières plastiques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39259080	Éléments structuraux utilisés pour la construction des sols, murs, cloisons, plafonds, toits, etc., gouttières et accessoires, rambardes, balustrades, rampes et barrières simil., rayonnages de grandes dimensions destinés à être montés et fixés à demeure dans les magasins, ateliers, entrepôts, etc., motifs décoratifs architecturaux, p.ex. cannelures, coupoles, colombiers, et autres articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39269060	Écrans faciaux/visières de protection en matières plastiques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	40069000	Baguettes, tubes, profilés et formes simil., disques, rondelles et articles simil., en caoutchouc non vulcanisé, même mélangé (à l'excl. des profilés pour le rechapage ainsi que des plaques, feuilles ou bandes qui n'ont pas subi d'autres ouvrages qu'un simple travail de surface ou sont simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	40082900	Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	40092200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de métal ou autrement associés seulement à du métal, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	40094200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés à l'aide d'autres matières que le métal ou les matières textiles ou autrement associés à d'autres matières que le métal ou les matières textiles, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	40103900	Courroies de transmission, en caoutchouc vulcanisé (à l'excl. des courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale, striées, d'une circonférence extérieure > 60 cm mais <= 240 cm et des courroies de transmission sans fin, crantées [synchrone], d'une circonférence extérieure > 60 cm mais <= 198 cm)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	40169300	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	40169952	Pièces en caoutchouc-métal qui, en raison de leur nature, sont destinées exclusivement ou principalement aux véhicules automobiles des n° 8701 à 8705, en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44081015	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. en bois de conifères et autres bois de conifères, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
Accusé de réception en préfecture 973-200052678-2026-02-20-AP-2026-48 Date de télétransmission : 01/07/2026 Date de réception en préfecture : 01/07/2026	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44081098	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bord ou en bout, d'une épaisseur <= 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout ainsi que des planchettes destinées à la fabrication de crayons)

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44083111	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44083121	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau (sauf collés par assemblage en bout)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44083125	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, poncés, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau (sauf collés par assemblage en bout)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44083130	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, assemblés bord à bord, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44083915	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, poncés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés, en white lauan, sipo, limba, okoumé, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany "Swietenia spp.", palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44083921	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, en white lauan, sipo, limba, okoumé, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany "Swietenia spp.", palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose (sauf collés par assemblage en bout)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44083930	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur <= 6 mm, en white lauan, sipo, limba, okoumé, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany [Swietenia spp.], palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44083955	Feuilles pour placage, y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié, feuilles pour contreplaqué ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, en bois tropicaux (à l'exclusion des bois de white lauan, de sipo, de limba, d'okoumé, d'obéché, d'acajou d'Afrique, de sapelli, de virola, de mahogany «Swietenia spp.», de palissandre de Rio, de palissandre de Para et de palissandre de Rose)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44083970	Planchettes destinées à la fabrication de crayons, d'une épaisseur <= 6 mm, en bois tropicaux (à l'exclusion des bois de white lauan, de sipo, de limba, d'okoumé, d'obéché, d'acajou d'Afrique, de sapelli, de virola, de mahogany «Swietenia spp.», de palissandre de Rio, de palissandre de Para et de palissandre de Rose)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44083985	Feuilles pour placage, y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié, feuilles pour contreplaqué ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur <= 1 mm, en bois tropicaux (à l'exclusion des bois de white lauan, de sipo, de limba, d'okoumé, d'obéché, d'acajou d'Afrique, de sapelli, de virola, de mahogany «Swietenia spp.», de palissandre de Rio, de palissandre de Para et de palissandre de Rose ainsi que des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44083995	Feuilles pour placage, y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié, feuilles pour contreplaqué ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur > 1 mm mais <= 6 mm, en bois tropicaux (à l'exclusion des bois de white lauan, de sipo, de limba, d'okoumé, d'obéché, d'acajou d'Afrique, de sapelli, de virola, de mahogany «Swietenia spp.», de palissandre de Rio, de palissandre de Para et de palissandre de Rose ainsi que des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44089085	Feuilles pour placage, y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié, feuilles pour contreplaqué ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur <= 1 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout ainsi que des bois tropicaux et des bois de conifères)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44089095	Feuilles pour placage, y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié, feuilles pour contreplaqué ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur > 1 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout ainsi que des bois tropicaux et des bois de conifères)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44101110	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44101130	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44101150	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44101190	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44101210	Panneaux dits 'oriented strand board' [OSB], en bois, bruts ou simpl. poncés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44101290	Panneaux dits 'oriented strand board' [OSB], en bois (sauf bruts ou simpl. poncés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44101900	Panneaux dits 'waferboard' et panneaux simil., en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de particules, des panneaux dits 'oriented strand board', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44109000	Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44111210	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur <= 5 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44111292	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm, travaillée mécaniquement ou en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm³ (HDF)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44111294	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique n'excédant pas 0,8 g/cm³
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44111310	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 5 mm mais <= 9 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44111391	Revêtements de sol stratifiés de panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits «MDF», d'une épaisseur >5 mm mais <= 9 mm, d'une masse volumique >0,8 g/cm³ (HDF)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44111393	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits «MDF», d'une épaisseur >5 mm mais <= 9 mm, d'une masse volumique >0,8 g/cm³ (HDF), ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (à l'excl. des revêtements de sol stratifiés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44111394	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique n'excédant pas 0,8 g/cm³
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44111410	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 9 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44111491	Revêtements de sol stratifiés de panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits «MDF», d'une épaisseur >9 mm, d'une masse volumique >0,8 g/cm³ (HDF)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44111493	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits «MDF», d'une épaisseur >9 mm, d'une masse volumique >0,8 g/cm³ (HDF), ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (à l'excl. des revêtements de sol stratifiés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44111495	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm³ mais n'excédant pas 0,8 g/cm³
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44111497	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique n'excédant pas 0,5 g/cm³
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44119210	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,8 g/cm³, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois dont les faces sont des panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44119290	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,8 g/cm³, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44119300	Autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, masse volumique excédant 0,5 g/cm³ mais n'excédant pas 0,8 g/cm³ (excl. Fibres de densité moyenne "MDF"; panneau de particules, tenu ou non collé avec une ou plusieurs feuilles de fibarboard; Bois stratifié avec une couche de contreplaqué; panneaux de bois cellulaires dont les deux côtés sont en panneaux de fibre; carton; composants de meubles identifiables)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44119410	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique <= 0,5 g/cm³, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44119490	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique <= 0,5 g/cm³, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44121000	Bois en bambou contre-plaqués, plaqués, et bois stratifiés simil. en bambou, ne contenant pas de panneaux de particules, sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des panneaux pour parquets, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44123110	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois d'une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en dark red meranti, light red meranti, white lauan, sipo, limba, obeche, okoumé, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany «Swietenia spp.», palissandre de Rio, palissandre de Para ou palissandre de Rose (à l'excl. des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44123190	Bois contreplaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux (à l'exclusion de celles ayant un pli extérieur en bois d'okoumé, de dark red meranti, de light red meranti, de white lauan, de sipo, de limba, d'obéché, d'acajou d'Afrique, de sapelli, de virola, de mahogany «Swietenia spp.», de palissandre de Rio, de palissandre de Para ou de palissandre de Rose, des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITES ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44123310	Autres bois contre-plaqué composés uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, avec au moins une couche extérieure de bouleau "Betula spp." (à l'excl. de bambou, avec une plis extérieure de bois tropical et des feuilles de bois comprimé, des panneaux de bois cellulaires, du bois incrusté et des feuilles identifiables comme composants de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44123320	Autres bois contre-plaqués, composés uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, avec au moins une couche extérieure de peuplier ou d'aspen "populus spp." (à l'excl. de bambou, avec une plis extérieure de bois tropical ou de bouleau, et des feuilles de bois comprimé, des panneaux de bois cellulaires, du bois incrusté et des feuilles identifiables comme composants de meubles) constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, sans pli extérieur en bouleau, mais ayant au moins un pli extérieur en peuplier (Populus spp.)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44123330	Autres bois contre-plaqués, composés uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, avec au moins une couche extérieure d'eucalyptus "Eucalyptus spp." (à l'excl. de bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, de bouleau, de peuplier ou d'aspen et de feuilles de bois comprimé, de panneaux de bois cellulaires, de bois incrusté et de feuilles identifiables comme composants de meubles) constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, sans pli extérieur en peuplier (Populus spp.), mais ayant au moins un pli extérieur en eucalyptus (Eucalyptus spp.)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44123390	Autres bois contre-plaqués, composés uniquement de feuilles de bois < d'épaisseur de 6 mm, avec au moins une couche extérieure de bois non conifères de l'aulne d'espèce, cendres, hêtre, cerise, châtaignier, orme, hickory, châtaigne de cheval, chaux, érable, chêne, Avion Arbre, Robinia, TuliPwood ou Noyer (à l'excl. de bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, de bouleau, de peuplier, d'aspen ou d'eucalyptus et de draps de bois comprimé, de panneaux de bois cellulaires, de bois incrusté et de feuilles identifiables comme composants de meubles) constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autre que de conifères, des espèces aulne (Alnus spp.), frêne (Fraxinus spp.), hêtre (Fagus spp.), bouleau (Betula spp.), cerisier (Prunus spp.), châtaignier (Castanea spp.), orme (Ulmus spp.), eucalyptus (Eucalyptus spp.), caryer (Carya spp.), marronnier (Aesculus spp.), tilleul (Tilia spp.), érable (Acer spp.), chêne (Quercus spp.), platane (Platanus spp.), peuplier (Populus spp.), robinier (Robinia spp.), tulipier (Liriodendron spp.) ou noyer (Juglans spp.)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44123400	Bois contreplaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères (à l'exclusion des bois de bambou, ayant un pli extérieur en bois tropicaux ou des bois d'aulne, de frêne, de hêtre, de bouleau, de cerisier, de châtaignier, d'orme, d'eucalyptus, de caryer, de marronnier, de tilleul, d'érable, de chêne, de platane, de peuplier, de robinier, de tulipier ou de noyer, des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44123900	Bois contreplaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant les deux plis extérieurs en bois de conifères (à l'exclusion des bois de bambou, des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44124191	Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés "LVL", avec au moins une couche extérieure de bois tropical et l'un des bois non conifères (à l'excl. de bambou, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois < d'épaisseur de 6 mm, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44124199	Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés "LVL", avec au moins un pli externe de bois tropical (à l'excl. de bambou, avec une couche extérieure de bois non conifère, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois < d'épaisseur de 6 mm, feuilles de bois comprimé, Panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44124200	Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés "LVL", avec au moins une couche extérieure de bois non conifères (excl. De bambou, avec un pli extérieur de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois < d'épaisseur de 6 mm, feuilles de bois comprimé, Panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44124900	Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés "LVL", avec les deux plis externes de bois de conifères (à l'excl. De bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois < d'épaisseur de 6 mm, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44125110	Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés, avec au moins un pli externe de bois tropical et l'un des bois non conifères (à l'exclue de bambou, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur et de bois de placage stratifié)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44125190	Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés, avec au moins un pli externe de bois tropical (à l'excl. De bambou, avec un pli extérieur de bois non conifère, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur et de bois de placage stratifié)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44125200	Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés, avec au moins une couche extérieure de bois non conifères (à l'exclue de bambou, avec un pli extérieur de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur et de bois de placage stratifié)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44125900	Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés, avec les deux plis externes de bois de conifères (à l'exclue de bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, contreplaqué constitué uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur et de bois de placage stratifié)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44129110	Bois stratifié avec au moins un pli externe de bois tropical et une couche de panneaux de particules (à l'excl. De bambou, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, bois placage stratifié, de bloc de blocage, laminboard, battenboard, feuilles de bois comprimé, Panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44129191	Bois stratifié avec au moins un pli externe de bois tropical et un de bois non conifères (à l'exclue de bambou, avec une couche de panneaux de particules, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois de placage laminé, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44129199	Bois stratifié avec au moins un pli externe de bois tropical (à l'excl. De bambou, avec une couche de panneaux de particules, avec une couche externe de bois non conifères, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur et de bois de placage stratifié, Barboard, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITES ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44129210	Bois stratifié ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères et contenant au moins un panneau de particules (exclue de bambou, avec un pli externe de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois placage laminé, Barboard, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiabiles comme composants de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44129290	Bois stratifié ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères(exclue de bambou, avec un pli externe de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois placage laminé, Barboard, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiabiles comme composants de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44129910	Bois stratifié ayant les deux plis extérieurs de bois de conifères et contenant au moins un panneau de particules (à l'exclue de bambou, avec un pli externe de bois tropical, des contreplaqués constitués uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois de placage laminé, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiabiles comme composants de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44129990	Bois stratifié ayant les deux plis extérieurs de bois de conifères (à l'excl. De bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, avec une couche de panneaux de particules, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois de placage stratifié, de bloc de blocage, de lambris, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiabiles comme composants de meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	44219999	Ouvrages en bois, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	56081911	Filets confectionnés, à mailles nouées, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	57032991	Carreaux de revêtements de sol, de nylon ou d'autres polyamides, touffetés, même confectionnés, dont la superficie n'excède pas 1 m² (excl. Imprimé et gazon)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	59119091	Tampons circulaires à polir autoadhésifs des types utilisés pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	59119099	Produits et articles textiles, pour usages techniques, visés à la note 7 du chapitre 59, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	68029990	Pierres de taille ou de construction (sauf pierres calcaires, granit et ardoise), de toutes formes, polies, décorées ou autrement travaillées, d'un poids net < 10 kg; sculptures réalisées à partir de ces pierres (sauf ouvrages du n° 680210; articles en basalte fondu ou en stéatite céramique; boutons; bijouterie de fantaisie; appareils d'horlogerie ou d'éclairage et leurs parties; objets d'art originaux sculptés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	68061000	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	68062090	Vermiculite expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés, même mélangés entre eux (autres qu'argiles expansées)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	68069000	Mélanges et ouvrages en matières minérales à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son (sauf laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil.; vermiculite expansée, argile expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés; produits en béton léger, amiante ou base d'amiante, amiante-ciment, cellulose-ciment ou simil.; articles en céramique)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	68080000	Panneaux, planches, carreaux, blocs et articles simil., en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux (sauf articles en amiante-ciment, cellulose-ciment et produits simil.)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	68091100	Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles simil., en plâtre ou en compositions à base de plâtre, non ornementés, revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement (sauf ouvrages à liaison en plâtre à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	68091900	Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles simil., en plâtre ou en compositions à base de plâtre, non ornementés (sauf revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement et sauf ouvrages à liaison en plâtre à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	68109100	Éléments préfabriqués pour le bâtiment ou le génie civil, en ciment, en béton ou en pierre artificielle, même armés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	69051000	Tuiles
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	69101000	Éviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes simil. pour usages sanitaires, en porcelaine (sauf porte-savon, porte-éponge, porte-brosse à dents, porte-serviettes et porte-papier hygiénique)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	69109000	Éviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes simil. pour usages sanitaires en céramique (autres qu'en porcelaine et sauf porte-savon, porte-éponge, porte-brosse à dents, porte-serviettes et porte-papier hygiénique)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70031210	Plaques ou feuilles en verre d'optique dit 'coulé', colorées dans la masse, opacifiées, plaquées [doublées], ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillées (autres qu'armées)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70031291	Plaques ou feuilles en verre dit 'coulé', à couche non réfléchissante, mais non autrement travaillées (autres qu'armées et en verre d'optique)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70031299	Plaques et feuilles en verre coulé, colorées dans la masse, opacifiées, plaquées (doublées) ou à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillées (autres qu'en verre d'optique ou qu'en verre armé)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70031910	Plaques ou feuilles en verre d'optique, dit 'coulé' mais non autrement travaillé (autres que colorées dans la masse, opacifiées, plaquées [doublées], ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante et autres qu'armées)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70031990	Plaques ou feuilles en verre, dit 'coulé', mais non autrement travaillé (autres qu'en verre d'optique ou qu'en verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué [doublé], ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante et sauf en verre armé)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70032000	Plaques et feuilles en verre dit 'coulé', armées, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillées
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70033000	Profilés en verre, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70042091	Feuilles en verre étiré ou soufflé, à couche non réfléchissante, mais non autrement travaillé (à l'excl. des articles en verre d'optique)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70042099	Feuilles en verre étiré ou soufflé, coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillé (à l'excl. des articles en verre d'optique)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70049080	Feuilles en verre étiré ou soufflé, mais non autrement travaillé (à l'excl. des articles en verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante ainsi que des articles en verre d'optique)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70051005	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche non réfléchissante, mais non autrement travaillée (sauf armée)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70051025	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (sauf armée)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70051030	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (sauf armée)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70051080	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (sauf armée)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70052125	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée (doublée) ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70052130	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée (doublée) ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70052180	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée (doublée) ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70052925	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée (doublée) ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70052935	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée (doublée) ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70052980	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée (doublée) ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70053000	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, armée, mais non autrement travaillée
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70060010	Plaques, feuilles ou profilés en verre d'optique, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé mais non encadré ni associé à d'autres matières (sauf verre de sécurité, vitrage isolant à parois multiples et verre sous la forme de miroirs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70060090	Plaques, feuilles ou profilés en verre, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé, mais non encadré ni associé à d'autres matières (sauf verre d'optique, verre de sécurité, vitrage isolant à parois multiples et verre sous la forme de miroirs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70071190	Verre trempé de sécurité, de dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules (à l'excl. des véhicules automobiles et tracteurs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70071910	Verre trempé de sécurité, émaillé
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70071920	Verre trempé de sécurité, coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante (sauf de dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70071980	Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70072120	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité, de dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs (autre que vitrage isolant à parois multiples)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70072900	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70080020	Vitrages isolants à parois multiples, colorés dans la masse, opacifiés, plaqués (doublés) ou à couche absorbante ou réfléchissante
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70080081	Vitrages isolants formés de deux plaques de verre scellées hermétiquement sur leur pourtour par un joint et séparées par une couche d'air, d'autre gaz ou de vide (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués (doublés) ou à couche absorbante ou réfléchissante)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 04/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -

ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70080089	Vitrages isolants à deux parois séparées par des fibres de verre, ou à trois couches ou plus (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70099100	Miroirs en verre non encadrés (sauf miroirs rétroviseurs pour véhicules, miroirs optiques, optiquement travaillés et miroirs > 100 ans)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70196300	Tissus à maille fermée, tissage uni, de fils de fibres de verre (excl. Revêtu ou stratifié)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70196400	Tissus à maille fermée, tissage uni, fils de fibres de verre, revêtus ou stratifiés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70196600	Tissus à maille ouverte, de fibre de verre, d'une largeur n'excédant pas 30 cm
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70196990	Tissus collés mécaniquement de fibres de verre (à l'exclusion de tissus à maille fermée, de royers et de tissus tissés, ou par couture-tricotage et étoffes aiguilletées)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70199000	Fibres de verre et ouvrages en ces matières, non dénommés ailleurs
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	70200080	Ouvrages en verre, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72081000	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, présentant des motifs en relief obtenus directement lors du laminage
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72082500	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 4,75 mm, décapés (sans motifs en relief)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72082600	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, décapés (sans motifs en relief)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72082700	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm, décapés (sans motifs en relief)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72083700	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm (sans motifs en relief, et autres que décapés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72083800	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm (sans motifs en relief, et autres que décapés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72083900	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm (sans motifs en relief, et autres que décapés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72085291	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 2050 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm, sans motifs en relief
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72085299	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 2050 mm mais >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm, sans motifs en relief (à l'excl. des produits laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées d'une largeur <= 1 250 mm)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72085390	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, sans motifs en relief (à l'excl. des produits laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées d'une largeur <= 1250 mm et d'une épaisseur >= 4 mm)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72085400	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm (sans motifs en relief)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72091500	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72091690	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 1 mm mais < 3 mm (sauf produits dits "magnétiques")
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72091810	Produits laminés plats dits "magnétiques", en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, d'une épaisseur < 0,5 mm
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72092500	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72092690	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 1 mm mais < 3 mm (à l'excl. des produits laminés plats dits "magnétiques")
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72104900	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72109080	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72122000	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués électrolytiquement

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72123000	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72125090	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (autrement qu'étamés, zingués, peints, vernis, revêtus de matières plastiques ou d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, cuivrés, chromés, nickelés ou revêtus d'aluminium)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72142000	Barres en fer ou en aciers non alliés, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72149110	Barres en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminées à chaud ou filées à chaud ou extrudées à chaud, contenant en poids < 0,25% de carbone, de section rectangulaire (à l'excl. des barres en acier de décolletage ainsi que des barres comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72149190	Barres en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminées ou filées à chaud ou extrudées à chaud, contenant en poids >= 0,25% de carbone, de section rectangulaire (à l'excl. des barres en acier de décolletage ainsi que des barres comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72159000	Barres en fer ou en aciers non alliés, obtenues ou parachevées à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées ou obtenues à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72169180	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid à partir de produits laminés plats et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées (à l'excl. des profilés en tôles nervurées)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72169900	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, ou forgés à chaud, ou autrement obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (autres que ceux obtenus à partir de produits laminés plats)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72171039	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (ne comportant pas des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72172090	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, zingués (sauf fil machine)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72191410	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, enroulés, épaisseur < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72191490	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, enroulés, épaisseur < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72192300	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72192400	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur < 3 mm
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72193210	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72193290	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72193310	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 1 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72193390	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 1 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72193410	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 0,5 mm mais <= 1 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72193490	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 0,5 mm mais <= 1 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72201100	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à chaud, épaisseur >= 4,75 mm
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72202021	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72202029	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72202041	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 0,35 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72202049	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 0,35 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72202081	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur <= 0,35 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72202089	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur <= 0,35 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception en préfecture : 09/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72209020	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, perforés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72209080	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, non perforés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72224010	Profilés en aciers inoxydables, simpl. laminés ou filés ou extrudés à chaud
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72224050	Profilés en aciers inoxydables, simpl. obtenus ou parachevés à froid
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72224090	Profilés en aciers inoxydables, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées ou simpl. forgés ou forgés ou autrement obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72254060	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, épaisseur de 4,75 mm à 10 mm (sauf aciers pour outillage, aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits "magnétiques")
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72269910	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et zingués électrolytiquement (sauf en aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits "magnétiques")
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72269930	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et zingués (sauf zingués électrolytiquement et sauf aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits "magnétiques")
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	72269970	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et autrement traités (sauf zingués et produits en aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits "magnétiques")
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73012000	Profilés en fer ou en acier, obtenus par soudage
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73030090	Tubes, tuyaux et profilés creux, en fonte (autres que pour canalisations sous pression)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73043120	Tubes de précision, sans soudure, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73043180	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des tubes de précision)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73043950	Tubes filetés ou filetables dits « gaz », sans soudure, de fer ou d'acier non allié (à l'exclusion de la fonte)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73043982	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, en fer ou en acier non allié, d'un diamètre externe de <= 168,3 mm (à l'exclusion de ceux étirés ou laminés à froid, de fonte, Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz- et des tubes et des tuyaux de gaz de la sous-position 7304 39 50)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73043983	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, en fer ou en acier non allié, d'un diamètre externe de >168,3 mm (à l'exclusion de ceux étirés ou laminés à froid, de fonte, Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz- et des tubes et des tuyaux de gaz de la sous-position 7304 39 50)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73043988	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, en fer ou en acier non allié, d'un diamètre externe > 406,4 mm (à l'exclusion de ceux étirés ou laminés à froid, de fonte, Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz- et des tubes et des tuyaux de gaz de la sous-position 7304 39 50)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73043992	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, non étirés ou laminés à froid, de diamètre extérieur <= 168,3 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages des n° 7304 39 10 à 7304 39 58)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73043993	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, non étirés ou laminés à froid, de diamètre extérieur > 168,3 mm mais <= 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages des n° 7304 39 10 à 7304 39 58)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73043998	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages des n° 7304 39 52 et 7304 39 58)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73044100	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, étirés ou laminés à froid (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73044983	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre externe <= 168,3 mm (à l'exclusion des tuyaux éirés ou laminés à froid des types utilisés Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73044985	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre externe > 168,3 mm mais <= 406,4 mm (à l'exclusion des Tuyaux étirés ou laminés à froid, de type utilisé pour les conduites de pétrole ou de gaz, et le boîtier et le tube d'un type utilisé pour le forage de pétrole ou de gaz)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73044989	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm (à l'excl. Tuyau de ligne à froid ou laminé à froid d'un type utilisé pour l'huile ou le gaz Pipelines et boîtiers et tubes d'un type utilisé pour le perçage de pétrole ou de gaz et de tubes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73045110	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur de> 406,4 mm (à l'exclusion des Tuyaux étirés ou laminés à froid,de type utilisé pour les conduites de pétrole ou de gaz, et le boîtier et le tube d'un type utilisé pour le forage de pétrole ou de gaz)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73045189	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxidables, étirés ou laminés à froid (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction de pétrole ou de gaz; tubes de précision; tuyaux et profilés creux droits et à paroi d'épaisseur uniforme, à teneur en poids en carbone de 0,9 à 1,15%, en chrome de 0,5 à 2% et en molybdène <= 0,5%)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73045930	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur de> 406,4 mm (à l'exclusion des Tuyaux étirés ou laminés à froid,de type utilisé pour les conduites de pétrole ou de gaz, et le boîtier et le tube d'un type utilisé pour le forage de pétrole ou de gaz)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73045982	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur de> 406,4 mm (à l'excl. Tuyau de ligne à froid ou laminé à froid d'un type utilisé pour l'huile ou le gaz Pipelines et boîtiers et tubes d'un type utilisé pour le forage de pétrole ou de gaz et de tubes)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73045983	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur de> 406,4 mm (à l'excl. des tuyaux étirés ou laminés à froid d'un type utilisé pour l'huile ou le gaz Pipelines et boîtiers et tubes d'un type utilisé pour le forage de pétrole ou de gaz)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73045989	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur de> 406,4 mm (à l'excl. des tuyaux étirés ou laminés à froid d'un type utilisé pour l'huile ou le gaz Pipelines et boîtiers et tubes d'un type utilisé pour le forage de pétrole ou de gaz)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73053100	Tubes et tuyaux, de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en fer ou en acier, soudés longitudinalement (sauf tubes et tuyaux des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73053900	Tubes et tuyaux, de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en fer ou en acier, soudés (sauf soudés longitudinalement et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73059000	Tubes et tuyaux de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en produits laminés plats en fer ou en acier (sauf soudés et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73063080	Tubes, tuyaux et profilés creux, soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers, diamètre extérieur > 168,3 mm mais <= 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz et sauf tubes de précision et tubes filetés ou filetables dits "tubes gaz")
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73064080	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73065080	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxidables (autres que tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ainsi que les tubes de précision)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73069000	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73071190	Accessoires de tuyauterie moulés en fonte non malléable (autres que les types utilisés pour canalisations sous pression)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73071990	Accessoires de tuyauterie moulés en acier
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73072980	Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables (sauf accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, moulés, filetés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73079210	Manchons, en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73079290	Coudes et courbes en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73079319	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur <= 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73081000	Ponts et éléments de ponts, en fer ou en acier
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73082090	Tours et pylônes, en fer ou en acier (à l'excl. des mâts d'éolienne tubulaires en acier et sections de mât)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73084000	Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étaieage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73090090	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières solides, d'une contenance > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés aménagés pour un ou plusieurs moyens de transport)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73121049	Torons et câbles, en fer ou en acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est <= 3 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures, des ronces artificielles et des produits revêtus d'alliages à base de cuivre-zinc (laiton))
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73121061	Torons en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm, non revêtus (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73121065	Torons en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm, zingués (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73121081	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 3 mm mais <= 12 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73121083	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 12 mm mais <= 24 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73141200	Toiles métalliques continues ou sans fin, pour machines, en fils d'acier inoxydable
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73141900	Toiles métalliques tissées, y.c. les toiles continues ou sans fin, en fils de fer ou d'aciers autres qu'inoxidables (à l'excl. des toiles en fils métalliques des types utilisés pour vêtements et aménagements intérieurs et usages simil.)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73142010	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm², en fils de fer ou d'acier nervurés, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73145000	Tôles et bandes déployées en fer ou en acier
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73151190	Chaînes à rouleaux en fonte, fer ou acier (autres que des types utilisés pour cycles et motocycles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73151200	Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73151900	Parties de chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73158100	Chaînes à maillons à étais en fonte, fer ou acier
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73158200	Chaînes en fonte, fer ou acier, à maillons soudés (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes et à maillons à étais)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73159000	Parties de chaînes et chaînettes antidérapantes, à maillons à étais, et autres chaînes et chaînettes du n° 7315 (à l'excl. des parties de chaînes à maillons articulés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73170020	Pointes de tréfilerie en fer ou en acier, présentées en bandes ou en rouleaux
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73170060	Pointes, clous, crampons, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fils de fer d'acier (à l'excl. des pointes encollées, en bandes ou en rouleaux et des agrafes présentées en barrettes)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73170080	Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fonte, fer ou acier (sauf de tréfilerie et agrafes présentées en barrettes)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181100	Tire-fond en fonte, fer ou acier
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181210	Vis à bois en aciers inoxydables (autres que tire-fond)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181290	Vis à bois en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables (autres que tire-fond)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181300	Crochets et pitons à pas de vis en fonte, fer ou acier
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181410	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception en préfecture : 09/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181491	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181499	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que vis à tôles et vis à bois)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181520	Vis et boulons, en fonte, fer ou acier, «même avec leurs écrous et rondelles», pour la fixation des éléments de voies ferrées (à l'exclusion des tire-fond)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181535	Vis et boulons, en acier inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», sans tête (à l'exclusion des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181542	Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», sans tête, d'une résistance à la traction < 800 MPa (à l'exclusion des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181548	Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», sans tête, d'une résistance à la traction >= 800 MPa (à l'exclusion des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181552	Vis et boulons, en acier inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'exclusion des vis à bois et des vis autotaraudeuses)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181558	Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'exclusion des vis à bois et des vis autotaraudeuses)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181568	Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête à six pans creux (à l'exclusion des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181575	Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête hexagonale (à l'exclusion des vis à tête creuse, des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181582	Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête hexagonale, d'une résistance à la traction < 800 MPa (à l'exclusion des vis à tête creuse, des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181588	Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête hexagonale, d'une résistance à la traction >= 800 MPa (à l'exclusion des vis à tête creuse, des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181595	Vis et boulons, en fonte, fer ou acier, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête (à l'exclusion des vis avec tête fendue, à empreinte cruciforme ou hexagonale; des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées, des crochets et pitons à pas de vis)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181631	Écrous à sertir, en acier inoxydable
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181639	Écrous, en acier inoxydable (à l'exclusion des écrous à sertir)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181640	Écrous à sertir, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181660	Écrous de sécurité, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181692	Écrous, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable, de diamètre intérieur <= 12 mm (à l'exclusion des écrous à sertir et des écrous de sécurité)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181699	Écrous, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable, de diamètre intérieur > 12 mm (à l'exclusion des écrous à sertir et des écrous de sécurité)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73181900	Articles de boulonnerie et de visserie, filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73182100	Rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage, en fonte, fer ou acier
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73182200	Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73182300	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73182400	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73182900	Articles de boulonnerie et de visserie non filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73209090	Ressorts et lames de ressorts en fer ou en acier (sauf ressorts spiraux plats, ressorts ayant la forme de disques, ressorts en hélice, ressorts à lames et leurs lames, ressorts de montres, rondelles-ressorts, rondelles élastiques et sauf ressorts-amortisseurs et ressorts à barre à torsion de la Section 17)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73241000	Éviers et lavabos en aciers inoxydables
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73261990	Ouvrages en fer ou en acier, estampés, sans autres ouvraisons, n.d.a. (sauf boulets et articles simil. pour broyeurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73262000	Ouvrages en fil de fer ou d'acier, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73269040	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73269060	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73269092	Ouvrages en fer ou en acier, forgés, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	73269098	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	74151000	Pointes et clous, punaises, crampons appointés, agrafes et simil., en cuivre ou avec tige en fer ou en acier et tête en cuivre (sauf agrafes présentées en barrettes)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	74152100	Rondelles (y.c. les rondelles destinées à faire ressort), en cuivre
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	74152900	Boulons, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et simil., non filetés, en cuivre (sauf rondelles [y.c.les rondelles destinées à faire ressort])
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	74153300	Vis, boulons, écrous et articles simil., filetés, en cuivre (à l'excl. des crochets et pitons à pas de vis, des tire-fond, des bouchons métalliques, bondes et articles simil., filetés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	74153900	Crochets à pas de vis, vis à oeillet, tampons et articles simil., filetés, en cuivre (sauf vis ordinaires et sauf boulons et écrous)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	74198090	Articles de cuivre, non dénommés ailleurs
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76041090	Profilés en aluminium non allié, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76042100	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76042910	Barres en alliages d'aluminium
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76042990	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76061130	Panneau composite en aluminium, d'aluminium non allié, d'une épaisseur de> 0,2 mm
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76061191	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76061199	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76061230	Panneau composite en aluminium, d'alliages d'aluminium, d'une épaisseur de> 0,2 mm
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76061250	Tôles et bandes, d'alliages d'aluminium, d'une épaisseur de> 0,2 mm, carré ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de plastiques (à l'exclusion des bandes pour corps de boîtes boisson, bandes pour couvercles de boîtes boisson et bandes pour anneaux de boîtes boisson et à l'exclusion des panneaux composites en aluminium)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76061292	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées et bandes pour corps, couvercles et anneaux de boîtes boisson)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76061293	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, vernis ou revêtus de matière plastique)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76061299	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, vernis ou revêtus de matière plastique)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76069200	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76072091	Panneau composite en aluminium, d'une épaisseur <= 0,2 mm
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76072099	Feuille d'aluminium, sur support, d'une épaisseur (support non compris) >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'exclusion des feuilles d'estampage de la position 3212, du papier d'aluminium constitué de matériau de décoration d'arbre de Noël et des panneaux panneaux composites en aluminium)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76082020	Tubes et tuyaux en alliages d'aluminium, soudés (sauf profilés creux)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 04/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76082089	Tubes et tuyaux en alliages d'aluminium (autres que soudés ou simpl. filés à chaud et sauf profilés creux)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76101000	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en aluminium (sauf pièces de garnissage)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76109010	Ponts et éléments de ponts, tours et pylônes, en aluminium
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76161000	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	76169990	Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	79050000	Tôles, feuilles et bandes, en zinc
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	82071300	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	82071910	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	83014011	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	83014019	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	83014090	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	83016000	Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermoirs et montures-fermoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	83021000	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	83022000	Roulettes avec monture en métaux communs
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	83024110	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	83024150	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	83024190	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	83024200	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84072199	Moteurs hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion) pour la propulsion des bateaux, cylindrée > 325 cm³, puissance > 30 kW
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84072900	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, pour bateaux (sauf moteurs hors-bord)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84073100	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, cylindrée <= 50 cm³
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84073210	Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 50 cm³ mais <= 125 cm³
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84073290	Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 125 cm³ mais <= 250 cm³
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84073320	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, cylindrée > 250 cm³ mais <= 500 cm³

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 04/07/2026
Date de réception en préfecture : 04/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84073380	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, cylindrée > 500 cm³ mais <= 1000 cm³
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84073430	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, cylindrée > 1000 cm³, usagés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84073491	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, neufs, cylindrée <= 1500 cm³ mais > 1000 cm³ (sauf moteurs destinés à l'industrie du montage du n° 8407 34 10)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84073499	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, neufs, cylindrée > 1500 cm³ (sauf pour l'industrie du montage des motoculteurs [870110], voitures de tourisme [8703], véhicules automobiles pour le transport des marchandises [8704], véhicules automobiles à usages spéciaux autres que transport de personnes ou de marchandises [8705])
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84079010	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), de cylindrée <= 250 cm³ (autres que moteurs pour aéronefs, moteurs pour la propulsion de bateaux et autres que les moteurs à piston alternatif des types utilisés pour la propulsion des véhicules automobiles du chapitre 87)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84079080	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm³, d'une puissance <= 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm³, d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84082035	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, puissance > 50 kW mais <= 100 kW
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, puissance > 100 kW
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84082055	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, puissance > 50 kW mais <= 100 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84082057	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84082099	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, puissance > 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84089045	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 30 kW mais <= 50 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84089047	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 50 kW mais <= 100 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84089061	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84089065	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 200 kW mais <= 300 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84089067	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 300 kW mais <= 500 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84089081	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 500 kW mais <= 1000 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84089085	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 1000 kW mais <= 5000 kW (autres que moteurs pour la propulsion de véhicules ferroviaires ou de bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84109010	Rotors de turbines et roues hydrauliques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84109020	Stators de turbines et roues hydrauliques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84109090	Parties de turbines hydrauliques ou de roues hydrauliques y compris les régulateurs (à l'excl. des rotors et stators)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84122120	Systèmes hydrauliques à mouvement rectiligne, avec cylindres hydrauliques comme partie travaillante

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 04/07/2026
Date de réception en préfecture : 04/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84122180	Moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne (cylindres) (autres que les systèmes hydrauliques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84122920	Systèmes hydrauliques à moteurs hydrauliques comme partie travaillante (sauf moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne [cylindres])
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84122981	Moteurs oléohydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et systèmes hydrauliques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84123100	Moteurs pneumatiques, à mouvement rectiligne [cylindres]
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84123900	Moteurs pneumatiques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres])
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84129040	Parties de moteurs hydrauliques, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84131100	Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, avec un dispositif mesureur de liquide ou conçues pour en comporter, des types utilisés dans les stations-service ou les garages
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84131900	Pompes pour liquides, avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter (sauf pompes pour la distribution de carburants ou lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84132000	Pompes à bras pour liquides (sauf les pompes avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84133020	Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84134000	Pompes à béton
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84135069	Pompes à piston, pour liquides, à moteur (sauf pompes avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes hydrauliques, y.c. les agrégats hydrauliques, ainsi que les pompes doseuses)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84136020	Agrégats hydrauliques avec pompe volumétrique rotative, comme organe principal
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84136070	Pompes pour liquides, à vis hélicoïdales, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, et sauf pompes à béton et agrégats hydrauliques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84137051	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à simple flux, monobloc (sauf pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes immergées et circulateurs de chauffage central et d'eau chaude)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84137059	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à simple flux, non monobloc (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84139200	Parties d'élévateurs à liquides, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84142080	Pompes à air, à main ou à pied (sauf pompes à main pour cycles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, débit par minute > 2 m³
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84145915	Ventilateurs des types utilisés exclusivement ou principalement pour le refroidissement de microprocesseurs, d'appareils de télécommunication, de machines automatiques de traitement de l'information ou d'unités de machines automatiques de traitement de l'information
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84145925	Ventilateurs axiaux (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W et des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84145995	Ventilateurs (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W, des ventilateurs axiaux et centrifuges ainsi que des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84146000	Hottes aspirantes à extraction ou à recyclage par filtre, à ventilateur incorporé, plus grand côté horizontal <= 120 cm
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84147000	Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84148028	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h > 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84148051	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h <= 120 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84148059	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h > 120 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84148073	Compresseurs volumétriques rotatifs à un seul arbre (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84148075	Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84148078	Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84151010	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, formant un seul corps, conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84151090	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type "split-system" [systèmes à éléments séparés], conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84158200	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, avec dispositif de réfrigération mais sans soupape d'inversion du cycle thermique (autres que machines et appareils du type de ceux utilisés pour le confort des personnes dans les véhicules automobiles et ceux formant un seul corps ou du type "split-system" [systèmes à éléments séparés] du type mural ou pour fenêtres)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84181020	Combinaison de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs, d'une capacité excédant 340 l, munis de portes ou de tiroirs extérieurs séparés, ou d'une combinaison de ces éléments
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84181080	Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures séparées, d'une capacité <= 340 l
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception en préfecture : 09/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84191200	Chauffe-eau solaires
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84191900	Chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation (à l'excl. des chauffe-eau instantanés à gaz et des chaudières ou générateurs mixtes pour chauffage central)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84193300	Appareils de lyophilisation, appareils de cryodessiccation et séchoirs à pulvérisation
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84193500	Séchoirs, pour bois, pâte à papier, papier ou carton (à l'excl. Appareil de lyophilisation, appareils de cryodessiccation, séchoirs et séchoirs à pulvérisation pour produits agricoles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84195020	Échangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 3 cm
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84195080	Échangeurs de chaleur (à l'exclusion des chaudières et de ceux composés de fluoropolymères, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 3 cm)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84198930	Appareils et dispositifs de métallisation sous vide
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84211970	Centrifugeuses, y.c. lesessoreuses centrifuges (à l'excl. des appareils pour la séparation isotopique, des écrémeuses, desessoreuses à linge ainsi que des centrifugeuses des types utilisés dans les laboratoires et dans la fabrication des disques [wafers] à semi-conducteur)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84212920	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides, composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau et les reins artificiels)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau, les huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, les reins artificiels ainsi que de ceux composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84213200	Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (à l'exclusion des filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression et des appareils à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, autres que l'air (à l'exclusion des appareils pour la séparation isotopique, de ceux par procédé catalytique et de ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84219910	Parties des appareils relevant des sous-positions 84212920 ou 84213915, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84219990	Parties des appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84229090	Parties de machines à emballer ou à emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5 000 kg, à pesage électronique (à l'exclusion de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5 000 kg, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5 000 kg, à pesage électronique
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5 000 kg, autres qu'à pesage électronique
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84239010	Parties des appareils et instruments de pesage relevant des sous-positions 84232010, 84233010, 84238121, 84238123, 84238125, 84238129, 84238220 ou 84238920, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84239090	Poids pour balances de tous genres; parties des appareils et instruments de pesage, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84242000	Pistolets aéroglyphes et appareils simil. (à l'excl. des machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de carbures métalliques frittés [n° 8515] ainsi que des machines et appareils à jet de sable, vapeur, etc.)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84243001	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), équipés d'un dispositif de chauffage
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84243010	Machines et appareils à jet de sable et appareils à jet simil., à air comprimé
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84244100	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture, portables
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84244910	Pulvérisateurs et poudreuses, pour l'agriculture ou l'horticulture, conçus pour être portés ou tirés par tracteur
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'exclusion des pulvérisateurs portables et de ceux conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84248210	Appareils d'arrosage, même à main, pour l'agriculture ou l'horticulture
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84248290	Appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'exclusion des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84248970	Appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84261100	Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84261200	Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84261900	Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84262000	Grues à tour
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84264100	Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84264900	Bigues et chariots-grues et appareils autopropulsés (autres que sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84269110	Grues hydrauliques conçues pour être montées sur un véhicule routier, pour le chargement ou le déchargement du véhicule
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84269190	Grues conçues pour être montées sur un véhicule routier (à l'excl. des grues hydrauliques pour le chargement ou le déchargement du véhicule)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84269900	Bigues; grues à câbles et blondins et autres grues (sauf ponts roulants, grues portiques, grues sur portiques, portiques de déchargement, ponts-grues, chariots-cavaliers, grues à tour, chariot-grues, grues autopropulsées et grues conçues pour être montées sur un véhicule routier)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84271090	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84272011	Chariots-gerbeurs tous terrains, autopropulsés, élevant à une hauteur >= 1 m

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84281020	Ascenseurs et monte-charge, électriques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84281080	Ascenseurs et monte-charge, non électriques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84282020	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques, pour produits en vrac
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84283200	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à benne (autres que conçus pour mines au fond ou autres travaux souterrains)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84283300	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à bande ou à courroie (autres que conçus pour mines au fond et autres travaux souterrains)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84283920	Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84289071	Chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84289079	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole (sauf chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles et sauf tracteurs agricoles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84292000	Niveleuses autopropulsées
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84294010	Rouleaux compresseurs à vibrations
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84294030	Rouleaux compresseurs, autopropulsés (à l'excl. des rouleaux compresseurs à vibrations)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84294090	Compacteuses autopropulsées (sauf rouleaux compresseurs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84301000	Sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux (sauf montées sur wagons pour réseaux ferroviaires, ou sur châssis d'automobile ou sur camion)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84304100	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsées (à l'excl. des machines montées sur wagons pour réseaux ferroviaires ou sur châssis d'automobiles ou sur camions, et sauf machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84304900	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais non autopropulsées et non hydrauliques (à l'excl. des machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries, et sauf outillage pour emploi à la main)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84305000	Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsés, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84306100	Machines et appareils à tasser ou à compacter, non autopropulsés (sauf outillage pour emploi à la main)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception en préfecture : 09/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84306900	Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, non autopropulsés, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84313100	Parties d'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84314200	Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers), n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84314300	Parties de machines de sondage ou de forage des n° 843041 ou 843049, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84322100	Herses à disques (pulvérisateurs) pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84322950	Motoculteurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84322990	Extirpateurs, houes, sarclouses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motoculteurs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs, sans labour
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84323911	Semoirs de précision, à commande centrale (à l'exclusion des semoirs sans labour)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84323919	Semoirs (à l'exclusion des semoirs sans labour et des semoirs de précision, à commande centrale)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84323990	Plautoirs et repiqueurs (à l'exclusion de ceux sans labour)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84324100	Épandeurs de fumier (à l'exclusion des pulvérisateurs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84324200	Distributeurs d'engrais (à l'exclusion des pulvérisateurs et des épandeurs de fumier)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuse, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarclouses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84331151	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal, autopropulsées, avec siège
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 04/07/2026
Date de réception en préfecture : 04/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84368010	Machines et appareils pour la sylviculture, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84386000	Machines et appareils pour la préparation ou le traitement industriels des fruits ou des légumes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation, et sauf les machines à trier les fruits et légumes)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84388010	Machines et appareils pour le traitement et la préparation industriels du café ou du thé (sauf centrifugeuses, appareils de filtrage et sauf brûloirs, appareils de lyophilisation et autres appareils thermiques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84401010	Plieuses pour reliures
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84411070	Coupeuses pour le travail du papier ou du carton (à l'excl. des machines et appareils pour le brochage ou la reliure du n° 8440, des coupeuses-bobineuses, des coupeuses en long ou en travers et des massicots droits)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84433210	Imprimantes aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84592900	Machines à percer, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à commande numérique, des unités d'usinage à glissières et des machines mues à la main)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84596990	Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières (sauf à commande numérique et autres qu'unités d'usinage à glissières aléseuses-fraiseuses combinées, machines à fraiser à console et machines à tailler les engrenages)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84597000	Machines à fileter ou à tarauder les métaux par enlèvement de matières (sauf unités d'usinage à glissières)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84601200	Machines à rectifier les surfaces planes, à commande numérique, pour le finissage des métaux
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84601900	Machines à rectifier les surfaces planes, autres qu'à commande numérique, pour le finissage des métaux
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84602200	Machines à rectifier sans centre, à commande numérique, pour le finissage des métaux (à l'exclusion des machines à finir les engrenages)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84602300	Machines à rectifier les surfaces cylindriques, à commande numérique, pour le finissage des métaux (à l'exclusion des machines à finir les engrenages et des machines sans centre)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84602400	Machines à rectifier, à commande numérique, pour le finissage des métaux (à l'exclusion des machines à rectifier les surfaces planes ou cylindriques et des machines à rectifier les engrenages)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84603100	Machines à affûter, pour le travail des métaux, à commande numérique
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84603900	Machines à affûter, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84609000	Machines à ébarber, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, pour le travail des métaux ou des cermet (à l'exclusion des machines à meuler, à affûter, à rectifier et à roder ainsi que des machines pour emploi à la main)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84615011	Machines à scie circulaire, pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84615090	Machines à tronçonner, pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scier)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84622210	Machines de formage des profilés, pour produits plats, commandés numériquement
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84622290	Machines de formage des profilés, pour produits plats, non commandés numériquement
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84622300	Presses plieuses, à commande numérique
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84622400	Presses à panneaux, à commande numérique
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84622500	Machines à profiler à galets, à commande numérique

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84622600	Autres machines à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, à commande numérique (à l'excl. Machines de formage des profilés, des freins de pression, des cintruses de panneaux et des machines à roulement)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84622900	Machines à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour produits plats (sauf à commande numérique et machines de formage des profilés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84624900	Machines (à l'exclusion des presses) à poinçonner, à gruger ou à grignoter, pour produits plats, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailier à l'exclusion de celes à commande numérique
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84624990	Machines (y.c. les presses), à poinçonner ou à gruger, y.c. les machines combinées à poinçonner et à cisailier, pour le travail des métaux (autres que pour le travail des produits plats et autres qu'à commande numérique)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84625900	Machines pour travailler les tubes, tuyaux, profilés creux, profilés, et barres (à l'exclusion des presses et à l'exclusion de celles à commande numérique)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84626110	Presses de travail du métal à froid hydraulique, commandé numériquement
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84626190	Presses de travail du métal à froid hydraulique, non commandé numériquement
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84626210	Presses de travail du métal à froid, mécanique, commandées numériquement
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84626290	Presses de travail du métal à froid, mécanique, non commandées numériquement
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84626310	Servo-presses de travail du métal à froid, commandées numériquement
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84626390	Servo-presses de travail du métal à froid, non commandées numériquement
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84626910	Presses de travail du métal à froid, commandées numériquement, (à l'exclusion des presses hydrauliques, mécaniques et servo-presses)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84626990	Presses de travail du métal à froid (à l'exclusion des presses hydrauliques, mécaniques et servo-presses commandées numériquement)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84629010	Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, aplatissage, cisaillement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'excl. des bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, commandé numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84629090	Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, aplatissage, cisaillement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'excl. des bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, non commandées numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84641000	Machines à scier pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (à l'excl. des machines pour emploi à la main)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84649000	Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (autres qu'à scier, à meuler ou à polir et autres que les machines pour emploi à la main et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84651090	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, à reprise automatique de la pièce entre chaque opération
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires, qui peuvent effectuer différents types d'opérations d'usinage par changement automatique des outils au départ d'un magasin conformément à un programme d'usinage
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84659110	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., à ruban (à l'excl. des outils pour emploi à la main)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84659120	Scies circulaires pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des outils pour emploi à la main)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84659190	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84659200	Machines à dégauchir ou à raboter, machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des machines des sous-positions 8465.10 et 8465.20)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84659300	Machines à meuler, à poncer ou à polir, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des centres d'usinage)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84659400	Machines à cintrer ou à assembler, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des centres d'usinage)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 04/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84659500	Machines à percer ou à mortaiser, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des machines des sous-positions 8465.10 et 8465.20)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84659600	Machines à fendre, à trancher ou à dérouler, pour le travail du bois (à l'exclusion des centres d'usinage)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main, des machines des sous-positions 8465.10 et 8465.20, des machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser ou à moulurer, à meuler, à poncer ou à polir, à cintrer ou à assembler, à percer ou à mortaiser, à fendre, à trancher ou à dérouler)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84661020	Mandrins, pinces et douilles servant de porte-outils, pour machines-outils, y.c. pour l'outillage à main de tous types
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84661031	Porte-outils pour tours (sauf mandrins, pinces et douilles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84661038	Porte-outils, pour machines-outils, y.c. l'outillage à main de tous types (sauf pour tours, mandrins, pinces et douilles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84661080	Filières à déclenchement automatique pour machines-outils
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84662020	Porte-pièces pour machines outils sous forme de montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84662091	Porte-pièces pour tours (sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84662098	Porte-pièces pour machines-outils (sauf pour tours et sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84663000	Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84669195	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, etc., y.c. le travail à froid du verre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84669220	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84669280	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84669340	Parties et accessoires des machines des sous-positions 4561110, 84561210, 845620, 845630, 845710, 845891, 84592100, 845961 ou 846150, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils de la position 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84669350	Parties et accessoires des machines à découper par jet d'eau, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84669360	Parties et accessoires des machines-outils travaillant par enlèvement de matière des positions 8456 à 8461, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84669400	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du métal avec enlèvement de matière, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84671110	Outils pneumatiques pour emploi à la main, rotatifs, pour le travail des métaux
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84671190	Outils pneumatiques pour emploi à la main, rotatifs (autres que pour le travail des métaux)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84672191	Perceuses électropneumatiques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84672199	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84672230	Scies circulaires à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84672951	Meuleuses d'angle, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84672953	Ponceuses à bandes, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84672959	Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84672970	Rabots, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84672980	Cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84679100	Parties de tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84679200	Parties d'outils pneumatiques pour emploi à la main, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84679900	Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84741000	Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (à l'excl. des centrifugeuses et des filtres-presses)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84742000	Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84743900	Machines et appareils à mélanger ou à malaxer les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (sauf bétonnières et appareils à gâcher le ciment, machines à mélanger les matières minérales au bitume et sauf calandres)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84748010	Machines à agglomérer, former ou mouler les pâtes céramiques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84749010	Parties des machines et appareils visés au no 8474, n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84749090	Parties des machines et appareils visés au no 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84752900	Machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre (à l'excl. des machines pour la fabrication des fibres optiques et de leurs ébauches, ainsi que des fours et des appareils thermiques pour la production de verre trempé)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84778093	Mélangeurs, malaxeurs et agitateurs pour la préparation du caoutchouc ou des matières plastiques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84791000	Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84793090	Machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège (autres que les appareils de séchage, pistolets aéroglyphes et appareils simil., et sauf machines-outils et presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84798100	Machines et appareils pour le traitement des métaux, y.c. les bobineuses pour enroulements électriques, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels, des fours, appareils de séchage, pistolets aéroglyphes et appareils simil., appareils de nettoyage à haute pression et autres machines de nettoyage opérant par pulvérisation, laminoirs, machines-outils et machines de corderie et de câblerie)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 04/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84798300	Presses isostatiques à froid
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84799015	Parties des machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84799020	Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84799070	Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84804900	Moules pour les métaux ou les carbures métalliques (autres qu'en graphite ou autres formes de carbone, qu'en produits céramiques ou en verre, sauf flans, matrices et moules à fondre pour machines à fondre en ligne du n° 8442, moules pour le moulage par injection ou par compression et autres que les lingotières)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84806000	Moules pour les matières minérales (autres qu'en graphite ou autres formes de carbone, autres qu'en produits céramiques ou en verre)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84811005	Détendeurs combinés avec filtres ou lubrificateurs
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84811019	Détendeurs en fonte ou en acier (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84811099	Détendeurs en métaux non-ferreux (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84812010	Valves pour transmissions oléohydrauliques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84812090	Valves pour transmissions pneumatiques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84813099	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84814090	Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84818011	Mélangeurs et mitigeurs sanitaires
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84818019	Robinetterie sanitaire (sauf mélangeurs et mitigeurs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84818063	Robinet et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en acier (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84818069	Robinet et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84818081	Robinet à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84822000	Roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84823000	Roulements à rouleaux en forme de tonneau

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84824000	Roulements à aiguilles
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84825000	Roulements à rouleaux cylindriques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84829110	Rouleaux coniques pour roulements
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84831021	Manivelles et vilebrequins, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84831029	Manivelles et vilebrequins (autres qu'en acier forgé ou coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84831050	Arbres articulés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84832000	Paliers à roulements incorporés, pour machines
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84833032	Paliers pour machines, pour tous types de roulements
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84833038	Paliers sans roulements incorporés, pour machines et coussinets (sauf pour tous types de roulements)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84833080	Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84834021	Engrenages à roues cylindriques pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84834023	Engrenages à roues coniques ou cylindroconiques, pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84834025	Engrenages à vis sans fin pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84834029	Engrenages pour machines (autres qu'à roues cylindriques, à roues coniques ou cylindroconiques, à vis sans fin, réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84834030	Broches filetées à billes ou à rouleaux, pour machines
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84834059	Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84835020	Volants et poulies, y.c. les poulies à moufles, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84836020	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84839020	Parties de paliers pour roulements de tous genres, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84839081	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84841000	Joints métalloplastiques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84853010	Machines pour la fabrication additive par dépôt de plâtre, ciment ou céramique
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84853090	Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84858010	Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84858090	Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84859010	Parties de machines pour la fabrication additive par dépôt de plâtre, ciment ou céramique
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84859090	Parties de machines pour la fabrication additive (à l'exclusion des machines de la sous-position 8485.30.10)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84871090	Hélices pour bateaux et leurs pales (autres qu'en bronze)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84879051	Parties de machines et appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, en acier coulé ou moulé, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84879057	Parties de machines et appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, en fer ou acier forgé ou estampé, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84879059	Parties de machines et appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, en acier, n.d.a. (autre que coulé ou moulé, estampé ou forgé)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	84879090	Parties de machines ou d'appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85011010	Moteurs synchrones, puissance <= 18 W
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85011091	Moteurs universels, puissance <= 37,5 W
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85011093	Moteurs à courant alternatif, puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85011099	Moteurs à courant continu, puissance <= 37,5 W
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85012000	Moteurs universels, puissance > 37,5 W
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85013100	Moteurs à courant continu, puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85013200	Moteurs et génératrices à courant continu, puissance > 750 W mais <= 75 kW
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85013390	Moteurs et machines génératrices à courant continu, d'une puissance >75kW mais <=75kW (sauf machines génératrices photovoltaïques ainsi que générateurs de piles à combustible à l'hydrogène)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85013400	Moteurs et génératrices à courant continu, puissance > 375 kW
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85014020	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85014080	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 37,5 W mais <= 750 W
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85015220	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 750 W mais <= 7,5 kW
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85015290	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 37 kW mais <= 75 kW
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85015350	Moteurs de traction, puissance > 75 kW
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85015399	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 750 kW (sauf moteurs de traction)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85016120	Alternateurs, puissance <= 7,5 kVA

* : Rajout ou modification par rapport à la précédente version
Extrait : Seule la sous-catégorie identifiée dans la cellule "libellé" est concernée par l'exonération
Créat. : Position tarifaire créée en 2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85016180	Alternateurs, puissance > 7,5 kVA mais <= 75 kVA
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85016200	Alternateurs, puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85016300	Alternateurs, puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85016400	Alternateurs, puissance > 750 kVA
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85017100	Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance n'excédant pas 50 W
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85017200	Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance excédant 50 W
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85018000	Machines génératrices photovoltaïques à courant alternatif
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85030020	Tôles feuilletées et noyaux de stator et rotor en acier, même empilés, pour moteurs ou groupes électrogènes
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85030091	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques, groupes électrogènes ou convertisseurs rotatifs électriques n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85030098	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques, tôles feuilletées et noyaux de stator et rotor en acier, et parties coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85042100	Transformateurs à diélectrique liquide, puissance <= 650 kVA
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85042210	Transformateurs à diélectrique liquide, puissance > 650 kVA mais <= 1600 kVA
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85042290	Transformateurs à diélectrique liquide, puissance > 1600 kVA mais <= 10000 kVA
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85042300	Transformateurs à diélectrique liquide, puissance > 10000 kVA
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85043121	Transformateurs de mesure pour la mesure des tensions, puissance <= 1 kVA
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85043129	Transformateurs de mesure, puissance <= 1 kVA (autres que pour la mesure des tensions)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85043180	Transformateurs à sec, puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85043200	Transformateurs à sec, puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85043300	Transformateurs à sec, puissance > 16 kVA mais <= 500 kVA
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85043400	Transformateurs à sec, puissance > 500 kVA
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85044060	Chargeurs d'accumulateurs (autres que redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85044084	Onduleurs avec fonctionnalité de recherche du point de puissance maximale
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85044087	Onduleurs sans fonctionnalité de recherche du point de puissance maximale
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85044095	Convertisseurs statiques (autres que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs et onduleurs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85051110	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, en métal, contenant néodyme, praséodyme, dysprosium ou samarium (autres que plateaux, mandrins et dispositifs de fixation simil.)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85051190	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, en métal (autres que contenant néodyme, praséodyme, dysprosium ou samarium, et plateaux, mandrins et dispositifs de fixation simil.)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85051990	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, autres qu'en métal ou ferrite agglomérée

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 04/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85071020	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85071080	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85076000	Accumulateurs au lithium-ion (sauf hors d'usage)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85079080	Parties d'accumulateurs électriques (à l'excl. des séparateurs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85114000	Démarrateurs, même fonctionnant comme génératrices, pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85115000	Génératrices pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (autres que dynamos-magnétos et démarrateurs fonctionnant comme génératrices)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85119000	Parties des appareils et dispositifs électriques d'allumage et de démarrage, génératrices etc. du n° 8511, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85143110	Fours à faisceau d'électrons des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85143190	Fours à faisceau d'électrons (à l'exclusion de ceux utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85143210	Fours à plasma et fours à arc sous vide des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85143290	Fours à base de plasma et d'arc sous vide (à l'exclusion de ceux utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85143910	Fours électriques industriels et de laboratoire, d'une sorte utilisée uniquement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuit imprimés (à l'excl. Résistance chauffée, induction, faisceau diélectrique, faisceau d'électrons, arc à plasma, arc sous vide et fours à séchage et fours)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85143990	Fours électriques industriels et de laboratoire (à l'excl. Résistance chauffée, induction, diélectrique, faisceau d'électrons, arc à plasma, arc à vide et fours à séchage et fours, et pour la fabrication de circuits imprimés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85151100	Fers et pistolets à braser électriques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85151910	Machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85151990	Machines et appareils pour le brasage fort ou tendre (à l'exclusion des fers et pistolets à braser ainsi que des machines de soudage à la vague utilisées pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85152100	Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, entièrement ou partiellement automatiques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85152900	Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, non automatiques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85153100	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, entièrement ou partiellement automatiques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85153913	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, manuels, à électrodes enrobées, se composant de leurs dispositifs de soudage et d'un transformateur
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85153918	Machines et appareils pour le soudage manuel des métaux à l'arc, à électrodes enrobées, se composant de leurs dispositifs de soudage et d'une génératrice ou d'un convertisseur rotatif ou d'un convertisseur statique
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85158010	Machines et appareils électriques pour le soudage ou la projection à chaud des métaux (à l'excl. pour le soudage par résistance, pour le soudage à l'arc ou au jet de plasma et les pistolets à braser décrits autre part)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85158090	Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (sauf microsoudieuses de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85159020	Parties des machines de soudage à la vague utilisées pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85159080	Parties des machines et appareils pour le brasage, le soudage ou la projection à chaud de métaux, de carbures métalliques frittés ou de cermets, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 04/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85269120	Appareils récepteurs de radionavigation (à l'excl. des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85269180	Appareils de radionavigation (à l'excl. des récepteurs de radionavigation et des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85269200	Appareils de radiotélécommande
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85287100	Appareils récepteurs de télévision, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images, non conçus pour incorporer un dispositif d'affichage ou un écran vidéo
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85308000	Appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages), de sécurité, de contrôle ou de commande (autres que pour voies ferrées ou simil. et que les appareils mécaniques ou électromécaniques du n° 8608)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85312040	Panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à cristaux liquides [LCD] à matrice active (à l'excl. des articles pour véhicules automobiles, bicyclettes ou voies de communication)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85319000	Parties des appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85334090	Résistances électriques variables (y.c. les rhéostats et les potentiomètres), pour une puissance > 20 W (autres que résistances variables bobinées et résistances chauffantes)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85340019	Circuits imprimés simples ne comportant que des éléments conducteurs et des contacts
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85340090	Circuits imprimés comportant des éléments conducteurs ainsi que des contacts et d'autres éléments passifs (non pourvus d'éléments passifs et actifs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85351000	Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension > 1000 V
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85352100	Disjoncteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85352900	Disjoncteurs, pour une tension >= 72,5 kV
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85353010	Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85353090	Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension >= 72,5 kV
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85354000	Parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes, pour une tension > 1000 V
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85359000	Appareils électriques pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension > 1000 V (autres que fusibles et coupe-circuit, disjoncteurs, sectionneurs, interrupteurs, parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes ainsi qu'armoires, pupitres, commandes etc. du n° 8537)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85362010	Disjoncteurs, pour une tension <= 1000 V, pour une intensité <= 63 A
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85369040	Brides de batteries des types utilisés pour les véhicules automobiles des positions 8702, 8703, 8704 ou 8711
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85369095	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1 000 V (à l'exclusion des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs et autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, et des brides de batteries)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85371010	Commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85371095	Écrans tactiles pour la commande électrique, sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils similaires pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1 000 V (à l'exclusion des appareils de commutation pour la téléphonie ou la télégraphie par fil, des armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, des appareils de commande à mémoire programmable et des écrans tactiles)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85372099	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85414200	Cellules photovoltaïques non assemblées en modules ni constituées en panneaux

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85414300	Cellules photovoltaïques assemblées en modules ou constituées en panneaux
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85414900	Dispositifs semi-conducteurs photosensibles (à l'exclusion des générateurs et cellules photovoltaïques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85446010	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur en cuivre, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85446090	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur autre qu'en cuivre, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85447000	Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant également des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	85459010	Résistances chauffantes en graphite ou autre carbone
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87012110	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage, par compression (diesel ou semi-diesel), neufs
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87012190	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage, par compression (diesel ou semi-diesel), usagés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87012210	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, neufs
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87012290	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, usagés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87012310	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, neufs
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87012390	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, usagés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87012410	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion, neufs
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87012490	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion, usagés
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87012900	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipé pour la propulsion avec seulement un moteur à piston à combustion interne à allumage par étincelles (ou autre non couvert par des positions précédentes)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87019110	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice <= 18 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87019190	Tracteurs d'une puissance motrice <= 18 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87019210	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 18 kW mais <= 37 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87019290	Tracteurs d'une puissance motrice > 18 kW mais <= 37 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87019310	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 37 kW mais <= 75 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87019390	Tracteurs d'une puissance motrice > 37 kW mais <= 75 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87019410	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 75 kW mais <= 130 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87019490	Tracteurs d'une puissance motrice > 75 kW mais <= 130 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87019510	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 130 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87019590	Tracteurs d'une puissance motrice > 130 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87021019	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, uniquement à moteur diesel, d'une cylindrée > 2 500 cm ³ , usagés

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	extrait 87022010	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur diesel et d'un moteur électrique, d'une cylindrée > 2 500 cm³ véhicules usagés uniquement
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	extrait 87022090	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur diesel et d'un moteur électrique, d'une cylindrée <= 2 500 cm³, véhicules usagés uniquement
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	extrait 87023010	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, d'une cylindrée > 2 800 cm³, véhicules usagés uniquement
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	extrait 87023090	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, d'une cylindrée <= 2 800 cm³, véhicules usagés uniquement
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	extrait 87024000	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés uniquement, pour la propulsion, d'un moteur électrique, véhicules usagés uniquement
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87029019	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles, d'une cylindrée > 2 800 cm³, usagés (autres qu'équipés d'un moteur électrique pour la propulsion)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87029039	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles, d'une cylindrée <= 2 800 cm³, usagés (autres qu'équipés d'un moteur électrique pour la propulsion)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	extrait 87029090	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, autres qu'équipés d'un moteur à piston à allumage par étincelles ou d'un moteur électrique pour la propulsion, véhicules usagés uniquement
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	extrait 87041010	Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), véhicules usagés uniquement
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	extrait 87041090	Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur (autre qu'à piston à allumage par compression [moteur diesel ou semi-diesel] ou à piston à allumage par étincelles [moteur à explosion]), véhicules usagés uniquement
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée > 2500 cm³, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87044139	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm³, usagés (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87044299	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique comme moteurs pour la propulsion, d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de haut niveau)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87044399	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec le moteur à piston à combustion interne de compression-allumage «diesel ou semi-diesel» et moteur électrique en tant que moteurs de propulsion, d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87052000	Derricks automobiles pour le sondage ou le forage
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87054000	Camions-bétonnières
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87059030	Voitures-pompes à béton
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87071090	Carrosseries pour les voitures de tourisme (autres que pour le montage du n° 8707 10 10)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87079090	Carrosseries de tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (sauf pour le montage de certains véhicules, cités à la position 8707 90 10)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87083099	Freins et servo-freins et leurs parties, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux n.d.a. (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 30 10 ainsi que pour freins à disques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87084050	Boîtes de vitesse pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 40 20)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception en préfecture : 09/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87089135	Radiateurs pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 91 20)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87089299	Parties de silencieux et tuyaux d'échappement, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (non destinés au montage de certains véhicules de la sous-position 8708 92 20 et autres qu'en aciers estampés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87089390	Embrayages et leurs parties, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules de la sous-position 8708 93 10)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87089997	Parties et accessoires pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (sauf en aciers estampés)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87169010	Chassis de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87169030	Carrosseries de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87169050	Essieux de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	89079000	Engins flottants, p.ex. réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises (sauf radeaux gonflables, bateaux des n° 8901 à 8906 et engins flottants à dépecer)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90132000	Lasers (autres que les diodes laser)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90138040	Séparateurs optiques passifs, ne comportant pas d'éléments électriques ou électroniques, pour les télécommunications
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90138080	Appareils et instruments d'optique, n.d.a. dans le chapitre 90
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90141000	Boussoles, y.c. les compas de navigation
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90148000	Instruments et appareils de navigation (à l'excl. de ceux destinés à la navigation aérienne et spatiale, des boussoles et des appareils de radionavigation)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90151000	Télé mètres
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90152000	Théodolites et tachéomètres
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90153010	Niveaux, électroniques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90153090	Niveaux, non électroniques
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90158020	Instruments et appareils de météorologie, d'hydrologie ou de géophysique (à l'exclusion des boussoles, des télé mètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90158040	Instruments et appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement ou d'hydrographie (à l'exclusion des boussoles, des télé mètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 04/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90158080	Instruments et appareils d'océanographie (à l'exclusion des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90159000	Parties et accessoires des instruments et appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement, de photogrammétrie, d'hydrographie, d'océanographie, d'hydrologie, de météorologie ou de géophysique ainsi que des télémètres, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90248000	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux (autres que les métaux)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90249000	Parties et accessoires des machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90251900	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90261021	Débitmètres pour liquides, électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90261089	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, non électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90262020	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90262040	Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90262080	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90268020	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, électroniques, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90268080	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90275000	Instruments et appareils utilisant les rayonnements optiques: UV, visibles, IR (à l'excl. des spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes ainsi que des analyseurs de gaz ou de fumées)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90303100	Multimètres pour la mesure de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90303320	Instruments pour la mesure de la résistance, sans dispositif enregistreur
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90303370	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'exclusion des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90303900	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, avec dispositif enregistreur (à l'excl. des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90304000	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, spécialement conçus pour les techniques de la télécommunication (hypsomètres, kerdomètres, distorsiomètres, psophomètres, p.ex.)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90308900	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90314990	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90318020	Instruments, appareils et machines pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques, n.d.a. dans le chapitre 90
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	90319000	Parties et accessoires des instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, n.d.a.
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	94034090	Meubles en bois des types utilisés dans les cuisines (à l'excl. des sièges et des éléments de cuisines)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	94039100	Parties de meubles, en bois, non dénommés ailleurs (à l'exclusion des sièges ou des meubles médicaux, chirurgicaux, dentaires ou vétérinaires)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	94039990	Parties de meubles, en autres matières que le bois ou le métal, non dénommés ailleurs (à l'exclusion des sièges ou des meubles médicaux, chirurgicaux, dentaires ou vétérinaires)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	96040000	Tamis et cribles, à main (sauf simples égouttoirs et passoirs)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	96200010	Monopodes, bipièdes, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'exclusion de ceux des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que de ceux des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
Construction et travaux publics	41.20A - 41.20B - 42.11Z à 42.99Z - 43.11Z à 43.99D	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'exclusion de ceux en matières plastiques ou en aluminium, de ceux des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que de ceux des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	73084000	Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84082057	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84089043	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 15 kW mais <= 30 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84089045	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 30 kW mais <= 50 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84089085	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 1000 kW mais <= 5000 kW (autres que moteurs pour la propulsion de véhicules ferroviaires ou de bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, débit par minute > 2 m³
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84213200	Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (à l'exclusion des filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression et des appareils à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84213935	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, autres que l'air, par procédé catalytique (à l'exclusion des appareils à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et balances ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84243010	Machines et appareils à jet de sable et appareils à jet simil., à air comprimé
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84254100	Élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84261900	Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84262000	Grues à tour
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84264100	Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84271090	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84272011	Chariots-gerbeurs tous terrains, autopropulsés, élevant à une hauteur >= 1 m
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84289071	Chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITES ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84294090	Compacteuses autopropulsées (sauf rouleaux compresseurs)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84304100	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsées (à l'excl. des machines montées sur wagons pour réseaux ferroviaires ou sur châssis d'automobiles ou sur camions, et sauf machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84304900	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais non autopropulsées et non hydrauliques (à l'excl. des machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries, et sauf outillage pour emploi à la main)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84306100	Machines et appareils à tasser ou à compacter, non autopropulsés (sauf outillage pour emploi à la main)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herse, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fagage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84431390	Machines et appareils à imprimer offset (sauf alimentés en feuilles ou en bobines)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84440090	Machines pour l'étirage, la texturation ou le tranchage des matières textiles synthétiques ou artificielles
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84515000	Machines et appareils à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84594900	Machines à aléser les métaux, autres qu'à commande numérique (à l'exclusion des unités d'usinage à glissières et des aléseuses-fraiseuses)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84624990	Machines (y.c. les presses), à poinçonner ou à gruger, y.c. les machines combinées à poinçonner et à cisailier, pour le travail des métaux (autres que pour le travail des produits plats et autres qu'à commande numérique)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84625900	Machines pour travailler les tubes, tuyaux, profilés creux, profilés, et barres (à l'exclusion des presses et à l'exclusion de celles à commande numérique)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84626190	Presses de travail du métal à froid hydraulique, non commandé numériquement
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84626290	Presses de travail du métal à froid, mécanique, non commandées numériquement
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84626390	Servo-presses de travail du métal à froid, non commandées numériquement
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84626990	Presses de travail du métal à froid (à l'exclusion des presses hydrauliques, mécaniques et servo-presses commandées numériquement)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84629090	Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, aplatissage, cisaillement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'excl. de bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, non commandées numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84641000	Machines à scier pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (à l'excl. des machines pour emploi à la main)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84642019	Machines à meuler ou à polir pour le travail du verre (sauf verres d'optique)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84649000	Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (autres qu'à scier, à meuler ou à polir et autres que les machines pour emploi à la main et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires, qui peuvent effectuer différents types d'opérations d'usinage par changement automatique des outils au départ d'un magasin conformément à un programme d'usinage
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84669400	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du métal avec enlèvement de matière, n.d.a.
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84679900	Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84743900	Machines et appareils à mélanger ou à malaxer les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (sauf bétonnières et appareils à gâcher le ciment, machines à mélanger les matières minérales au bitume et sauf calandres)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84798300	Presses isostatiques à froid
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84812010	Valves pour transmissions oléohydrauliques
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84831050	Arbres articulés
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84853010	Machines pour la fabrication additive par dépôt de plâtre, ciment ou céramique
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84853090	Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84858010	Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84858090	Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	84859090	Parties de machines pour la fabrication additive (à l'exclusion des machines de la sous-position 8485.30.10)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	85014080	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	85030020	Tôles feuilletées et noyaux de stator et rotor en acier, même empilés, pour moteurs ou groupes électrogènes
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	85030098	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques, tôles feuilletées et noyaux de stator et rotor en acier, et parties coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	85044060	Chargeurs d'accumulateurs (autres que redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	85152900	Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, non automatiques
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	85158010	Machines et appareils électriques pour le soudage ou la projection à chaud des métaux (à l'excl. pour le soudage par résistance, pour le soudage à l'arc ou au jet de plasma et les pistolets à braser décrits autre part)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	85158090	Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (sauf microsoudes de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87012190	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage, par compression (diesel ou semi-diesel), usagés
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87012290	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, usagés
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87012390	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, usagés
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87012490	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion, usagés
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87012900	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipé pour la propulsion avec seulement un moteur à piston à combustion interne à allumage par étincelles (ou autre non couvert par des positions précédentes)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87019110	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice <= 18 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87019210	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 18 kW mais <= 37 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87019310	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 37 kW mais <= 75 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87019410	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 75 kW mais <= 130 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87019510	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 130 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87021019	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, uniquement à moteur diesel, d'une cylindrée > 2 500 cm³, usagés
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	extrait 87022010	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur diesel et d'un moteur électrique, d'une cylindrée > 2 500 cm³, véhicules usagés uniquement
Accusé de réception en préfecture 973-200052678-20260623-AP-2026-48 Date de télétransmission : 06/07/2026 Date de réception en préfecture : 01/07/2026	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée > 2500 cm³, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87042199	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée <= 2500 cm³, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87044139	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm³, usagés (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87044199	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre <= 2,500 cm³, usagés (à l'exclusion de ceux utilisés 8704.10, Véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87044299	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique comme moteurs pour la propulsion, d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de haut niveau
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87044399	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec le moteur à piston à combustion interne de compression-allumage «diesel ou semi-diesel» et moteur électrique en tant que moteurs de propulsion, d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87059030	Voitures-pompes à béton
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87079090	Carrosseries de tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (sauf pour le montage de certains véhicules, cités à la position 8707 90 10)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	88021100	Hélicoptères d'un poids à vide <= 2000 kg
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	88061010	Véhicules aériens sans pilote, conçus pour le transport de passagers, d'un poids à vide n'excédant pas 2000 kg
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	88062190	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage n'excédant pas 250 g, (à l'exception des multirotors équipés d'un appareil intégré relevant de la sous-position 852589 pour la capture et l'enregistrement de vidéos et d'images fixes)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	88062290	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 250g mais n'excédant pas 7kg, (à l'exception des multirotors équipés d'un appareil intégré relevant de la sous-position 852589 pour la capture et l'enregistrement de vidéos et d'images fixes et des véhicules aériens sans pilote conçus pour le transport de passagers)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	88062300	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 7kg mais n'excédant pas 25kg (autres que pour le transport de passagers)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	88062400	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 25kg mais n'excédant pas 150kg (autres que pour le transport de passagers)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	88062910	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 150kg mais d'un poids à vide n'excédant pas 2000kg (autres que pour le transport de passagers)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	88069100	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage n'excédant pas 250 g (autres que pour vol télécommandé uniquement)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	88069200	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage supérieur à 250g mais n'excédant pas 7kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	88069300	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage supérieur à 7kg mais n'excédant pas 25kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	88069400	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage supérieur à 25kg mais n'excédant pas 150kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	88069910	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage supérieur à 150kg mais d'un poids à vide n'excédant pas 2000kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	88071000	Hélices et rotors, et leurs parties, destinés à des aéronefs, non dénommés ailleurs
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	90311000	Machines à équilibrer les pièces mécaniques
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	90314990	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, optiques, n.d.a. dans le chapitre 90

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Location d'équipements	43.99E - 49.41C - 77.11A à 77.40Z	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
Commerce	45.11Z à 47.99B	29096090	Peroxydes d'alcools, peroxydes d'éthers, peroxydes de cétones et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
Commerce	45.11Z à 47.99B	32089091	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux (à l'excl. des produits à base de polyester ou de polymères acryliques ou vinyliques)
Commerce	45.11Z à 47.99B	39173200	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires
Commerce	45.11Z à 47.99B	extrait 39233010	Bonbonnes de gaz uniquement
Commerce	45.11Z à 47.99B	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
Commerce	45.11Z à 47.99B	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
Commerce	45.11Z à 47.99B	49089000	Décalcomanies de tous genres (à l'excl. des articles vitrifiables)
Commerce	45.11Z à 47.99B	70200080	Ouvrages en verre, n.d.a.
Commerce	45.11Z à 47.99B	extrait 73269098	Casiers de stockage en acier pour bouteilles de gaz uniquement
Commerce	45.11Z à 47.99B	83030040	Coffres-forts, portes blindées et compartiments pour chambres fortes, en métaux communs
Commerce	45.11Z à 47.99B	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
Commerce	45.11Z à 47.99B	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, débit par minute > 2 m³
Commerce	45.11Z à 47.99B	84181020	Combinaison de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs, d'une capacité excédant 340 l, munis de portes ou de tiroirs extérieurs séparés, ou d'une combinaison de ces éléments
Commerce	45.11Z à 47.99B	84181080	Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures séparées, d'une capacité <= 340 l
Commerce	45.11Z à 47.99B	84183020	Meubles congélateurs-conservateurs du type coffre, capacité <= 400 l
Commerce	45.11Z à 47.99B	84183080	Meubles congélateurs-conservateurs du type coffre, capacité > 400 l mais <= 800 l
Commerce	45.11Z à 47.99B	84185011	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits congelés
Commerce	45.11Z à 47.99B	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
Commerce	45.11Z à 47.99B	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
Commerce	45.11Z à 47.99B	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
Commerce	45.11Z à 47.99B	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
Commerce	45.11Z à 47.99B	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
Commerce	45.11Z à 47.99B	84212920	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides, composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau et les reins artificiels)
Commerce	45.11Z à 47.99B	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
Commerce	45.11Z à 47.99B	84224000	Machines et appareils à emballer ou à déballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
Commerce	45.11Z à 47.99B	84238123	Appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, d'une portée <= 30 kg, à pesage électronique
Commerce	45.11Z à 47.99B	84254100	Élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures
Commerce	45.11Z à 47.99B	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
Commerce	45.11Z à 47.99B	84271090	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m
Commerce	45.11Z à 47.99B	84272011	Chariots-gerbeurs tous terrains, autopropulsés, élevant à une hauteur >= 1 m
Commerce	45.11Z à 47.99B	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
Commerce	45.11Z à 47.99B	84281020	Ascenseurs et monte-charge, électriques
Commerce	45.11Z à 47.99B	84281080	Ascenseurs et monte-charge, non électriques
Commerce	45.11Z à 47.99B	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
Commerce	45.11Z à 47.99B	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
Commerce	45.11Z à 47.99B	84306100	Machines et appareils à tasser ou à compacter, non autopropulsés (sauf outillage pour emploi à la main)
Commerce	45.11Z à 47.99B	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
Commerce	45.11Z à 47.99B	84639000	Machines-outils pour le travail des métaux, des carbures métalliques frittés ou des cermets, sans enlèvement de matière (sauf machines à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer; machines à cisailier, à poinçonner ou à gruger; presses; bancs à étirer; machines à exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage; machines à travailler le fil métallique; outillage à main)
Commerce	45.11Z à 47.99B	84661038	Porte-outils, pour machines-outils, y.c. l'outillage à main de tous types (sauf pour tours, mandrins, pinces et douilles)
Commerce	45.11Z à 47.99B	84662098	Porte-pièces pour machines-outils (sauf pour tours et sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)
Commerce	45.11Z à 47.99B	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
Commerce	45.11Z à 47.99B	84672959	Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
Commerce	45.11Z à 47.99B	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
Commerce	45.11Z à 47.99B	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-40-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Commerce	45.11Z à 47.99B	84798100	Machines et appareils pour le traitement des métaux, y.c. les bobineuses pour enroulements électriques, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels, des fours, appareils de séchage, pistolets aéroglyphes et appareils simil., appareils de nettoyage à haute pression et autres machines de nettoyage opérant par pulvérisation, lamineurs, machines-outils et machines de corderie et de câblerie)
Commerce	45.11Z à 47.99B	84798300	Presses isostatiques à froid
Commerce	45.11Z à 47.99B	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
Commerce	45.11Z à 47.99B	84799070	Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
Commerce	45.11Z à 47.99B	84851000	Machines pour la fabrication additive par dépôt métallique
Commerce	45.11Z à 47.99B	84853090	Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre
Commerce	45.11Z à 47.99B	84858010	Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux
Commerce	45.11Z à 47.99B	84858090	Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)
Commerce	45.11Z à 47.99B	84859090	Parties de machines pour la fabrication additive (à l'exclusion des machines de la sous-position 8485.30.10)
Commerce	45.11Z à 47.99B	85141910	Fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie
Commerce	45.11Z à 47.99B	85176200	Appareils pour la réception, la conversion et la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données, y.c. les appareils de commutation et de routage (à l'excl. des postes téléphoniques d'utilisateurs, des téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil)
Commerce	45.11Z à 47.99B	85318070	Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle (à l'exclusion des panneaux indicateurs avec dispositifs à cristaux liquides ou à diodes émettrices de lumière, des avertisseurs pour la protection contre le vol ou l'incendie et dispositifs similaires, des appareils pour les véhicules automobiles, les cycles ou les voies de communication, ainsi que des sonnettes, carillons, avertisseurs et dispositifs similaires)
Commerce	45.11Z à 47.99B	85442000	Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux, isolés
Commerce	45.11Z à 47.99B	85444290	Conducteurs électriques, pour tension <= 1000 V, avec pièces de connexion, n.d.a. (sauf des types utilisés pour les télécommunications)
Commerce	45.11Z à 47.99B	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée > 2500 cm³, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
Commerce	45.11Z à 47.99B	87044139	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm³, usagés (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)
Commerce	45.11Z à 47.99B	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
Commerce	45.11Z à 47.99B	90262080	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spirale ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)
Commerce	45.11Z à 47.99B	90311000	Machines à équilibrer les pièces mécaniques
Commerce	45.11Z à 47.99B	90312000	Bancs d'essai pour moteurs, machines génératrices, pompes, etc.
Commerce	45.11Z à 47.99B	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
Commerce	45.11Z à 47.99B	90319000	Parties et accessoires des instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, n.d.a.
Commerce	45.11Z à 47.99B	94036030	Meubles de magasins, en bois (sauf sièges)
Commerce	45.11Z à 47.99B	96110000	Dateurs, cachets, numéroteurs, timbres et articles simil., y.c. les appareils pour l'impression d'étiquettes, à main; composteurs et imprimeries comportant des composteurs, à main
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	40103900	Courroies de transmission, en caoutchouc vulcanisé (à l'excl. des courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale, striées, d'une circonférence extérieure > 60 cm mais <= 240 cm et des courroies de transmission sans fin, crantées [synchrone], d'une circonférence extérieure > 60 cm mais <= 198 cm)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	56072100	Ficelles lieuses ou botteleuses, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave'
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	56075019	Ficelles, cordes et cordages, de nylon ou d'autres polyamides ou de polyester, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	63072000	Ceintures et gilets de sauvetage en tous types de matières textiles
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	63079098	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	73072100	Brides en aciers inoxydables (non moulés)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	73072290	Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	73079290	Coudes et courbes en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	73081000	Ponts et éléments de ponts, en fer ou en acier
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	73090051	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance > 100 000 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	73121083	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 12 mm mais <= 24 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITES ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	73151200	Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	73160000	Ancres, grappins et leurs parties, en fonte, fer ou acier
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	73181558	Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'exclusion des vis à bois et des vis autotaraudeuses)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	73181568	Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête à six pans creux (à l'exclusion des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	73182300	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	73182400	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	73182900	Articles de boulonnerie et de visserie non filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	73269098	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	76090000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p. ex), en aluminium
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	76110000	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en aluminium, pour toutes matières, à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés, d'une contenance > 300 l (sans dispositifs mécaniques ou thermiques et à l'excl. des conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	76169990	Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	79070000	Ouvrages en zinc, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84061000	Turbines à vapeur pour la propulsion de bateaux
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84072110	Moteurs pour la propulsion de bateaux du type hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée <= 325 cm³
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84072191	Moteurs hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion) pour la propulsion des bateaux, cylindrée > 325 cm³, puissance <= 30 kW
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84072199	Moteurs hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion) pour la propulsion des bateaux, cylindrée > 325 cm³, puissance > 30 kW
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84072900	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, pour bateaux (sauf moteurs hors-bord)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84073100	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, cylindrée <= 50 cm³
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84073210	Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 50 cm³ mais <= 125 cm³
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84073290	Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 125 cm³ mais <= 250 cm³
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm³, d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84081011	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), usagés, destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84081019	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), usagés, pour la propulsion de bateaux (à l'excl. des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84081023	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00, d'une puissance <= 50 kW
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84081027	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance <= 50 kW (à l'excl. des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84081031	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00, d'une puissance > 50 kW mais <= 100 kW
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84081039	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 100 kW mais <= 100 kW (à l'excl. des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84081041	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00, d'une puissance > 100 kW mais <= 200 kW
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84081049	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 100 kW mais <= 200 kW (à l'excl. des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84081051	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00, d'une puissance > 200 kW mais <= 300 kW

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITES ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84081059	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 200 kW mais <= 300 kW (à l'excl. des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84081061	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00, d'une puissance > 300 kW mais <= 500 kW
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84081069	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 300 kW mais <= 500 kW (à l'excl. des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84081071	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00, d'une puissance > 500 kW mais <= 1000 kW
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84081079	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 500 kW mais <= 1000 kW (à l'excl. des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84081081	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00, d'une puissance > 1000 kW mais <= 5000 kW
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84081089	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 1000 kW mais <= 5000 kW (à l'excl. des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84082055	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, puissance > 50 kW mais <= 100 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84082057	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84089047	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 50 kW mais <= 100 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84089061	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84089067	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 300 kW mais <= 500 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84091000	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston pour l'aviation, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84101100	Turbines et roues hydrauliques, puissance <= 1000 kW (à l'excl. des machines ou moteurs hydrauliques du n° 8412)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84112100	Turbopropulseurs, puissance <= 1100 kW
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84119100	Parties de turboréacteurs ou de turbopropulseurs, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84122120	Systèmes hydrauliques à mouvement rectiligne, avec cylindres hydrauliques comme partie travaillante
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84122180	Moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne (cylindres) (autres que les systèmes hydrauliques)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84128010	Machines à vapeur d'eau ou autres vapeurs (sauf chaudières à vapeur, générateurs de vapeur et turbines à vapeur)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84131100	Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, avec un dispositif mesureur de liquide ou conçues pour en comporter, des types utilisés dans les stations-service ou les garages
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84131900	Pompes pour liquides, avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter (sauf pompes pour la distribution de carburants ou lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84133020	Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84137075	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, multicellulaires (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319 et sauf pompes immergées)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84143020	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance <= 0,4 kW
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84145925	Ventilateurs axiaux (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W et des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84145995	Ventilateurs (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W, des ventilateurs axiaux et centrifuges ainsi que des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84147000	Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84151010	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, formant un seul corps, conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84151090	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type "split-system" (systèmes à éléments séparés), conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84181020	Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures séparées, d'une capacité > 340 l
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84195020	Échangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 3 cm
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84195080	Échangeurs de chaleur (à l'exclusion des chaudières et de ceux composés de fluoropolymères, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 3 cm)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84212920	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides, composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau et les reins artificiels)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau, les huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, les reins artificiels ainsi que de ceux composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84213200	Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (à l'exclusion des filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression et des appareils à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, autres que l'air (à l'exclusion des appareils pour la séparation isotopique, de ceux par procédé catalytique et de ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84219910	Parties des appareils relevant des sous-positions 84212920 ou 84213915, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84219990	Parties des appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5 000 kg, à pesage électronique (à l'exclusion de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5 000 kg, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5 000 kg, à pesage électronique
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5 000 kg, autres qu'à pesage électronique
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84241000	Extincteurs mécaniques, même chargés
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84248970	Appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84254100	Élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260620-Annexes-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITES ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84261100	Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84261200	Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84261900	Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84263000	Grues sur portiques
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84264100	Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84264900	Bigues et chariots-grues et appareils autopropulsés (autres que sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84269110	Grues hydrauliques conçues pour être montées sur un véhicule routier, pour le chargement ou le déchargement du véhicule
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84271090	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84272011	Chariots-gerbeurs tous terrains, autopropulsés, élevant à une hauteur >= 1 m
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84283920	Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84433100	Machines qui assurent au moins deux des fonctions suivantes: impression, copie ou transmission de télécopie, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84433210	Imprimantes aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84625900	Machines pour travailler les tubes, tuyaux, profilés creux, profilés, et barres (à l'exclusion des presses et à l'exclusion de celles à commande numérique)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84626190	Presses de travail du métal à froid hydraulique, non commandé numériquement
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84626290	Presses de travail du métal à froid, mécanique, non commandées numériquement
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84626390	Servo-presses de travail du métal à froid, non commandées numériquement
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84626990	Presses de travail du métal à froid (à l'exclusion des presses hydrauliques, mécaniques et servo-presses commandées numériquement)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84629090	Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, aplatissage, cisaillement, poinçonnage, enclotter ou grignoter (à l'excl. des bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, non commandées numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84659500	Machines à percer ou à mortaiser, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des machines des sous-positions 8465.10 et 8465.20)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84716070	Unités d'entrée ou de sortie pour machines automatiques de traitement de l'information, pouvant comporter des unités de mémoire sous la même enveloppe (à l'excl. des claviers)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84717098	Unités de mémoire pour machines automatiques de traitement de l'information (sauf les unités de mémoire à disques ou à bandes et les unités de mémoire centrales)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84718000	Unités de machines automatiques de traitement de l'information (à l'excl. des unités de traitement, unités d'entrée ou de sortie et unités de mémoire)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84733020	Assemblages électroniques pour machines automatiques de traitement de l'information ou pour autres machines du n° 8471, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84733080	Parties et accessoires pour machines automatiques de traitement de l'information ou pour autres machines du n° 8471, n.d.a. (sauf assemblages électroniques)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84793010	Presses pour la fabrication de panneaux de particules, de fibres de bois ou autres matières ligneuses ou pour le traitement du bois ou du liège (autres que les machines-outils pour le travail du bois ou du liège du n° 8465)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48-
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception en préfecture : 09/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84798300	Presses isostatiques à froid
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84799015	Parties des machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84799020	Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84799070	Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84811099	Détendeurs en métaux non-ferreux (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84812010	Valves pour transmissions oléohydrauliques
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84812090	Valves pour transmissions pneumatiques
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84813099	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84814090	Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84818040	Valves pour pneumatiques et chambres à air
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84821010	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur <= 30 mm
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84822000	Roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84825000	Roulements à rouleaux cylindriques
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84831021	Manivelles et vilebrequins, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84831029	Manivelles et vilebrequins (autres qu'en acier forgé ou coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84833038	Paliers sans roulements incorporés, pour machines et coussinets (sauf pour tous types de roulements)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84833080	Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84834030	Broches filetées à billes ou à rouleaux, pour machines
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84835020	Volants et poulies, y.c. les poulies à moufles, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84841000	Joints métalloplastiques
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84853090	Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84858010	Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84858090	Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84871010	Hélices pour bateaux et leurs pales, en bronze
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84871090	Hélices pour bateaux et leurs pales (autres qu'en bronze)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	84879090	Parties de machines ou d'appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85011010	Moteurs synchrones, puissance <= 18 W

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85011091	Moteurs universels, puissance <= 37,5 W
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85011093	Moteurs à courant alternatif, puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85011099	Moteurs à courant continu, puissance <= 37,5 W
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85012000	Moteurs universels, puissance > 37,5 W
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85013100	Moteurs à courant continu, puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85013390	Moteurs et machines génératrices à courant continu, d'une puissance >75kW mais ≤375kW (sauf machines génératrices photovoltaïques ainsi que générateurs de piles à combustible à l'hydrogène)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85014080	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 37,5 W mais <= 750 W
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85016300	Alternateurs, puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85017100	Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance n'excédant pas 50 W
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85017200	Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance excédant 50 W
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85018000	Machines génératrices photovoltaïques à courant alternatif
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85041080	Ballast pour lampes ou tubes à décharge (autres que bobines de réactance y.c. celles avec condensateur accouplé)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85044060	Chargeurs d'accumulateurs (autres que redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85044083	Redresseurs
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85044095	Convertisseurs statiques (autres que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs et onduleurs)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85049090	Parties des convertisseurs statiques, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85071020	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85071080	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85076000	Accumulateurs au lithium-ion (sauf hors d'usage)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85079080	Parties d'accumulateurs électriques (à l'excl. des séparateurs)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85114000	Démarrateurs, même fonctionnant comme génératrices, pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85119000	Parties des appareils et dispositifs électriques d'allumage et de démarrage, génératrices etc. du n° 8511, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85122000	Appareils électriques d'éclairage ou de signalisation visuelle, pour automobiles (à l'excl. des lampes du n° 8539)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85123010	Avertisseurs électriques de signalisation acoustique pour la protection contre le vol des types utilisés pour véhicules automobiles
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85123090	Appareils électriques de signalisation acoustique, pour cycles ou pour automobiles (à l'excl. des avertisseurs pour la protection contre le vol pour véhicules automobiles)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85124000	Essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée électriques, des types utilisés pour automobiles
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85152900	Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, non automatiques
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85176200	Appareils pour la réception, la conversion et la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données, y.c. les appareils de commutation et de routage (à l'excl. des postes téléphoniques d'utilisateurs, des téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85261000	Appareils de radiodétection et de radiosondage [radar]
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85269120	Appareils récepteurs de radionavigation (à l'excl. des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85269180	Appareils de radionavigation (à l'excl. des récepteurs de radionavigation et des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85291065	Antennes d'intérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de radiotélévision, y.c. celles à incorporer (autres qu'antennes télescopiques et antennes fouets pour appareils portatifs et appareils à installer dans les véhicules automobiles)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85291069	Antennes (à l'excl. des antennes d'intérieur et d'extérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision, des antennes télescopiques et antennes fouets pour appareils portatifs et appareils à installer dans les véhicules automobiles)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85291095	Réflecteurs d'antennes et autres parties, reconnaissables comme étant utilisés conjointement avec des antennes ou des réflecteurs d'antennes, n.d.a. (à l'excl. des filtres et séparateurs d'antennes)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85311030	Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils simil., des types utilisés pour bâtiments
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85311095	Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils simil. (à l'excl. des appareils des types utilisés pour bâtiments ou pour véhicules automobiles)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85312020	Panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à diodes émettrices de lumière [LED] (à l'excl. des articles pour véhicules automobiles, bicyclettes ou voies de communication)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85333900	Résistances électriques variables (y.c. les rhéostats et les potentiomètres), bobinées, pour une puissance > 20 W (non chauffantes)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85334090	Résistances électriques variables (y.c. les rhéostats et les potentiomètres), pour une puissance > 20 W (autres que résistances variables bobinées et résistances chauffantes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260620-Annexes-26-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITES ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85361050	Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une intensité > 10 A mais <= 63 A, pour une tension <= 1000 V
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85364190	Relais, pour une tension <= 60 V, pour une intensité > 2 A
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85365080	Commutateurs, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V (autres que relais, disjoncteurs, interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique [interrupteurs CA à thyristor isolé], interrupteurs électroniques, y.c. les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique [technologie chip-on-chip], et interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant <= 11 A)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85369095	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles et des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85392198	Lampes et tubes halogènes, au tungstène, d'une tension <= 100 V (à l'excl. des types utilisés pour motocycles ou autres véhicules automobiles)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	85444290	Conducteurs électriques, pour tension <= 1000 V, avec pièces de connexion, n.d.a. (sauf des types utilisés pour les télécommunications)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	86080000	Matériel fixe de voies ferrées ou simil. (sauf traverses en bois, béton ou acier, files de rail et autres éléments de voies ferrées non encore montés); appareils mécaniques, y.c. électromécaniques, de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou simil., routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes; leurs parties, n.d.a
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87012110	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage, par compression (diesel ou semi-diesel), neufs
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87012190	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage, par compression (diesel ou semi-diesel), usagés
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87012210	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, neufs
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87012290	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, usagés
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87012310	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, neufs
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87012390	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, usagés
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87012410	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion, neufs
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87012490	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion, usagés
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87012900	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipé pour la propulsion avec seulement un moteur à piston à combustion interne à allumage par étincelles (ou autre non couvert par des positions précédentes)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87054000	Camions-bétonnières
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87059030	Voitures-pompes à béton
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87079090	Carrosseries de tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (sauf pour le montage de certains véhicules, cités à la position 8707 90 10)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87089997	Parties et accessoires pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (sauf en aciers estampés)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87091990	Chariots automobiles non électriques, non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés pour le transport des marchandises sur de courtes distances, y.c. les chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares (à l'excl. des chariots utilisés pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87099000	Parties de chariots automobiles non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés pour le transport des marchandises sur de courtes distances, y.c. les chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87169010	Chassis de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87169030	Carrosseries de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87169050	Essieux de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88021100	Hélicoptères d'un poids à vide <= 2000 kg

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260628-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITES ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88021200	Hélicoptères d'un poids à vide > 2000 kg
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88061010	Véhicules aériens sans pilote, conçus pour le transport de passagers, d'un poids à vide n'excédant pas 2000 kg
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88061090	Véhicules aériens sans pilote, conçus pour le transport de passagers, d'un poids à vide excédent 2000 kg
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88062190	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage n'excédant pas 250 g, (à l'exception des multirotors équipés d'un appareil intégré relevant de la sous-position 852589 pour la capture et l'enregistrement de vidéos et d'images fixes)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88062290	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 250g mais n'excédant pas 7kg, (à l'exception des multirotors équipés d'un appareil intégré relevant de la sous-position 852589 pour la capture et l'enregistrement de vidéos et d'images fixes et des véhicules aériens sans pilote conçus pour le transport de passagers)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88062300	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 7kg mais n'excédant pas 25kg (autres que pour le transport de passagers)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88062400	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 25kg mais n'excédant pas 150kg (autres que pour le transport de passagers)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88062910	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 150kg mais d'un poids à vide n'excédant pas 2000kg (autres que pour le transport de passagers)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88062920	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids à vide supérieur à 2000 kg (autres que pour le transport de passagers)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88069100	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage n'excédant pas 250 g (autres que pour vol télécommandé uniquement)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88069200	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage supérieur à 250g mais n'excédant pas 7kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88069300	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage supérieur à 7kg mais n'excédant pas 25kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88069400	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage supérieur à 25kg mais n'excédant pas 150kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88069910	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage supérieur à 150kg mais d'un poids à vide n'excédant pas 2000kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88069920	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids à vide supérieur à 2000 kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88071000	Hélices et rotors, et leurs parties, destinés à des aéronefs, non dénommés ailleurs
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88072000	Trains d'atterrissage et leur parties, destinés à des aéronefs, non dénommés ailleurs
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88073000	Parties d'avions, d'hélicoptères ou d'aéronefs sans pilote, non dénommés ailleurs (à l'exclusion de ceux pour les planeurs)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	88079090	Parties d'aéronefs, non dénommés ailleurs (à l'exclusion du vaisseau spatial, y compris des satellites et des véhicules de lancement sous-orbitaux et spatiaux)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	89071000	Radeaux gonflables
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	89079000	Engins flottants, p.ex. réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises (sauf radeaux gonflables, bateaux des n° 8901 à 8906 et engins flottants à dépecer)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90141000	Boussoles, y.c. les compas de navigation
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90142080	Instruments et appareils pour la navigation aérienne ou spatiale (à l'excl. des centrales inertielles, des boussoles et des appareils de radionavigation)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90148000	Instruments et appareils de navigation (à l'excl. de ceux destinés à la navigation aérienne et spatiale, des boussoles et des appareils de radionavigation)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90149000	Parties et accessoires de boussoles et d'autres instruments et appareils de navigation, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90251180	Thermomètres à liquide, à lecture directe, non combinés à d'autres instruments (à l'excl. des thermomètres médicaux ou vétérinaires)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90258080	Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, non électroniques
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90261029	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90261089	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, non électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90262020	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90262040	Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90262080	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90268020	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, électroniques, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90268080	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90269000	Parties et accessoires des instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90282000	Compteurs de liquides, y.c. les compteurs pour leur étalonnage
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90311000	Machines à équilibrer les pièces mécaniques
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90312000	Bancs d'essai pour moteurs, machines génératrices, pompes, etc.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITES ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90328100	Instruments et appareils, hydrauliques et pneumatiques, pour la régulation ou le contrôle automatiques (à l'excl. des manostats [pressostats] et des articles de robinetterie du n° 8481)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90328900	Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques (à l'excl. des instruments et appareils, hydrauliques ou pneumatiques, pour la régulation ou le contrôle automatiques, des manostats [pressostats], des thermostats et des articles de robinetterie du n° 8481)
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	90329000	Parties et accessoires des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques, n.d.a.
Transport et activités auxiliaires	49.10Z à 49.41B - 49.42Z à 53.20Z	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	2013000	Viandes désossées de bovins, fraîches ou réfrigérées
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	2044290	Morceaux non désossés, d'ovins, congelés (à l'excl. des carcasses ou demi-carcasses, des casques ou demi-casques, des carrés et/ou selles ou demi-carrés et/ou demi-selles ainsi que des culottes ou demi-culottes)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	3048100	Filets de saumons du Pacifique des espèces [Oncorhynchus nerka, Oncorhynchus gorbuscha, Oncorhynchus keta, Oncorhynchus tshawytscha, Oncorhynchus kisutch, Oncorhynchus masou et Oncorhynchus rhodurus], de saumons de l'Atlantique [Salmo salar] et de saumons du Danube [Hucho hucho], congelés
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	3054100	Saumons du Pacifique [Oncorhynchus nerka, Oncorhynchus gorbuscha, Oncorhynchus keta, Oncorhynchus tshawytscha, Oncorhynchus kisutch, Oncorhynchus masou et Oncorhynchus rhodurus], saumons de l'Atlantique [Salmo salar] et saumons du Danube [Hucho hucho], fumés, y.c. les filets (à l'excl. des abats)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	3072295	Pétoncles et autres mollusques de la famille Pectinidae (à l'exception des genres [Pecten], [Chlamys] ou [Placopecten]), même non séparé de leur coquille, congelés
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	3072990	Pétoncles et autres mollusques de la famille Pectinidae (à l'exception des genres [Pecten], [Chlamys] ou [Placopecten]), même non séparés de leur coquille, fumées, séchées, salées ou en saumure
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	3074399	Seiches et sépioles, calmars et encornets, même séparés de leur coquille, congelés (autres que «Sepia officinalis, Rossia macrosoma, Sepiola spp., Loligo spp., Ommastrephes spp., Nototodarus spp., Sepioteuthis spp., Illex spp., Todarodes sagittatus»)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	3078400	Strombes «Strombus spp.», même non séparés de leur coquille, congelés
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	3079200	Mollusques, même non décortiqués, congelés (à l'exception des huîtres, coquillages des genres Pecten, Chlamys ou Placopecten, moules "Mytilus spp., Perna spp.", seiches et sépioles, calmars et encornets, poulpes ou pieuvres "Octopus spp.", escargots autres que de mer, clams, coques et arches, ormeaux et strombes)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	3079900	Mollusques, même non séparés de leur coquille, fumés, séchés, salés ou en saumure (à l'exclusion des huîtres, des coquilles Saint-Jacques ou peignes, pétoncles ou vanneaux et autres coquillages des genres Pecten, Chlamys ou Placopecten, des moules «Mytilus spp., Perna spp.», des seiches et sépioles, calmars et encornets, des poulpes ou pieuvres «Octopus spp.», des escargots autres que les escargots de mer, des clams, coques et arches, des ormeaux et des strombes); farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de mollusques, propres à la consommation humaine, fumés, séchés, salés ou en saumure
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	3081200	Bêches-de-mer «Stichopus japonicus, Holothuroidea», congelées
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	3082200	Oursins «Strongylocentrotus spp., Paracentrotus lividus, Loxechinus albus, Echinus esculentus», congelés
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	3083050	Méduses [Rhopilema spp.], congelées (sauf fumées)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	3089050	Invertébrés aquatiques, congelés (à l'excl. des crustacés, mollusques, bêches-de-mer, oursins et méduses); tous les types de farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets d'invertébrés aquatiques autres que les crustacés et les mollusques, propres à l'alimentation humaine, congelés
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	3099000	Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques, propres à l'alimentation humaine
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	4069099	Fromages d'une teneur en poids de matières grasses > 40%, n.d.a.
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	7096010	Piments doux ou poivrons, à l'état frais ou réfrigéré
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	7108095	Légumes, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés (à l'excl. des pommes de terre, des légumes à cosse, des épinards, des tétragones [épinards de Nouvelle-Zélande], des arroches [épinards géants], du maïs doux, des olives, des piments du genre "Capsicum" ou du genre "Pimenta", des champignons, des tomates, des artichauts et des asperges)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	11031110	Gruaux et semoules de froment [blé] dur
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	15121990	Huiles de tournesol ou de carthame et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	16010091	Saucisses et saucissons, de viande, d'abats ou de sang, secs ou à tartiner, non cuits (à l'excl. des saucisses et saucissons de foie)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	16010099	Saucisses, saucissons et produits simil., de viande, d'abats ou de sang, et préparations alimentaires à base de ces produits (à l'excl. des saucisses et saucissons de foie ainsi que des saucisses et saucissons, secs ou à tartiner, non cuits)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	16023211	Préparations et conserves de viande ou d'abats de coqs et de poules [des espèces domestiques], contenant en poids >= 57% de viande ou d'abats de volailles, non cuits (à l'excl. des saucisses, saucissons et produits similaires ainsi que des préparations de foies)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	16023219	Préparations et conserves de viande ou d'abats de coqs et de poules [des espèces domestiques], contenant en poids >= 57% de viande ou d'abats de volailles, cuits (à l'excl. des saucisses, saucissons et produits simil., des préparations finement homogénéisées, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfants ou pour usages diététiques, en récipients d'un contenu <= 250 g, des préparations à base de foie et des extraits de viande)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	16025010	Préparations et conserves de viande ou d'abats des animaux de l'espèce bovine, non cuits, y.c. les mélanges de viande ou d'abats cuits et de viande ou d'abats non cuits (à l'excl. des saucisses, saucissons et produits simil. ainsi que des préparations de foies)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	16041421	Préparations et conserves de listaos ou bonites à ventre rayé, entiers ou en morceaux, à l'huile végétale (à l'excl. des hachés)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	16041441	Préparations et conserves de thons, entiers ou en morceaux, à l'huile végétale (à l'excl. des hachés, listaos, bonites à ventre rayé et thons à nageoires jaunes 'Thunnus albacares')
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	19012000	Mélanges et pâtes à base de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant < 40% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a.; mélanges et pâtes à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits simil. des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou contenant < 5% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a., pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie du n° 1905
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	19021990	Pâtes alimentaires, non cuites ni farcies ni autrement préparées, contenant de la farine ou de la semoule de froment [blé] tendre, mais ne contenant pas d'oeufs
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	19024010	Couscous, non préparé
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	19059080	Pizzas, quiches et produits simil., contenant <5% en poids de saccharose, de sucre interverti ou d'isoglucose (à l'excl. du pain croustillant dit Knäkebröt, des biscuits, des gaufres et gaufrettes, des biscottes, du pain grillé et des produits simil. grillés, du pain, des hosties, des cachets vides des types utilisés pour médicaments, des pains à cacheter, des pâtes séchées de farine, d'amidon ou de féculé en feuilles et des produits simil.)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	20019097	Légumes, fruits et parties comestibles de plantes, préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique (à l'excl. des concombres, des cornichons, du chutney de mangue, des fruits du genre 'Capsicum', du maïs doux, des ignames, des patates douces et parties comestibles simil. de plantes d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé >= 5%, des champignons, des coeurs de palmier, des olives, des poivrons ou piments doux, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jacquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	20029041	Tomates, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, d'une teneur en poids de matière sèche > 20% mais <= 34%, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg (à l'excl. des tomates entières ou en morceaux)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	20029080	Tomates, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, d'une teneur en poids de matière sèche > 34% (à l'excl. des tomates entières ou en morceaux)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	20041099	Pommes de terre, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, congelées (à l'excl. des pommes de terre simpl. cuites ou des pommes de terre sous forme de farines, semoules ou flocons)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	20049091	Oignons, simpl. cuits, congelés
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	20049098	Légumes et mélanges de légumes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, congelés (à l'excl. des confits au sucre, des tomates, des champignons, des truffes, des pommes de terre, du maïs doux [Zea mays var. saccharata], de la choucroute, des câpres, des olives, des pois [Pisum sativum], des haricots verts [Phaseolus spp.] et des oignons simplement cuits, non mélangés)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	20057000	Olives, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelées
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	21032000	Tomato ketchup et autres sauces tomates
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	21039090	Préparations pour sauces et sauces préparées; condiments et assaisonnements, composés (à l'excl. de la sauce de soja, du tomato ketchup et autres sauces tomates, du chutney de mangue liquide ainsi que des amers aromatiques du n° 2103 90 30)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	39235090	Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques (à l'excl. des capsules de bouchage ou de surbouchage)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	39241000	Vaisselle et autres articles pour le service de la table ou de la cuisine, en matières plastiques

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -

ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	48194000	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des pochettes pour disques et des sacs d'une largeur à la base >= 40 cm)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	48236910	Plateaux, plats et assiettes, en papier ou en carton (à l'excl. du papier bambou ou du carton bambou)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	48236990	Tasses, gobelets et articles simil., en papier ou en carton (sauf du papier bambou ou du carton bambou et à l'excl. des plateaux, des plats et des assiettes)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	56072100	Ficelles lieuses ou botteuses, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave'
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	56072900	Ficelles, cordes et cordages, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteuses)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	56074100	Ficelles lieuses ou botteuses, de polyéthylène ou de polypropylène
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	56074911	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteuses)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteuses)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteuses)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	56075011	Ficelles, cordes et cordages, de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	56075019	Ficelles, cordes et cordages, de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	56075030	Ficelles, cordes et cordages, de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	56079020	Ficelles, cordes et cordages, d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures ainsi que de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	63063000	Voiles pour bateaux, planches à voiles et chars à voiles, de matières textiles
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	63072000	Ceintures et gilets de sauvetage en tous types de matières textiles
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	73261910	Ouvrages en fer ou en acier, forgés, sans autres ouvraisons, n.d.a. (sauf boulets et articles simil. pour broyeurs)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	76101000	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en aluminium (sauf pièces de garnissage)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84081039	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 50 kW mais <= 100 kW (à l'excl. des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84089027	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), usagés (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84141015	Pompes à vide des types utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou des types utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84142080	Pompes à air, à main ou à pied (sauf pompes à main pour cycles)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84145925	Ventilateurs axiaux (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W et des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84145995	Ventilateurs (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W, des ventilateurs axiaux et centrifuges ainsi que des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84147000	Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84172010	Fours non électriques à tunnel, de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84172090	Fours non électriques, de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie (sauf fours à tunnel)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84181080	Combinaison de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs, d'une capacité n'excédant pas 340 l, munis de portes ou de tiroirs extérieurs séparés, ou d'une combinaison de ces éléments
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84195020	Échangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 3 cm
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84195080	Échangeurs de chaleur (à l'exclusion des chaudières et de ceux composés de fluoropolymères, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 3 cm)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84198180	Appareils et dispositifs pour la cuisson ou le chauffage des aliments (sauf percolateurs et autres appareils pour la préparation de boissons chaudes et appareils domestiques)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84201089	Calandres et lamineurs (à l'exclusion de ceux des types utilisés dans les industries du textile et du papier ou pour les métaux ou le verre, ainsi que des lamineurs à rouleaux des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de substrats pour circuits imprimés ou de circuits imprimés)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84209900	Parties de calandres et lamineurs (autres que pour les métaux ou le verre et autres que les cylindres), n.d.a.
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84212200	Appareils pour la filtration ou l'épuration des boissons (autres que l'eau)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

*** : Rajout ou modification par rapport à la précédente version**
Extrait : Seule la sous-catégorie identifiée dans la cellule "libellé"
est concernée par l'exonération
Créat. : Position tarifaire créée en 2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84381010	Machines et appareils pour la fabrication industrielle des produits de boulangerie, pâtisserie ou biscuiterie (sauf fours et machines à rouler la pâte)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84381090	Machines et appareils pour la fabrication industrielle des pâtes alimentaires (sauf appareils de séchage des pâtes alimentaires et sauf machines à rouler la pâte)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84382000	Machines et appareils pour la fabrication industrielle des produits de confiserie ou pour la fabrication industrielle du cacao ou du chocolat (sauf centrifugeuses et sauf appareils de filtrage, appareils thermiques et appareils de refroidissement)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84388010	Machines et appareils pour le traitement et la préparation industriels du café ou du thé (sauf centrifugeuses, appareils de filtrage et sauf brûloirs, appareils de lyophilisation et autres appareils thermiques)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84388091	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles des boissons (sauf centrifugeuses, appareils de filtrage, appareils thermiques ou appareils de refroidissement)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84388099	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, n.d.a.
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84431970	Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442 (à l'excl. des machines à imprimer les matières textiles, de ceux utilisés pour la fabrication des semi-conducteurs, des imprimantes à jet d'encre, des duplicateurs hectographiques ou à stencils, des machines à imprimer les adresses et des autres machines de bureau à imprimer des n° 8469 à 8472, des machines offset, flexographiques, typographiques et héliographiques)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84433900	Imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (à l'exclusion de celles aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau et des machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants de la position 8442)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84512900	Machines et appareils à sécher les fils, les tissus ou autres ouvrages en matières textiles (à l'excl. des machines à sécher d'une capacité unitaire en poids de linge sec ≤ 10 kg et saufessoreuses centrifuges)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84661020	Mandrins, pinces et douilles servant de porte-outils, pour machines-outils, y.c. pour l'outillage à main de tous types
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84749010	Parties des machines et appareils visés au no 8474, n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84792000	Machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales ou d'origine microbienne fixes ou animales (autres que centrifugeuses, filtres et appareils de chauffage)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84807900	Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques (à l'excl. des articles pour le moulage par injection ou par compression)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84813099	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84871090	Hélices pour bateaux et leurs pales (autres qu'en bronze)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	84879090	Parties de machines ou d'appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, n.d.a.
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	85012000	Moteurs universels, puissance > 37,5 W
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 37,5 W mais ≤ 750 W
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	85141100	Presses isostatiques à chaud
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	85141910	Fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	85141980	Fours industriels et de laboratoire, chauffée par résistance (à l'excl. Des presses isostatiques chaudes, des fours de boulangerie et de biscuit, et pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteurs sur des plaquettes à semi-conducteurs)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	85143110	Fours à faisceau d'électrons des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	85143190	Fours à faisceau d'électrons (à l'exclusion de ceux utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	85143210	Fours à plasma et fours à arc sous vide des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	85143290	Fours à base de plasma et d'arc sous vide (à l'exclusion de ceux utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	85143910	Fours électriques industriels et de laboratoire, d'une sorte utilisée uniquement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuit imprimés (à l'excl. Résistance chauffée, induction, faisceau diélectrique, faisceau d'électrons, arc à plasma, arc sous vide et fours à séchage et fours)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	85143990	Fours électriques industriels et de laboratoire (à l'excl. Résistance chauffée, induction, diélectrique, faisceau d'électrons, arc à plasma, arc à vide et fours à séchage et fours, et pour la fabrication de circuits imprimés)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	85149030	Parties des fours de la sous-position 8514 30 20 utilisés pour la fabrication de circuits imprimés
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	85149070	Parties des fours électriques industriels ou de laboratoires, y compris de ceux fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques ainsi que des appareils industriels ou de laboratoires pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques, n.d.a.
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	85153913	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, manuels, à électrodes enrobées, se composant de leurs dispositifs de soudage et d'un transformateur
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	85176200	Appareils pour la réception, la conversion et la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données, y.c. les appareils de commutation et de routage (à l'excl. des postes téléphoniques d'usagers, des téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	85444290	Conducteurs électriques, pour tension <= 1000 V, avec pièces de connexion, n.d.a. (sauf des types utilisés pour les télécommunications)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	87019190	Tracteurs d'une puissance motrice <= 18 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	87019290	Tracteurs d'une puissance motrice > 18 kW mais <= 37 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	87019390	Tracteurs d'une puissance motrice > 37 kW mais <= 75 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	87019490	Tracteurs d'une puissance motrice > 75 kW mais <= 130 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	87019590	Tracteurs d'une puissance motrice > 130 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée > 2500 cm³, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	87042199	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée <= 2500 cm³, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	87043199	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée <= 2800 cm³, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité (Euratom))
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	87044139	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm³, usagés (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	87044199	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre <= 2,500 cm³, usagés (à l'exclusion de ceux utilisés 8704.10, Véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	87045199	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec un moteur à piston à combustion interne d'allumage d'étincelles et moteur électrique en tant que moteurs pour la propulsion, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre <= 2,800 cm³, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité (Euratom) et remorques-citernes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 04/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	extrait 87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques, pour activités touristiques uniquement
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	88061010	Véhicules aériens sans pilote, conçus pour le transport de passagers, d'un poids à vide n'excédant pas 2000 kg
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	88062190	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage n'excédant pas 250 g, (à l'exception des multicopters équipés d'un appareil intégré relevant de la sous-position 852589 pour la capture et l'enregistrement de vidéos et d'images fixes)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	88062290	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 250g mais n'excédant pas 7kg, (à l'exception des multicopters équipés d'un appareil intégré relevant de la sous-position 852589 pour la capture et l'enregistrement de vidéos et d'images fixes et des véhicules aériens sans pilote conçus pour le transport de passagers)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	88062400	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 25kg mais n'excédant pas 150kg (autres que pour le transport de passagers)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	88062910	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 150kg mais d'un poids à vide n'excédant pas 2000kg (autres que pour le transport de passagers)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	88069100	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage n'excédant pas 250 g (autres que pour vol télécommandé uniquement)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	88069200	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage supérieur à 250g mais n'excédant pas 7kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	88069910	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage supérieur à 150kg mais d'un poids à vide n'excédant pas 2000kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	88071000	Hélices et rotors, et leurs parties, destinés à des aéronefs, non dénommés ailleurs
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	88079090	Parties d'aéronefs, non dénommés ailleurs (à l'exclusion du vaisseau spatial, y compris des satellites et des véhicules de lancement sous-orbitaux et spatiaux)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	extrait 89031900	Bateaux gonflables, pour le plaisir ou le sport, même à coque rigide, d'un poids net> 100 kg, pour activités touristiques uniquement
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	extrait 89032210	Bateaux à voile, autres que gonflables, même avec moteur auxiliaire, d'une longueur <= 7,5 m, mais <= 24 m, pour la navigation maritime, pour activités touristiques uniquement
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	extrait 89039310	Bateaux à moteur hors-bord, pour le plaisir ou le sport, bateaux à rames et canoës, d'une longueur <= 7,5 m, d'un poids <= 100 kg chacun (à l'exclusion des bateaux gonflables), pour activités touristiques uniquement
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	extrait 89039910	Bateaux, de plaisance ou de sport, bateaux à rames et canoës, poids unitaire <= 100 kg (sauf bateaux à moteur autre qu'à moteur hors-bord, bateaux à voile, même avec moteur auxiliaire, et bateaux gonflables) - pour activité touristique uniquement
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	89079000	Engins flottants, p.ex. réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises (sauf radeaux gonflables, bateaux des n° 8901 à 8906 et engins flottants à dépecer)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	90251900	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	94015900	Sièges en osier ou en matières simil. (sauf en bambou ou en rotin)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	94017900	Sièges, avec bâti en métal non rembourrés (autres que fauteuils pivotants ajustables en hauteur et autres que pour la médecine, l'art dentaire ou la chirurgie)
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	extrait 94054210	Projecteurs, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), n.d.a., pour les salles de spectacles uniquement
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	extrait 94059200	Parties en matières plastiques d'appareils d'éclairage, de lampes-réclames, d'enseignes lumineuses, de plaques indicatrices lumineuses, et simil., n.d.a., pour les salles de spectacles uniquement
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	95043010	Jeux avec écran, fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	95043020	Jeux fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement (sauf jeux avec écran et jeux de quilles automatiques [p.ex. bowlings])
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	extrait 95062100	Planches à voile, pour activités touristiques uniquement
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	extrait 95062900	Skis nautiques, aquaplanes et autre matériel pour la pratique des sports nautiques (à l'excl. des planches à voile) - pour activités touristiques uniquement
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.102 à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	95069190	Articles et matériel pour la culture physique, la gymnastique ou l'athlétisme (à l'excl. des appareils d'exercices à système d'effort modulable)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	95081000	Cirques ambulants et ménageries ambulantes
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	95082100	Montagnes russes
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	95082200	Carrousels, balançoires et manèges
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	95082300	Autos tamponneuses
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	95082400	Simulateurs de mouvements et cinémas dynamiques
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	95082500	Manèges aquatiques
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	95082600	Attractions de parcs aquatiques
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	95082900	Autres manèges pour parcs de loisirs, à l'exclusion des montagnes russes, des carrousels, balançoires et manèges, autos tamponneuses, simulateurs de mouvements et cinémas dynamiques, manèges aquatiques et attractions de parcs aquatiques
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	95083000	Attractions foraines
Tourisme, Culture, Sport et loisirs	55.10Z à 55.90Z 56.10A et 56.30Z - 90.01Z à 93.29Z	95084000	Théâtres ambulants
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	2013000	Viandes désossées de bovins, fraîches ou réfrigérées
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	2044290	Morceaux non désossés, d'ovins, congelés (à l'excl. des carcasses ou demi-carcasses, des casques ou demi-casques, des carrés et/ou selles ou demi-carrés et/ou demi-selles ainsi que des culottes ou demi-culottes)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	3048100	Filets de saumons du Pacifique des espèces [Oncorhynchus nerka, Oncorhynchus gorbuscha, Oncorhynchus keta, Oncorhynchus tshawytscha, Oncorhynchus kisutch, Oncorhynchus masou et Oncorhynchus rhodurus], de saumons de l'Atlantique [Salmo salar] et de saumons du Danube [Hucho hucho], congelés
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	3054100	Saumons du Pacifique [Oncorhynchus nerka, Oncorhynchus gorbuscha, Oncorhynchus keta, Oncorhynchus tshawytscha, Oncorhynchus kisutch, Oncorhynchus masou et Oncorhynchus rhodurus], saumons de l'Atlantique [Salmo salar] et saumons du Danube [Hucho hucho], fumés, y.c. les filets (à l'excl. des abats)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	3072295	Pétoncles et autres mollusques de la famille Pectinidae (à l'exception des genres [Pecten], [Chlamys] ou [Placopecten]), même non séparé de leur coquille, congelés
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	3074399	Seiches et sépioles, calmars et encornets, même séparés de leur coquille, congelés (autres que «Sepia officinalis, Rossia macrosoma, Sepiella spp., Loligo spp., Ommastrephes spp., Nototodar spp., Sepioteuthis spp., Illex spp., Todarodes sagittatus»)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	3078400	Strombes «Strombus spp.», même non séparés de leur coquille, congelés
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	3079200	Mollusques, même non décortiqués, congelés (à l'exception des huîtres, coquillages des genres Pecten, Chlamys ou Placopecten, moules "Mytilus spp., Perna spp.", seiches et sépioles, calmars et encornets, poulpes ou pieuvres "Octopus spp.", escargots autres que de mer, clams, coques et arches, ormeaux et strombes)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	3081200	Bêches-de-mer «Stichopus japonicus, Holothuroidea», congelées
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	3082200	Oursins «Strongylocentrotus spp., Paracentrotus lividus, Loxechinus albus, Echinus esculentus», congelés
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	3083050	Méduses [Rhopilema spp.], congelées (sauf fumées)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	3089050	Invertébrés aquatiques, congelés (à l'excl. des crustacés, mollusques, bêches-de-mer, oursins et méduses); tous les types de farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets d'invertébrés aquatiques autres que les crustacés et les mollusques, propres à l'alimentation humaine, congelés
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	3099000	Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques, propres à l'alimentation humaine
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	4069099	Fromages d'une teneur en poids de matières grasses > 40%, n.d.a.
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	7096010	Piments doux ou poivrons, à l'état frais ou réfrigéré
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	7108095	Légumes, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés (à l'excl. des pommes de terre, des légumes à cosse, des épinards, des tétragones [épinards de Nouvelle-Zélande], des arroches [épinards géants], du maïs doux, des olives, des piments du genre "Capsicum" ou du genre "Pimenta", des champignons, des tomates, des artichauts et des asperges)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	11031110	Gruaux et semoules de froment [blé] dur
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	16010091	Saucisses et saucissons, de viande, d'abats ou de sang, secs ou à tartiner, non cuits (à l'excl. des saucisses et saucissons de foie)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	16010099	Saucisses, saucissons et produits simil., de viande, d'abats ou de sang, et préparations alimentaires à base de ces produits (à l'excl. des saucisses et saucissons de foie ainsi que des saucisses et saucissons, secs ou à tartiner, non cuits)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	16023211	Préparations et conserves de viande ou d'abats de coqs et de poules [des espèces domestiques], contenant en poids >= 57% de viande ou d'abats de volailles, non cuits (à l'excl. des saucisses, saucissons et produits similaires ainsi que des préparations de foies)

Accusé de réception en préfecture de
973-200052678-20260623-AP-2026-48-
Date de télétransmission : 04/07/2026
Date de réception en préfecture : 04/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	16023219	Préparations et conserves de viande ou d'abats de coqs et de poules [des espèces domestiques], contenant en poids >= 57% de viande ou d'abats de volailles, cuits (à l'excl. des saucisses, saucissons et produits simil., des préparations finement homogénéisées, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfants ou pour usages diététiques, en récipients d'un contenu <= 250 g, des préparations à base de foie et des extraits de viande)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	16025010	Préparations et conserves de viande ou d'abats des animaux de l'espèce bovine, non cuits, y.c. les mélanges de viande ou d'abats cuits et de viande ou d'abats non cuits (à l'excl. des saucisses, saucissons et produits simil. ainsi que des préparations de foies)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	19012000	Mélanges et pâtes à base de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant < 40% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a.; mélanges et pâtes à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits simil. des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou contenant < 5% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a., pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie du n° 1905
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	19024010	Couscous, non préparé
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	20019097	Légumes, fruits et parties comestibles de plantes, préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique (à l'excl. des concombres, des cornichons, du chutney de mangue, des fruits du genre 'Capsicum', du maïs doux, des ignames, des patates douces et parties comestibles simil. de plantes d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé >= 5%, des champignons, des coeurs de palmier, des olives, des poivrons ou piments doux, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	20041099	Pommes de terre, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, congelées (à l'excl. des pommes de terre simpl. cuites ou des pommes de terre sous forme de farines, semoules ou flocons)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	20049091	Oignons, simpl. cuits, congelés
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	20049098	Légumes et mélanges de légumes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, congelés (à l'excl. des confits au sucre, des tomates, des champignons, des truffes, des pommes de terre, du maïs doux [Zea mays var. saccharata], de la choucroute, des câpres, des olives, des pois [Pisum sativum], des haricots verts [Phaseolus spp.] et des oignons simplement cuits, non mélangés)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	21032000	Tomato ketchup et autres sauces tomates
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly(chlorure de vinyle))
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	39235090	Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques (à l'excl. des capsules de bouchage ou de surbouchage)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	39241000	Vaisselle et autres articles pour le service de la table ou de la cuisine, en matières plastiques
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	48194000	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des pochettes pour disques et des sacs d'une largeur à la base >= 40 cm)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	48236990	Tasses, gobelets et articles simil., en papier ou en carton (sauf du papier bambou ou du carton bambou et à l'excl. des plateaux, des plats et des assiettes)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84142080	Pompes à air, à main ou à pied (sauf pompes à main pour cycles)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84147000	Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84172010	Fours non électriques à tunnel, de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84172090	Fours non électriques, de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie (sauf fours à tunnel)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84181020	Combinaison de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs, d'une capacité excédant 340 l, munis de portes ou de tiroirs extérieurs séparés, ou d'une combinaison de ces éléments
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84181080	Combinaison de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs, d'une capacité n'excédant pas 340 l, munis de portes ou de tiroirs extérieurs séparés, ou d'une combinaison de ces éléments
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84198180	Appareils et dispositifs pour la cuisson ou le chauffage des aliments (sauf percolateurs et autres appareils pour la préparation de boissons chaudes et appareils domestiques)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84201089	Calandres et lamineurs (à l'exclusion de ceux des types utilisés dans les industries du textile et du papier ou pour les métaux ou le verre, ainsi que des lamineurs à rouleaux des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de substrats pour circuits imprimés ou de circuits imprimés)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84209900	Parties de calandres et lamineurs (autres que pour les métaux ou le verre et autres que les cylindres), n.d.a.

Accusé de réception en préfecture de
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 04/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84212200	Appareils pour la filtration ou l'épuration des boissons (autres que l'eau)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84381010	Machines et appareils pour la fabrication industrielle des produits de boulangerie, pâtisserie ou biscuiterie (sauf fours et machines à rouler la pâte)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84381090	Machines et appareils pour la fabrication industrielle des pâtes alimentaires (sauf appareils de séchage des pâtes alimentaires et sauf machines à rouler la pâte)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84388010	Machines et appareils pour le traitement et la préparation industriels du café ou du thé (sauf centrifugeuses, appareils de filtrage et sauf brûloirs, appareils de lyophilisation et autres appareils thermiques)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84388091	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles des boissons (sauf centrifugeuses, appareils de filtrage, appareils thermiques ou appareils de refroidissement)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84388099	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, n.d.a.
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84433900	Imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (à l'exclusion de celles aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau et des machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants de la position 8442)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	84792000	Machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales ou d'origine microbienne fixes ou animales (autres que centrifugeuses, filtres et appareils de chauffage)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	85141100	Presses isostatiques à chaud
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	85141910	Fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	85141980	Fours industriels et de laboratoire, chauffée par résistance (à l'excl. Des presses isostatiques chaudes, des fours de boulangerie et de biscuit, et pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteurs sur des plaquettes à semi-conducteurs)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	85143110	Fours à faisceau d'électrons des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	85143190	Fours à faisceau d'électrons (à l'exclusion de ceux utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	85143210	Fours à plasma et fours à arc sous vide des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	85143290	Fours à base de plasma et d'arc sous vide (à l'exclusion de ceux utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	85143910	Fours électriques industriels et de laboratoire, d'une sorte utilisée uniquement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuit imprimés (à l'excl. Résistance chauffée, induction, faisceau diélectrique, faisceau d'électrons, arc à plasma, arc sous vide et fours à séchage et fours)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	85143990	Fours électriques industriels et de laboratoire (à l'excl. Résistance chauffée, induction, diélectrique, faisceau d'électrons, arc à plasma, arc à vide et fours à séchage et fours, et pour la fabrication de circuits imprimés)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	85149030	Parties des fours de la sous-position 8514 30 20 utilisés pour la fabrication de circuits imprimés
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	85149070	Parties des fours électriques industriels ou de laboratoires, y compris de ceux fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques ainsi que des appareils industriels ou de laboratoires pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques, n.d.a.
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
Autres services de restauration	56.29A - 56.29B	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	32151100	Encres d'imprimerie, noires, même concentrées ou sous formes solides
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	32151900	Encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres noires)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	32159020	Cartouches d'encre pour imprimantes/photocopieurs, sans tête d'impression intégrée, incluant des composants mécaniques ou électriques, et encres solides sous forme de blocs ouverts pour imprimantes/photocopieurs
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	32159070	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'exclusion des encres d'imprimerie, des cartouches d'encre pour imprimantes/photocopieurs incluant des composants mécaniques ou électriques, et des encres solides sous forme de blocs ouverts pour imprimantes/photocopieurs)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	34025090	Préparations pour lessives et préparations de nettoyage, conditionnées pour la vente au détail (à l'excl. Des agents de surface biologique, des préparations de savon et des produits de surface, ainsi que des produits et des préparations pour laver la peau sous forme de liquide ou de crème)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	37013000	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	37019900	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en monochrome, en autres matières que le papier, le carton ou les textiles (à l'excl. des plaques et films pour rayons X, des films à développement et tirage instantanés ainsi que des plaques et films dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	37071000	Emulsions pour la sensibilisation des surfaces, pour usages photographiques
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	37079020	Révélateurs et fixateurs, consistant en des préparations chimiques ou en des produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (à l'excl. des sels et composés des n° 2843 à 2846)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 04/07/2026
Date de réception en préfecture : 04/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	37079090	Préparations chimiques pour usages photographiques, y.c. les produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (sauf vernis, colles, adhésifs et préparations simil., révélateurs, fixateurs, sels et composés de métaux précieux, etc., des n° 2843 à 2846 et émulsions pour la sensibilisation des surfaces)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	39172110	Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs des types utilisés pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur, en matières plastiques
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, autoadhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'exclusion des revêtements de sols, de murs ou de plafonds de la position 3918 ainsi que des tampons circulaires à polir utilisés pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	48010000	Papier journal tel que visé à la note 4 du chapitre 48, en rouleaux d'une largeur > 28 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 28 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	48025525	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 60 g mais < 75 g, n.d.a.
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	48025620	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme rectangulaire dont un côté mesure 297 mm et l'autre 210 mm (format A4), sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a.
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	48025700	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a.
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	48026900	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a.
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	48070030	Papiers et cartons, à base de papiers recyclés, assemblés à plat par collage, même recouverts de papier, non couchés ni enduits à la surface ni imprégnés, même renforcés intérieurement, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié (à l'excl. des papiers et cartons 'entre-deux' assemblés avec du bitume, du goudron ou de l'asphalte)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	48099000	Papiers pour duplication ou reports (y.c. les papiers couchés, enduits ou imprégnés pour stencils ou pour plaques offset), même imprimés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm à l'état non plié (à l'excl. des papiers dits 'autocopiants')
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	48101300	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux de tout format
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	48101400	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un des côtés <= 435 mm et l'autre <= 297 mm à l'état non plié
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	48101900	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	48102980	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire de tout format (sauf papier couché léger [LWC] et papiers et cartons pour machines de bureau et simil.)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	48103100	Papiers et cartons kraft, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, blanchis uniformément dans la masse et dont > 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, d'un poids <= 150 g/m² (sauf produits utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	48109980	Papiers et cartons, couchés à des substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons de pâte blanchie couchés ou enduits de kaolin, des papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, des papiers et cartons kraft ou multicouches et de tout autre couchage ou enduction)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	48169000	Papiers pour duplication ou reports - présentés en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles carrées ou rectangulaires dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire -, et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes (à l'excl. des papiers dits 'autocopiants')
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84147000	Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84149000	Parties de : pompes à air ou à vide, compresseurs d'air ou d'autres gaz, ventilateurs et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, et enceintes de sécurité biologique étanches au gaz, non dénommés ailleurs

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 04/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84211970	Centrifugeuses, y.c. lesessoreuses centrifuges (à l'excl. des appareils pour la séparation isotopique, des écrémeuses, desessoreuses à linge ainsi que des centrifugeuses des types utilisés dans les laboratoires et dans la fabrication des disques [wafers] à semi-conducteur)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84212920	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides, composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau et les reins artificiels)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau, les huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, les reins artificiels ainsi que de ceux composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84213200	Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, autres que l'air (à l'exclusion des appareils pour la séparation isotopique, de ceux par procédé catalytique et de ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84219910	Parties des appareils relevant des sous-positions 84212920 ou 84213915, n.d.a.
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84219990	Parties des appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a.
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84229090	Parties de machines à emballer ou emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84269900	Bigues; grues à câbles et blondins et autres grues (sauf ponts roulants, grues portiques, grues sur portiques, portiques de déchargement, ponts-grues, chariots-cavaliers, grues à tour, chariot-grues, grues autopropulsées et grues conçues pour être montées sur un véhicule routier)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84305000	Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsés, n.d.a.
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84423000	Machines, appareils et matériels pour la préparation ou la fabrication des clichés, planches, cylindres ou autres organes imprimants (à l'exclusion des machines des positions 8456 à 8465)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84424000	Parties des machines, appareils et matériels pour la préparation ou la fabrication des clichés, planches, cylindres ou autres organes imprimants, n.d.a.
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84425000	Clichés, planches, cylindres ou autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression, par exemple planés, grenés ou polis
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84439191	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. de machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84439990	Parties et accessoires d'imprimantes, de machines à copier et de machines à télécopier, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques ainsi que de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84440090	Machines pour l'étrépage, la texturation ou le tranchage des matières textiles synthétiques ou artificielles
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84733080	Parties et accessoires pour machines automatiques de traitement de l'information ou pour autres machines du n° 8471, n.d.a. (sauf assemblages électroniques)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84743900	Machines et appareils à mélanger ou à malaxer les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (sauf bétonnières et appareils à gâcher le ciment, machines à mélanger les matières minérales au bitume et sauf calandres)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84791000	Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues, n.d.a.
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84794000	Machines de corderie ou de câblerie (autres que les métiers à retordre des types utilisés dans la filature)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84799015	Parties des machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84799070	Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	84859090	Parties de machines pour la fabrication additive (à l'exclusion des machines de la sous-position 8485.30.10)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85011091	Moteurs universels, puissance <= 37,5 W
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85044060	Chargeurs d'accumulateurs (autres que redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85044083	Redresseurs
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85044084	Onduleurs avec fonctionnalité de recherche du point de puissance maximale
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85044087	Onduleurs sans fonctionnalité de recherche du point de puissance maximale
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85044095	Convertisseurs statiques (autres que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs et onduleurs)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85158090	Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (sauf microsoudes de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85176200	Appareils pour la réception, la conversion et la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données, y.c. les appareils de commutation et de routage (à l'excl. des postes téléphoniques d'utilisateurs, des téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48-
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 07/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023			
Modifiée le 23 Juin 2026			
ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -			
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)			
SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85181000	Microphones et leurs supports (autres que sans fil, avec émetteur incorporé)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85182100	Haut-parleur unique monté dans son enceinte
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85182200	Haut-parleurs multiples montés dans la même enceinte
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85183000	Casques d'écoute et écouteurs électro-acoustiques, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs (autres qu'appareils téléphoniques, prothèses auditives et casques avec écouteurs incorporés, même avec microphone)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85184000	Amplificateurs électriques d'audiofréquence
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85185000	Appareils électriques d'amplification du son
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85255000	Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, sans appareil de réception
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85256000	Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, incorporant un appareil de réception
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85258900	Caméras de télévision, appareils photographiques numériques et caméscopes (sauf ultrarapides, résistant aux rayonnements et à vision nocturne)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85285291	Moniteurs LCD conçus pour l'usage informatique, mais non utilisés principalement avec un ordinateur (à l'exclusion des moniteurs avec récepteur de télévision)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85291030	Antennes d'extérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85312020	Panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à diodes émettrices de lumière [LED] (à l'excl. des articles pour véhicules automobiles, bicyclettes ou voies de communication)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85359000	Appareils électriques pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension > 1000 V (autres que fusibles et coupe-circuit, disjoncteurs, sectionneurs, interrupteurs, parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes ainsi qu'armoires, pupitres, commandes etc. du n° 8537)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85369095	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1 000 V (à l'exclusion des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs et autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, et des brides de batteries)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85371010	Commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85371095	Écrans tactiles pour la commande électrique, sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils similaires pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1 000 V (à l'exclusion des appareils de commutation pour la téléphonie ou la télégraphie par fil, des armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, des appareils de commande à mémoire programmable et des écrans tactiles)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	85447000	Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant également des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	88061010	Véhicules aériens sans pilote, conçus pour le transport de passagers, d'un poids à vide n'excédant pas 2000 kg
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	88062190	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage n'excédant pas 250 g, (à l'exception des multirotors équipés d'un appareil intégré relevant de la sous-position 852589 pour la capture et l'enregistrement de vidéos et d'images fixes)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	88062290	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 250g mais n'excédant pas 7kg, (à l'exception des multirotors équipés d'un appareil intégré relevant de la sous-position 852589 pour la capture et l'enregistrement de vidéos et d'images fixes et des véhicules aériens sans pilote conçus pour le transport de passagers)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	88062400	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 25kg mais n'excédant pas 150kg (autres que pour le transport de passagers)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	88062910	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 150kg mais d'un poids à vide n'excédant pas 2000kg (autres que pour le transport de passagers)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	88069100	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage n'excédant pas 250 g (autres que pour vol télécommandé uniquement)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	88069200	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage supérieur à 250g mais n'excédant pas 7kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	88069910	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage supérieur à 150kg mais d'un poids à vide n'excédant pas 2000kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	90138040	Séparateurs optiques passifs, ne comportant pas d'éléments électriques ou électroniques, pour les télécommunications
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	90308900	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
Information et communication	58.11Z à 63.99Z - 73.11Z - 73.12Z	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'exclusion de ceux en matières plastiques ou en aluminium, de ceux des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que de ceux des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
Information et communication	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	73072980	Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables (sauf accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, moulés, filetés)
Information et communication	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	760	

Page 79 de 95

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	82071300	Outils de forage ou de sondage, interchangeableables, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermet
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeableables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermet, le diamant ou les agglomérés de diamant
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84131900	Pompes pour liquides, avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter (sauf pompes pour la distribution de carburants ou lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84141025	Pompes à vide à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires et pompes Roots (à l'exclusion des pompes utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou de dispositifs d'affichage à écran plat)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84146000	Hottes aspirantes à extraction ou à recyclage par filtre, à ventilateur incorporé, plus grand côté horizontal <= 120 cm
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84147000	Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84151010	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, formant un seul corps, conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84151090	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type "split-system" [systèmes à éléments séparés], conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84158300	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur, sans dispositif de réfrigération mais bien des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air (sauf machines et appareils du type de ceux utilisés pour le confort des personnes dans les véhicules automobiles et ceux formant un seul corps ou du type "split-system" [systèmes à éléments séparés] du type mural ou pour fenêtres)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84211920	Centrifugeuses des types employés dans les laboratoires
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84212200	Appareils pour la filtration ou l'épuration des boissons (autres que l'eau)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84212920	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides, composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau et les reins artificiels)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau, les huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, les reins artificiels ainsi que de ceux composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84213200	Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (à l'exclusion des filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression et des appareils à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, autres que l'air (à l'exclusion des appareils pour la séparation isotopique, de ceux par procédé catalytique et de ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84219100	Parties de centrifugeuses, y.c. d'essoreuses centrifuges, n.d.a.
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84254100	Élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84304100	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsées (à l'excl. des machines montées sur wagons pour réseaux ferroviaires ou sur châssis d'automobiles ou sur camions, et sauf machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -

ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84401010	Plieuses pour reliures
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84401090	Machines et appareils pour le brochage ou la reliure (à l'excl. des machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier et du carton, y.c. les coupeuses, des presses polyvalentes, des machines et appareils à imprimer et leurs machines auxiliaires, des plieuses, assembleuses, couseuses ou agrafeuses, y.c. les machines à coudre les feuillets, ainsi que des machines à relier par collage)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84431970	Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442 (à l'excl. des machines à imprimer les matières textiles, de ceux utilisés pour la fabrication des semi-conducteurs, des imprimantes à jet d'encre, des duplicateurs hectographiques ou à stencils, des machines à imprimer les adresses et des autres machines de bureau à imprimer des n° 8469 à 8472, des machines offset, flexographiques, typographiques et héliographiques)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires, qui peuvent effectuer différents types d'opérations d'usinage par changement automatique des outils au départ d'un magasin conformément à un programme d'usinage
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84659200	Machines à dégauchir ou à raboter, machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des machines des sous-positions 8465.10 et 8465.20)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84798300	Presses isostatiques à froid
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84799015	Parties des machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84799070	Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84818063	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en acier (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84853090	Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84858010	Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84858090	Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	84859090	Parties de machines pour la fabrication additive (à l'exclusion des machines de la sous-position 8485.30.10)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85043180	Transformateurs à sec, puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85044083	Redresseurs
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85044084	Onduleurs avec fonctionnalité de recherche du point de puissance maximale
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85044087	Onduleurs sans fonctionnalité de recherche du point de puissance maximale
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85143110	Fours à faisceau d'électrons des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85143190	Fours à faisceau d'électrons (à l'exclusion de ceux utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85143210	Fours à plasma et fours à arc sous vide des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85143290	Fours à base de plasma et d'arc sous vide (à l'exclusion de ceux utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85143910	Fours électriques industriels et de laboratoire, d'une sorte utilisée uniquement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuit imprimés (à l'excl. Résistance chauffée, induction, faisceau diélectrique, faisceau d'électrons, arc à plasma, arc sous vide et fours à séchage et fours)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85143990	Fours électriques industriels et de laboratoire (à l'excl. Résistance chauffée, induction, diélectrique, faisceau d'électrons, arc à plasma, arc à vide et fours à séchage et fours, et pour la fabrication de circuits imprimés)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85144000	Appareils pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques (autres que fours)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85256000	Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, incorporant un appareil de réception
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85258100	Caméras de télévision à grande vitesse, caméras numériques et enregistreurs de caméras vidéo, mentionnés dans la note 1 de sous-position du chapitre 85
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85258200	Caméras de télévision, caméras numériques et enregistreurs de caméras vidéo, résistants aux rayonnements, mentionnés dans la note 2 de sous-position du chapitre 85 (à l'exclusion des appareils à grande vitesse)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85258300	Caméras de télévision de vision nocturne, caméras numériques et enregistreurs de caméras vidéo, mentionnés dans la note 3 de sous-position du chapitre 85 (à l'exclusion des articles à grande vitesse et résistants aux rayonnements)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85258900	Caméras de télévision, caméras numériques et enregistreurs de caméras vidéo (à l'excl. des articles de vision à grande vitesse, résistants aux rayonnements, et à vision nocturne)
Accusé de réception en préfecture 973-200052678-20260628-AR-2026-48 Date de télétransmission : 01/07/2026 Date de réception en préfecture : 01/07/2026	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85308000	Appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages), de sécurité, de contrôle ou de commande (autres que pour voies ferrées ou simil. et que les appareils mécaniques ou électromécaniques du n° 8608)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85414200	Cellules photovoltaïques non assemblées en modules ni constituées en panneaux

* : Rajout ou modification par rapport à la précédente version
Extrait : Seule la sous-catégorie identifiée dans la cellule "libellé" est concernée par l'exonération
Créat. : Position tarifaire créée en 2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85414300	Cellules photovoltaïques assemblées en modules ou constituées en panneaux
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85414900	Dispositifs semi-conducteurs photosensibles (à l'exclusion des générateurs et cellules photovoltaïques)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	85444290	Conducteurs électriques, pour tension <= 1000 V, avec pièces de connexion, n.d.a. (sauf des types utilisés pour les télécommunications)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	87044299	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique comme moteurs pour la propulsion, d'un poids en charge maximal> 5 t mais <= 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de haut niveau
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88010010	Planeurs et ailes volantes; ballons et dirigeables (autres que ballonnets pour enfants)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88010090	Véhicules aériens (non conçus pour la propulsion à moteur) (autres que planeurs et ailes volantes, cerf-volants pour enfants et ballonnets pour enfants)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88021100	Hélicoptères d'un poids à vide <= 2000 kg
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88021200	Hélicoptères d'un poids à vide > 2000 kg
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88061010	Véhicules aériens sans pilote, conçus pour le transport de passagers, d'un poids à vide n'excédant pas 2000 kg
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88061090	Véhicules aériens sans pilote, conçus pour le transport de passagers, d'un poids à vide excédent 2000 kg
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88062110	Véhicules aériens sans pilote, multirotor, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage n'excédant pas 250 g, équipé d'un appareil intégré relevant de la sous-position 852589 pour la capture et l'enregistrement de vidéos et d'images fixes
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88062190	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage n'excédant pas 250 g, (à l'exception des multirots équipés d'un appareil intégré relevant de la sous-position 852589 pour la capture et l'enregistrement de vidéos et d'images fixes)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88062210	Véhicules aériens sans pilote, multirotor, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 250g mais n'excédant pas 7kg, équipé d'un appareil intégré relevant de la sous-position 852589 pour la capture et l'enregistrement de vidéos et d'images fixes (autres que pour le transport de passagers)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88062290	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 250g mais n'excédant pas 7kg, (à l'exception des multirots équipés d'un appareil intégré relevant de la sous-position 852589 pour la capture et l'enregistrement de vidéos et d'images fixes et des véhicules aériens sans pilote conçus pour le transport de passagers)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88062300	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 7kg mais n'excédant pas 25kg (autres que pour le transport de passagers)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88062400	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 25kg mais n'excédant pas 150kg (autres que pour le transport de passagers)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88062910	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids maximal au décollage supérieur à 150kg mais d'un poids à vide n'excédant pas 2000kg (autres que pour le transport de passagers)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88062920	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids à vide supérieur à 2000 kg (autres que pour le transport de passagers)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88069100	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage n'excédant pas 250 g (autres que pour vol télécommandé uniquement)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88069200	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage supérieur à 250g mais n'excédant pas 7kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88069300	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage supérieur à 7kg mais n'excédant pas 25kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88069400	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage supérieur à 25kg mais n'excédant pas 150kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88069910	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids maximal au décollage supérieur à 150kg mais d'un poids à vide n'excédant pas 2000kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88069920	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids à vide supérieur à 2000 kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88071000	Hélices et rotors, et leurs parties, destinés à des aéronefs, non dénommés ailleurs
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88072000	Trains d'atterrissage et leur parties, destinés à des aéronefs, non dénommés ailleurs
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88073000	Parties d'avions, d'hélicoptères ou d'aéronefs sans pilote, non dénommés ailleurs (à l'exclusion de ceux pour les planeurs)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	88079090	Parties d'aéronefs, non dénommés ailleurs (à l'exclusion du vaisseau spatial, y compris des satellites et des véhicules de lancement sous-orbitaux et spatiaux)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90142080	Instruments et appareils pour la navigation aérienne ou spatiale (à l'excl. des centrales inertielle, des boussoles et des appareils de radionavigation)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90152000	Théodolites et tachéomètres
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90154000	Instruments et appareils de photogrammétrie
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90158020	Instruments et appareils de météorologie, d'hydrologie ou de géophysique (à l'exclusion des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260823-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90158040	Instruments et appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement ou d'hydrographie (à l'exclusion des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90158080	Instruments et appareils d'océanographie (à l'exclusion des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90159000	Parties et accessoires des instruments et appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement, de photogrammétrie, d'hydrographie, d'océanographie, d'hydrologie, de météorologie ou de géophysique ainsi que des télémètres, n.d.a.
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90160010	Balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins, avec ou sans poids
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90173000	Micromètres, pieds à coulisses, calibres et jauges (à l'excl. de calibres dépourvus d'organe réglable de la position 9031)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90251900	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90258040	Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, électroniques
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90261021	Débitmètres pour liquides, électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90261029	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90261081	Débitmètres pour les liquides, non électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90261089	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, non électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90262020	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90262080	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90268080	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90271010	Analyseurs de gaz ou de fumées, électroniques
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90275000	Instruments et appareils utilisant les rayonnements optiques: UV, visibles, IR (à l'excl. des spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes ainsi que des analyseurs de gaz ou de fumées)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90278100	Spectromètres de masse
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90278910	Posemètres
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90278930	pH mètres, rH mètres et autres appareils pour mesurer la conductivité
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90278990	Instruments et appareils d'analyse physique ou chimique ou pour déterminer la tension de surface ou similaire, ou pour mesurer la chaleur ou le son, non dénommés ailleurs
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90302000	Oscilloscopes et oscillographes
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90303100	Multimètres pour la mesure de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90303320	Instruments pour la mesure de la résistance, sans dispositif enregistreur
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90303370	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'exclusion des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90303900	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, avec dispositif enregistreur (à l'excl. des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90312000	Bancs d'essai pour moteurs, machines génératrices, pompes, etc.
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90314990	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90318020	Instruments, appareils et machines pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques, n.d.a. dans le chapitre 90
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	90319000	Parties et accessoires des instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, n.d.a.
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	96200010	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90
Conseil et expertise	71.11Z à 71.20B - 74.10Z à 74.90B	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'exclusion de ceux en matières plastiques ou en aluminium, de ceux des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que de ceux des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
Accusé de réception en préfecture 973-200052678-20260623-AP-2026-48-DE-2026-85.10Z à 85.60Z Date de télétransmission : 01/07/2026 Date de réception préfecture : 01/07/2026	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84131900	Pompes pour liquides, avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter (sauf pompes pour la distribution de carburants ou lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84146000	Hottes aspirantes à extraction ou à recyclage par filtre, à ventilateur incorporé, plus grand côté horizontal <= 120 cm
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84147000	Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84211920	Centrifugeuses des types employés dans les laboratoires
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84212100 sauf 8421210090	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84212200	Appareils pour la filtration ou l'épuration des boissons (autres que l'eau)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84212920	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides, composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau et les reins artificiels)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau, les huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, les reins artificiels ainsi que de ceux composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84213200	Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (à l'exclusion des filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression et des appareils à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, autres que l'air (à l'exclusion des appareils pour la séparation isotopique, de ceux par procédé catalytique et de ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84219100	Parties de centrifugeuses, y.c. d'essoreuses centrifuges, n.d.a.
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5 000 kg, à pesage électronique (à l'exclusion de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5 000 kg, n.d.a.
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs, sans labour
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84323919	Semoirs (à l'exclusion des semoirs sans labour et des semoirs de précision, à commande centrale)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84418000	Machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-Annexe 2-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84798300	Presses isostatiques à froid
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84799015	Parties des machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84799070	Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84853090	Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84858010	Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84858090	Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	84859090	Parties de machines pour la fabrication additive (à l'exclusion des machines de la sous-position 8485.30.10)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	85044060	Chargeurs d'accumulateurs (autres que redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	85144000	Appareils pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques (autres que fours)
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	85256000	Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, incorporant un appareil de réception
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87012110	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage, par compression (diesel ou semi-diesel), neufs - pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87012190	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage, par compression (diesel ou semi-diesel), usagés - pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87012210	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, neufs - pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87012290	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, usagés - pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87012310	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, neufs - pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87012390	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, usagés - pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87012410	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion, neufs - pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87012490	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion, usagés - pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87012900	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipé pour la propulsion avec seulement un moteur à piston à combustion interne à allumage par étincelles (ou autre non couvert par des positions précédentes) - pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87021019	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, uniquement à moteur diesel, d'une cylindrée > 2 500 cm³, usagés- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87022010	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur diesel et d'un moteur électrique, d'une cylindrée > 2 500 cm³- pour l'apprentissage de la conduite uniquement, véhicules usagés uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87022090	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur diesel et d'un moteur électrique, d'une cylindrée <= 2 500 cm³- pour l'apprentissage de la conduite uniquement, véhicules usagés uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87023010	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, d'une cylindrée > 2 800 cm³- pour l'apprentissage de la conduite uniquement, véhicules usagés uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87023090	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, d'une cylindrée <= 2 800 cm³- pour l'apprentissage de la conduite uniquement, véhicules usagés uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87024000	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés uniquement, pour la propulsion, d'un moteur électrique- pour l'apprentissage de la conduite uniquement, véhicules usagés uniquement

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-Annexe 2-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87029019	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles, d'une cylindrée > 2 800 cm³, usagés (autres qu'équipés d'un moteur électrique pour la propulsion)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87029039	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles, d'une cylindrée <= 2 800 cm³, usagés (autres qu'équipés d'un moteur électrique pour la propulsion)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87029090	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, autres qu'équipés d'un moteur à piston à allumage par étincelles ou d'un moteur électrique pour la propulsion - pour l'apprentissage de la conduite uniquement, véhicules usagés uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87032110	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, uniquement à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles, d'une cylindrée <= 1 000 cm³, neufs (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux de la sous-position 8703.10) - pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87032190	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, uniquement à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles, d'une cylindrée <= 1 000 cm³, usagés (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux de la sous-position 8703.10)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87032210	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, uniquement à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles, d'une cylindrée > 1 000 cm³ mais <= 1 500 cm³, neufs (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux de la sous-position 8703.10)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87032290	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, uniquement à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles, d'une cylindrée > 1 000 cm³ mais <= 1 500 cm³, usagés (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux de la sous-position 8703.10)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87032390	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, uniquement à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles, d'une cylindrée > 1 500 cm³ mais <= 3 000 cm³, usagés (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux de la sous-position 8703.10)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87032410	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, uniquement à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles, d'une cylindrée > 3 000 cm³, neufs (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux de la sous-position 8703.10)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87032490	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, uniquement à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles, d'une cylindrée > 3 000 cm³, usagés (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux de la sous-position 8703.10)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87033110	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, uniquement à moteur diesel, d'une cylindrée <= 1 500 cm³, neufs (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux de la sous-position 8703.10)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87033190	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, uniquement à moteur diesel, d'une cylindrée <= 1 500 cm³, usagés (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux de la sous-position 8703.10)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87034010	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, équipées à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, neufs (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux de la sous-position 8703.10 ainsi que des véhicules hybrides rechargeables)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87034090	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, équipées à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, usagés (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux de la sous-position 8703.10 ainsi que des véhicules hybrides rechargeables)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87035000	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, équipées à la fois, pour la propulsion, d'un moteur diesel et d'un moteur électrique (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux de la sous-position 8703.10 ainsi que des véhicules hybrides rechargeables)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87036010	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, équipées à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, pouvant être chargés par branchement à une source externe d'alimentation électrique, usagés (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux de la sous-position 8703.10)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87036090	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, équipées à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, pouvant être chargés par branchement à une source externe d'alimentation électrique, usagés (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux de la sous-position 8703.10)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87037000	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur diesel et d'un moteur électrique, pouvant être chargés par branchement à une source externe d'alimentation électrique (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux de la sous-position 8703.10)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87039000	Voitures de tourisme et autres véhicules principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, autres qu'équipés d'un moteur à piston à allumage par compression ou par étincelles ou d'un moteur électrique (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux de la sous-position 8703.10) - pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87044299	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique comme moteurs pour la propulsion, d'un poids en charge maximal> 5 t mais <= 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de haut - pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87044399	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec le moteur à piston à combustion interne de compression-allumage «diesel ou semi-diesel» et moteur électrique en tant que moteurs de propulsion, d'un poids en charge maximal> 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives) - pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87111000	Motocycles, y compris les cyclomoteurs, à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée <= 50 cm³- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87112010	Scooters, cylindrée > 50 cm³ mais <= 250 cm³- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87112092	Motocycles à moteur à piston alternatif, cylindrée > 50 cm³ mais <= 125 cm³ (à l'excl. des scooters)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87112098	Motocycles à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée > 125 cm³ mais <= 250 cm³ (à l'excl. des scooters)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87113010	Motocycles à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée > 250 cm³ mais <= 380 cm³- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87113090	Motocycles à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée > 380 cm³ mais <= 500 cm³- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87114000	Motocycles à moteur à piston alternatif, cylindrée > 500 cm³ mais <= 800 cm³- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87115000	Motocycles à moteur à piston alternatif, cylindrée > 800 cm³- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)- pour l'apprentissage de la conduite uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 89031900	Bateaux gonflables, pour le plaisir ou le sport, même à coque rigide, d'un poids net> 100 kg - pour l'enseignement de disciplines sportives et activités de loisirs uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 89032210	Bateaux à voile, autres que gonflables, même avec moteur auxiliaire, d'une longueur <= 7,5 m, mais <= 24 m, pour la navigation maritime - pour l'enseignement de disciplines sportives et activités de loisirs uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 89032310	Bateaux à voile, avec ou sans moteur auxiliaire, d'une longueur> 24 m, pour la navigation maritime - pour l'enseignement de disciplines sportives et activités de loisirs uniquement

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-Annexe 2-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 89033210	Bateaux à moteur, d'une longueur > 7,5 m mais <= 24 m, pour le plaisir ou le sport, pour la navigation maritime (et à l'exclusion des bateaux gonflable et hors-bord) - pour l'enseignement de disciplines sportives et activités de loisirs uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 89033290	Bateaux à moteur, d'une longueur > 7,5 m mais <= 24 m, pour le plaisir ou le sport, autre que pour la navigation maritime (et à l'exclusion des bateaux gonflable et hors-bord) - pour l'enseignement de disciplines sportives et activités de loisirs uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 89033310	Bateaux à moteur, d'une longueur> 24 m, pour le plaisir ou le sport, pour la navigation maritime (et à l'exclusion des hors-bord) - pour l'enseignement de disciplines sportives et activités de loisirs uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 89039310	Bateaux à moteur hors-bord, pour le plaisir ou le sport, bateaux à rames et canoës, d'une longueur <= 7,5 m, d'un poids <= 100 kg chacun (à l'exclusion des bateaux gonflables) - pour l'enseignement de disciplines sportives et activités de loisirs uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 89039390	Bateaux à moteur hors-bord, pour le plaisir ou le sport, bateaux à rames et canoës, d'une longueur <= 7,5 m, d'un poids> 100 kg chacun (à l'exclusion des bateaux gonflables) - pour l'enseignement de disciplines sportives et activités de loisirs uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 89039910	Bateaux, de plaisance ou de sport, bateaux à rames et canoës, poids unitaire <= 100 kg (sauf bateaux à moteur autre qu' à moteur hors-bord, bateaux à voile, même avec moteur auxiliaire, et bateaux gonflables)- pour l'enseignement de disciplines sportives et activités de loisirs uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 89079000	Engins flottants, p.ex. réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises (sauf radeaux gonflables, bateaux des n° 8901 à 8906 et engins flottants à dépecer)- pour l'enseignement de disciplines sportives et de loisirs uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 95062100	Planches à voile- pour l'enseignement de disciplines sportives et activités de loisir uniquement
Enseignement recherche et développement	72.11Z - 72.19Z - 72.20Z - 85.10Z à 85.60Z	extrait 95062900	Skis nautiques, aquaplanes et autre matériel pour la pratique des sports nautiques (à l'excl. des planches à voile)- pour l'enseignement de disciplines sportives et activités de loisir uniquement
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	38089410	Désinfectants, à base de sels d'ammonium quaternaire, conditionnés pour la vente au détail ou présentés à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits de la sous-position 3808.59)
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	42021299	Malles, valises et mallettes, y.c. les mallettes de toilette, et contenants simil., à surface extérieure en matières plastiques ou en matières textiles (à l'excl. des mallettes porte-documents et des articles à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matière plastique moulée)
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	84147000	Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	84211920	Centrifugeuses des types employés dans les laboratoires
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	84211970	Centrifugeuses, y.c. les essoreuses centrifuges (à l'excl. des appareils pour la séparation isotopique, des écrémeuses, des essoreuses à linge ainsi que des centrifugeuses des types utilisés dans les laboratoires et dans la fabrication des disques [wafers] à semi-conducteur)
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	84212100 sauf 8421210090	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	84213200	Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (à l'exclusion des filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression et des appareils à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, autres que l'air (à l'exclusion des appareils pour la séparation isotopique, de ceux par procédé catalytique et de ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	84538000	Machines et appareils pour la fabrication ou la réparation des ouvrages en cuir ou en peau (autres que les chaussures et autres que les machines à coudre)
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	85143080	Fours électriques industriels ou de laboratoires (à l'exclusion des fours à résistance, à chauffage indirect, des fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques et des étuves, ainsi que des fours utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	85143190	Fours à faisceau d'électrons (à l'exclusion de ceux utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	85143290	Fours à base de plasma et d'arc sous vide (à l'exclusion de ceux utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	85143990	Fours électriques industriels et de laboratoire (à l'excl. Résistance chauffée, induction, diélectrique, faisceau d'électrons, arc à plasma, arc à vide et fours à séchage et fours, et pour la fabrication de circuits imprimés)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITES ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	85144000	Appareils pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques (autres que fours)
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	85256000	Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, incorporant un appareil de réception
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	95069110	Appareils d'exercices à système d'effort modulable
Santé/Social	75.00Z - 84.30A - 84.30B - 84.30C - 86.10Z à 88.99B	95069190	Articles et matériel pour la culture physique, la gymnastique ou l'athlétisme (à l'excl. des appareils d'exercices à système d'effort modulable)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	39204310	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids >= 6% de plastifiants, d'une épaisseur <= 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, murs ou plafonds du n° 3918)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	39209990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des articles en produits de polymérisation d'addition, de polymérisation de réorganisation ou de condensation, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles similaires, en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles similaires pour le transport ou le conditionnement des articles, en matières plastiques [à l'exclusion des articles spéciaux pour disques (wafers) à semi-conducteur, masques ou réticules]
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly(chlorure de vinyle))
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	39269060	Écrans faciaux/visières de protection en matières plastiques
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	58042900	Dentelles à la mécanique, en pièces, en bandes ou en motifs (à l'exclusion des dentelles de fibres synthétiques ou artificielles et des produits des positions 6002 à 6006)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	68029990	Pierres de taille ou de construction (sauf pierres calcaires, granit et ardoise), de toutes formes, polies, décorées ou autrement travaillées, d'un poids net < 10 kg; sculptures réalisées à partir de ces pierres (sauf ouvrages du n° 680210; articles en basalte fondu ou en stéatite céramique; boutons; bijouterie de fantaisie; appareils d'horlogerie ou d'éclairage et leurs parties; objets d'art originaux sculptés)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	73071110	Accessoires de tuyauterie moulés en fonte non malléable, pour tubes et tuyaux des types utilisés pour canalisations sous pression
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	74198090	Articles de cuivre, non dénommés ailleurs
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	76090000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p. ex), en aluminium
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	83062900	Statuettes et autres objets d'ornement, en métaux communs, ni argentés, ni dorés, ni platinés (sauf objets d'art, pièces de collection et antiquités)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84021910	Chaudières à tubes de fumée (autres que les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84021990	Chaudières à vapeur, y.c. les chaudières mixtes (autres que les chaudières aquatubulaires et les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84079010	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), de cylindrée <= 250 cm³ (autres que moteurs pour aéronefs, moteurs pour la propulsion de bateaux et autres que les moteurs à piston alternatif des types utilisés pour la propulsion des véhicules automobiles du chapitre 87)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84101100	Turbines et roues hydrauliques, puissance <= 1000 kW (à l'excl. des machines ou moteurs hydrauliques du n° 8412)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84133020	Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84143081	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW, hermétiques ou semi-hermétiques

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84145925	Ventilateurs axiaux (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W et des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84145995	Ventilateurs (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W, des ventilateurs axiaux et centrifuges ainsi que des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84147000	Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84148028	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h > 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84151010	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, formant un seul corps, conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84151090	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type "split-system" (systèmes à éléments séparés), conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84212100 sauf 8421210090	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84212920	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides, composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau et les reins artificiels)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau, les huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, les reins artificiels ainsi que de ceux composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84213200	Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (à l'exclusion des filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression et des appareils à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, autres que l'air (à l'exclusion des appareils pour la séparation isotopique, de ceux par procédé catalytique et de ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84219910	Parties des appareils relevant des sous-positions 84212920 ou 84213915, n.d.a.
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84219990	Parties des appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a.
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84242000	Pistolets aéroglyphes et appareils simil. (à l'excl. des machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de carbures métalliques frittés [n° 8515] ainsi que des machines et appareils à jet de sable, vapeur, etc.)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84248210	Appareils d'arrosage, même à main, pour l'agriculture ou l'horticulture
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84248290	Appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'exclusion des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84248970	Appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, n.d.a.
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84294090	Compacteuses autopropulsées (sauf rouleaux compresseurs)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84306100	Machines et appareils à tasser ou à compacter, non autopropulsés (sauf outillage pour emploi à la main)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84314200	Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers), n.d.a.
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs, sans labour
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84323919	Semoirs (à l'exclusion des semoirs sans labour et des semoirs de précision, à commande centrale)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84324100	Épandeurs de fumier (à l'exclusion des pulvérisateurs)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuse, charues, herse, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84331110	Tondeuses à gazon à moteur électrique, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84331151	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal, autopropulsées, avec siège
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84331159	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal, autopropulsées (sans siège)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84331190	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal (non autopropulsées)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84386000	Machines et appareils pour la préparation ou le traitement industriels des fruits ou des légumes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation, et sauf les machines à trier les fruits et légumes)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84388099	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, n.d.a.
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84425000	Clichés, planches, cylindres ou autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression, par exemple planés, grenés ou polis
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84431920	Machines et appareils à imprimer les matières textiles (à l'excl. des machines et appareils offset, flexographiques, typographiques et héliographiques)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84512100	Machines à sécher, capacité unitaire en poids de linge sec <= 10 kg (à l'excl. desessoreuses centrifuges)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84512900	Machines et appareils à sécher les fils, les tissus ou autres ouvrages en matières textiles (à l'excl. des machines à sécher d'une capacité unitaire en poids de linge sec <= 10 kg et saufessoreuses centrifuges)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84513000	Machines et presses à repasser, y.c. les presses à fixer (à l'excl. des calandres à catir ou à repasser)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84514000	Machines et appareils pour le lavage, le blanchiment ou la teinture de fils, tissus ou autres ouvrages en matières textiles (sauf machines à laver le linge)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84515000	Machines et appareils à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84518030	Machines pour l'apprêt ou le finissage des fils et des tissus (à l'excl. des calandres, des presses d'emploi général ainsi que des machines pour l'apprêt et le finissage du feutre)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84518080	Machines et appareils pour l'enduction ou l'imprégnation des fils, tissus ou ouvrages en matières textiles (à l'excl. des calandres et des presses d'emploi général)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84532000	Machines et appareils pour la fabrication ou la réparation des chaussures en cuir ou en peau (autres que les machines à coudre)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84561110	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière, opérant par laser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils de la position 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84561190	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière, opérant par laser (à l'exclusion des machines pour le brasage et le soudage, même utilisées pour couper, des appareils pour essais de matières ainsi que des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur, de circuits intégrés électroniques, de circuits imprimés, de parties d'appareils de la position 8517 ou d'ordinateurs)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84561210	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière, opérant par faisceau de lumière ou de photons, autres que celles opérant par laser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils de la position 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84561290	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière, opérant par faisceau de lumière ou de photons, autres que celles opérant par laser (à l'exclusion des machines pour le brasage et le soudage, même utilisées pour couper, des appareils pour essais de matières ainsi que des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur, de circuits intégrés électroniques, de circuits imprimés, de parties d'appareils de la position 8517 ou d'ordinateurs)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84619000	Machines à raboter et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal, n.d.a.
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84622900	Machines à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour produits plats (sauf à commande numérique et machines de formage des profilés)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84625900	Machines pour travailler les tubes, tuyaux, profilés creux, profilés, et barres (à l'exclusion des presses et à l'exclusion de celles à commande numérique)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84626290	Presses de travail du métal à froid, mécanique, non commandées numériquement
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84626390	Servo-presses de travail du métal à froid, non commandées numériquement
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84626990	Presses de travail du métal à froid (à l'exclusion des presses hydrauliques, mécaniques et servo-presses commandées numériquement)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84629090	Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, aplatissage, cisaillement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'excl. des bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, non commandées numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84642080	Machines à meuler et à polir pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil. (à l'excl. des machines pour emploi à la main, pour le travail à froid du verre et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84672199	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84672230	Scies circulaires à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84672970	Rabots, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84672980	Cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84679900	Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84749090	Parties des machines et appareils visés au no 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84768100	Machines automatiques de vente de produits, comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération (sauf machines automatiques de vente de boissons)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84768910	Machines pour changer la monnaie
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84768990	Machines automatiques de vente de produits, sans dispositif de chauffage ou de réfrigération (à l'exclusion des machines automatiques de vente de boissons et des machines pour changer la monnaie)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84792000	Machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales ou d'origine microbienne fixes ou animales (autres que centrifugeuses, filtres et appareils de chauffage)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84798300	Presses isostatiques à froid
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84799015	Parties des machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84799070	Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84811005	Détendeurs combinés avec filtres ou lubrificateurs
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84812090	Valves pour transmissions pneumatiques
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -

ACTIVITES NON ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84833038	Paliers sans roulements incorporés, pour machines et coussinets (sauf pour tous types de roulements)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -
ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84853090	Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84858010	Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84858090	Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84859010	Parties de machines pour la fabrication additive par dépôt de plâtre, ciment ou céramique
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	84859090	Parties de machines pour la fabrication additive (à l'exclusion des machines de la sous-position 8485.30.10)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	85044060	Chargeurs d'accumulateurs (autres que redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	85071080	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87012190	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage, par compression (diesel ou semi-diesel), usagés
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87012290	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, usagés
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87012390	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, usagés
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87012490	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion, usagés
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87012900	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipé pour la propulsion avec seulement un moteur à piston à combustion interne à allumage par étincelles (ou autre non couvert par des positions précédentes)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87019110	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice <= 18 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87019190	Tracteurs d'une puissance motrice <= 18 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87019210	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 18 kW mais <= 37 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87019290	Tracteurs d'une puissance motrice > 18 kW mais <= 37 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87019310	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 37 kW mais <= 75 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87019390	Tracteurs d'une puissance motrice > 37 kW mais <= 75 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87019410	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 75 kW mais <= 130 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87019490	Tracteurs d'une puissance motrice > 75 kW mais <= 130 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87019510	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 130 kW (à l'exclusion des motoculteurs)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87019590	Tracteurs d'une puissance motrice > 130 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	extrait 87024000	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés uniquement, pour la propulsion, d'un moteur électrique, véhicules usagés uniquement
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	extrait 87029090	Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, autres qu'équipés d'un moteur à piston à allumage par étincelles ou d'un moteur électrique pour la propulsion, véhicules usagés uniquement
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée > 2500 cm³, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87044139	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm³, usagés (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87044299	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique comme moteurs pour la propulsion, d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de haut niveau
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87044399	Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec le moteur à piston à combustion interne de compression-allumage «diesel ou semi-diesel» et moteur électrique en tant que moteurs de propulsion, d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception en préfecture : 01/07/2026

* : Rajout ou modification par rapport à la précédente version
Extrait : Seule la sous-catégorie identifiée dans la cellule "libellé" est concernée par l'exonération
Créat. : Position tarifaire créée en 2026

Annexe 2 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023
Modifiée le 23 Juin 2026

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES AU TAUX D'OCTROI DE MER DE 4,50% -

ACTIVITES NON ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE **Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel** (sauf s'il s'agit de l'objet de l'activité; est visée exclusivement par cette exception la location de biens réalisée par les entreprises du secteur de la location)

SECTEURS	CODES NAF SECTEUR	CODES TARIF	LIBELLÉS
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	88061090	Véhicules aériens sans pilote, conçus pour le transport de passagers, d'un poids à vide excédent 2000 kg
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	88062920	Véhicules aériens sans pilote, pour vol télécommandé uniquement, d'un poids à vide supérieur à 2000 kg (autres que pour le transport de passagers)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	88069920	Véhicules aériens sans pilote, d'un poids à vide supérieur à 2000 kg (autres que pour le transport de passagers et autres que pour vol télécommandé uniquement)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	88079090	Parties d'aéronefs, non dénommés ailleurs (à l'exclusion du vaisseau spatial, y compris des satellites et des véhicules de lancement sous-orbitaux et spatiaux)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	90262040	Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
Autres services	78.10Z à 82.99Z - 96.01A - 96.01B	96200091	Monopodes, bípieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'exclusion de ceux des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que de ceux des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-48-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026